

f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 45 10 €



f

NOUVEAUX RISQUES,
NOUVELLES MENACES

S o m m a i r e

France Forum • n° 45 • nouvelle série • mars 2012

Éditorial	2
-----------------	---

NOUVEAUX RISQUES, NOUVELLES MENACES

Présentation du colloque par Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris	3
Première table ronde : déclin de l'idéologie, émergence du crime par François Haut, Pascal Junghans, Xavier Raufer	6
Deuxième table ronde : prévoir et détecter dans un horizon maîtrisable par Éric Danon, François Farcy, Jean-François Gayraud, Michel Quillé	30
Conclusion du colloque par Alain Bauer	47

DOSSIERS ET ÉTUDES

Ne demandez pas le programme ! par Charles Delamare	56
Élection présidentielle : Demandez le programme ! par Damien Saint-Jean	58
L'élection et la crise par Jean-Pierre Prévost	66
Comment réorienter la France par Charles Delamare, Bernard Dorin, Charles Gosselin, Robert Pelletier, Claude Vimont, Michel Albert, Georges Bonin	69
Crise financière et/ou crise de la démocratie ? par Christian Savés	73
USA : vers un nouveau New Deal par Jean-Marie Daillet	78

MOTS ET HUMEURS

Dictionnaire du sens interdit par André Le Gall	84
Les agences de notation et la souveraineté nationale par Jean Chélini	85

IL Y A CINQUANTE ANS

La démocratie à refaire par Yvon Bres	87
--	----

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Phares, exposition au musée national de la Marine par Françoise Colin-Bertin	89
L'avant-garde musicale aujourd'hui ? De Tannhäuser à Pierre Barbaud par Nicolas Viel	90
The Lady de Luc Besson par Jean-Marie Daillet	91
Danser sa vie, exposition au centre Pompidou par Jean-Marie Bordry	92

NOTES DE LECTURE

De l'indignation à l'engagement. Foi et politique de Jacques Barrot par Albert Kalaydjian	93
Journal de Moscou. Ambassadeur au temps de la guerre froide de Henri Froment-Meurice par Jean-Marie Daillet	94
La passion antisémite, habillée par ses idéologues de Francis Kaplan par Charles Delamare	95

Nouveaux enjeux, nouvelles menaces

La sécurité paraît être la mission principale de l'État. L'histoire nous enseigne que cette *politie*, cet être abstrait et nécessaire est né des catastrophes humaines, créées par l'anarchie. Mais il apparaît aujourd'hui que plus les États semblent se renforcer, se compliquer, plus ils engendrent des réactions contraires à leur vocation première, ils sont incapables d'éradiquer les foyers de non-droit et de criminalité subsistant malgré un grand déploiement de techniques nouvelles et coûteuses. Une situation inquiétante.

Cette évolution paradoxale a fait l'objet d'un colloque organisé, par la fondation Jean Lecanuet, le 18 janvier dernier au Sénat, avec la participation d'éminents spécialistes des problèmes de sécurité intérieure et extérieure.

Il apparaît avec clarté que l'internationalisation des mafias est beaucoup plus avancée que celle des organes judiciaires et policiers chargés de réfréner cette désastreuse évolution. Il ne faut pas s'étonner que la mollesse des gouvernements à cet égard se retrouve dans la gestion de la menace atomique brandie de plus en plus distinctement par l'Iran contre Israël. Nos lecteurs seront curieux d'apprendre quel déploiement de

nouvelles menaces se prépare en secret et quel rôle est imparti à ceux qui les combattent, on pourrait dire à l'insu des opinions publiques.

Les interrogations suscitées par cette évolution se prolongent dans la mise en cause des programmes affichés par tous les candidats à l'élection du président de la République devenue imminente. Les programmes des candidats, aussi bien que les débats que ceux-ci suscitent, laissent apparaître une grande méconnaissance des conditions nouvelles dans lesquelles l'élu principal va devoir exercer sa mission. À tel point que l'on ne peut qu'être inquiet sur la concordance, nécessaire en démocratie, entre les aspirations des citoyens et la capacité à les satisfaire dans un monde de moins en moins limité au territoire national. La Chine – dont la population représente vingt-deux fois celle de la France – n'a guère paru attirer l'attention des candidats, ni des électeurs. Au cours du prochain quinquennat, il est pourtant certain qu'une grande partie des mesures dont il sera fébrilement discuté jusqu'à la fin de la campagne seront soumises à l'approbation, ou non, de ce grand partenaire virtuel...

Le comité de rédaction

Présentation du colloque

par **Yves Pozzo di Borgo**
sénateur de Paris

Mesdames et Messieurs, chers amis, je suis très heureux de vous recevoir ici, au Sénat, pour ce deuxième colloque organisé par la fondation Jean Lecanuet.

Qu'il me soit permis de remercier le groupe de l'Union centriste du Sénat, notamment ma collègue, Catherine Morin-Desailly, sénatrice de Rouen, une héritière de Jean Lecanuet sur le terrain normand. Merci à nos amis de la revue *France Forum*, Charles Delamare, le directeur de cette revue, qui ont bien voulu être nos partenaires pour cet événement.

Vous pouvez vous procurer les deux derniers numéros de *France Forum*, le premier consacré à notre colloque sur la révolution arabe qui a eu lieu au mois de juin dans cette salle ; et le second, qui vient juste de sortir, sur les conséquences sociales de la mondialisation. Vous verrez que beaucoup de belles signatures ont repris le chemin de la revue et j'en suis très heureux. N'hésitez surtout pas à la demander et à la faire connaître autour de vous pour qu'elle retrouve l'image qu'elle avait il y a quelques années.

Je voudrais aussi remercier les intervenants qui, malgré des emplois du temps très chargés, se sont libérés pour apporter leur contribution à ce colloque et parfaire notre connaissance des problèmes de sécurité qui se posent à nos démocraties.

Je souhaite ajouter évidemment une mention particulière pour Xavier Raufer, sans qui ce colloque n'aurait pu se tenir, ou tout au moins pas avec une telle richesse d'intervenants. Merci beaucoup, Xavier.

Merci aussi à Sonia Mabrouk, qui est de la « maison », qui a accepté d'être de nouveau le modérateur et surtout le « maître des horloges » de ce colloque, car je sais qu'avec un tel sujet et des invités aussi passionnants et passionnés, les temps de parole impartis sont toujours trop courts.

Quelques mots sur la fondation pour ceux qui n'étaient pas présents lors de notre premier colloque.

La fondation Jean Lecanuet a pour socle fondateur l'Europe, la démocratie et le respect de la personne humaine, dans l'esprit du personnalisme communautaire cher à Emmanuel Mounier et à Marc Sangnier.

La fondation est un lieu de partage et de dialogue où tous les démocrates peuvent se retrouver au fil de nos activités, quel que soit leur engagement politique, et bien

sûr un lieu de réflexion où l'on essaie de penser, avec modestie, l'avenir du monde et celui des hommes.

Un lieu de fidélité à Jean Lecanuet et à beaucoup d'intellectuels et personnalités politiques centristes, mais surtout un lieu de fidélité créatrice résolument ouvert sur le monde et résolument tourné vers l'avenir !

Les fondations, je pense notamment aux grandes fondations allemandes de l'après-guerre, la fondation Adenauer, la fondation Ebert, sont évidemment nos modèles. Nous n'atteindrons jamais leur puissance financière et leur influence, mais nous pouvons nous inspirer de leur philosophie. Je pense notamment à leur travail inlassable au service de la démocratie et aussi à leur ouverture, à toutes celles et tous ceux qui, dans le monde, s'efforcent d'être des pionniers ou des garants de l'idée démocratique.

La démocratie est fragile, l'Europe est fragile, la paix est fragile.

J'arrive du Kazakhstan où j'étais observateur des élections. Cela fait vingt ans que ce peuple aspire à la démocratie. Ce n'est pas encore parfait, loin de là, car il y règne toujours un régime autoritaire, mais j'ai été très surpris de voir que cette population a vraiment une volonté et une soif de démocratie. C'est là que les fondations européennes sont vraiment fondamentales dans cette aspiration.

On croit parfois les nationalismes disparus, mais ils sont toujours là, comme des feux mal éteints, toujours prompts à se rallumer, toujours prêts à incendier la planète. On croit les fanatismes, les idéologies, enfin terrassés, mais l'hydre ressort toujours de son antre avec son cortège de haines et de peurs. On croit le crime contenu et endigué, mais lui aussi reparaît à la faveur de nouvelles technologies, guidé par l'odeur de l'argent comme les requins blancs par celle du sang.

Non, l'histoire n'est jamais finie et la démocratie ne sera jamais à l'abri des menaces et des risques. Vous savez très bien que la démocratie est un effort constant et perpétuel, seule sa forme change parfois, et c'est ce que nous allons essayer aujourd'hui d'observer avec nos intervenants.

La démocratie a besoin de vivre, à travers l'innovation, à travers la culture, à travers un foisonnement d'expressions et d'échanges, mais elle doit aussi savoir se protéger des menaces intérieures et extérieures. Être démocrate, c'est voir d'abord, pour ceux qui croient, la part de Dieu qui est en chacun ; pour ceux qui ne croient pas, la part d'humanisme qui est en chacun. Mais c'est aussi ne pas être naïf et savoir que la part du diable existe et, pour ceux qui n'y croient pas, que la part du mal existe, qu'il est essentiel d'identifier les nombreuses menaces et de les supprimer au plus vite.

Merci à ceux qui, présents aujourd'hui, jouent inlassablement ce rôle de vigie, mais aussi le rôle de porte-parole auprès des opinions publiques. On le sait, les peuples démocratiques sont les premiers acteurs de leur sécurité. Encore faut-il qu'ils soient éclairés et informés et surtout qu'ils ne se bercent pas de l'illusion que rien ne peut arriver, que rien ne peut les toucher. C'est comme cela qu'un 11 sep-

tembre survient tout à coup et que, passé l'effet de sidération, on découvre les nombreux indices qui auraient permis de l'éviter.

La sécurité impose parfois le secret, mais la démocratie impose aussi la transparence et le débat public. On le voit avec le nucléaire. Les grandes questions de société ne peuvent éternellement échapper au débat public. C'est l'objet de ce colloque et la qualité des intervenants montre bien qu'il n'y a pas débat sur cette nécessité de transparence.

Sonia MABROUK. - Voici comment va s'articuler ce colloque. Une première table ronde, intitulée « Déclin de l'idéologie, émergence du crime », s'intéressera aux nouvelles menaces auxquelles nous faisons face. L'idée est de planter le décor : qui sont les groupes terroristes aujourd'hui et comment opèrent-ils, quel est leur *modus operandi* ?

La seconde table ronde est intitulée « Prévoir et détecter dans un horizon maîtrisable ». L'idée, à partir du constat, est d'imaginer et débattre avec vous des solutions, des ripostes et des moyens de prévention de tous ces risques.

Je vous propose de poser toutes vos questions à la fin de chaque table ronde. ●

Déclin de l'idéologie, émergence du crime

– Première table ronde –

Sonia MABROUK. - Je vous présente les intervenants.

François Haut, juriste spécialisé en criminologie, directeur du département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines à l'université Paris 2-Panthéon-Assas.

Pascal Junghans, directeur du mastère spécialisé intelligence économique et management des connaissances à la Skema Business School.

Xavier Raufer, directeur des études du département sur les menaces criminelles contemporaines à Paris 2-Panthéon-Assas.

Nous allons tout d'abord évoquer, avec François Haut, le phénomène des gangs et des bandes. Au-delà des faits divers que l'on voit tous les jours dans nos journaux, et que l'on commente abondamment, que constatez-vous ? Y a-t-il une consolidation du phénomène des bandes et des gangs ?

François HAUT. - Absolument, il y a une consolidation. « Ce ne sont ni les gangs armés de Harlem ni ceux du Bronx de jadis. » Voilà comment commence un article récent, d'un grand journal, sur les bandes en France. Je me demande bien pourquoi une telle affirmation de l'exception française quand l'actualité nous montre tout le contraire. Depuis vingt ans, on nous dit que la situation n'est pas comme aux États-Unis, qu'il s'agit de phénomènes sporadiques, globalement noyés dans la formule « violences urbaines », et d'éléments non organisés.

Cette description est fautive. Ce ne sont pas des « jeunes » qui s'entretuent à la kalachnikov et brûlent ensuite les cadavres, mais bien des voyous, des affidés, des bandes criminelles réglant des conflits d'intérêts avec leurs outils habituels de négociation.

On a caché ces crimes pendant des années. Leur prise en compte sérieuse est récente, mais maintenant bien réelle. Toutefois, je ne suis pas certain que le phénomène soit apprécié à sa juste valeur et je vais vous livrer quelques éléments pour

mieux comprendre et apprécier un phénomène criminel mal perçu. Je vais commencer par un exemple bien de chez nous.

« Shitland » a été fermé le 14 octobre 2011. Ce n'était pas un parc d'attractions. Une bande criminelle avait mis en coupe réglée la cité des Boullereaux à Champigny-sur-Marne et ses habitants vivaient dans la peur et le racket.

En fait, la bande, dont le noyau dur était familial, avait pris possession des quatre tours du quartier pour y établir un trafic de cannabis. Cette bande avait pour meneurs trois cousins. L'un d'entre eux était aux Pays-Bas d'où il expédiait l'essentiel de la marchandise. Elle était livrée par *go fast* et des chauffeurs étaient payés pour transporter la drogue dans de grosses voitures volées. Arrivée à Champigny, la drogue était reconditionnée dans un appartement dédié à cet effet.

Les junkies, les consommateurs en quelque sorte, étaient pris en charge dès le pied des tours pour être orientés vers le dealer situé, pour des raisons stratégiques, au 6^e ou au 7^e étage de bâtiments qui en comptent une vingtaine. Selon les policiers, dès leur entrée, les consommateurs pouvaient voir une inscription « Bienvenue à Shitland ». Plus haut, ils pouvaient lire : « Préparez vos billets et déployez-les. » Plus loin, une mise en garde les avertissait : « Faux billet = attaché à la cave avec correction. » Les clients étaient ensuite fouillés avant de rencontrer celui qui allait leur remettre le précieux produit pour lequel ils se donnaient tant de mal. L'individu était cagoulé et caché derrière du mobilier urbain volé pour se protéger d'éventuels agresseurs.

Aux étages supérieurs, il y avait des « nourrices », c'est-à-dire des personnes qui stockent la drogue dans leur appartement, rémunérées pour cela environ 2 000 euros par mois, a-t-on dit.

Encore plus haut, des appartements qui pouvaient servir de repli en cas d'intervention des forces de l'ordre. Des affidés étaient même payés environ 300 euros pour passer la nuit sur des matelas dans les étages pour guetter et prévenir d'une éventuelle intervention policière.

Pour rendre les accès difficiles et empêcher la progression des policiers, les trafiquants avaient fait preuve de beaucoup d'imagination : les vitres des parties communes avaient été peintes en noir, les lumières, entourées de ruban adhésif sombre ; il avait été même prévu de renverser de l'huile sur les marches des escaliers, au cas où... Au total, toujours selon les informations officielles, ce trafic rapportait environ 30 000 euros par jour.

Quant aux résidents, ils étaient obligés de payer 10 euros pour utiliser l'ascenseur ou devaient donner une partie de leurs courses pour être autorisés à rentrer chez eux.

N'est-ce pas là des signes clairs de l'existence d'une organisation criminelle ?

La « bande » est une forme de criminalité primitive, organisée et collective, qui se manifeste avec plus ou moins d'intensité selon les périodes. Elle est connue depuis longtemps. En Europe, ce phénomène a d'abord touché la France. La police estime aujourd'hui le nombre des bandes à 480, deux fois plus qu'en 2008, semble-t-il.

On constate maintenant l'existence de ce même phénomène en Espagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, dans les pays scandinaves et, avec les moyens actuels de communication et de circulation, il s'étend à d'autres pays européens.

Cette forme de criminalité organisée existe évidemment aux États-Unis, et partout ailleurs dans le monde : en Afrique du Sud, aux Philippines, en Thaïlande, en Amérique du Sud. En Amérique centrale, elle atteint des proportions inimaginables.

Qu'est-ce qu'une bande criminelle ? Ses composantes sont au nombre de trois, dont deux sont symptomatiques et la troisième révèle la pathologie criminelle qu'elle développe :

- un territoire revendiqué et dominé avec tout ce que cela engendre ;
- des manifestations spécifiques et des formes d'expression, dont seulement certains aspects se retrouvent chez nous ;
- un comportement criminogène que les Anglo-Saxons appellent le « gangbanging ». C'est un mot que l'on ne peut pas traduire directement, mais nous allons le définir plus tard.

Une bande se crée sur un territoire qu'elle domine et sur lequel elle fait régner une atmosphère de peur et d'intimidation, c'est ce que l'on appelle le « terrorisme de rue » : terreur, au sens premier du terme.

Non seulement cette domination est cruellement ressentie par les habitants de la zone, mais elle est souvent visible, donc symptomatique de l'apparition ou de l'existence d'une bande.

Le territoire, c'est l'élément initiateur et fédérateur de la bande ou du gang, de manière semblable aux États-Unis et en France. Ce territoire, c'est l'aire géographique de la domination physique et commerciale ou économique de la bande. En général, chez nous, ce territoire est une cité ou un quartier.

L'appropriation de ce territoire induit un comportement, des « règles d'engagement » dans la rue. Étant donné que c'est le fondement de la constitution de la bande, il est théoriquement sacré. Le territoire doit donc être respecté. Cela conduit à répondre à toutes les provocations contre la bande ou ses membres.

La valeur du territoire, c'est-à-dire ce qu'il rapporte, grâce à toute forme d'activités criminelles, induit des affrontements que l'on constate de plus en plus nombreux en France. Cette domination n'empêche pas une prédation des bandes sur leur propre territoire qui va conduire à ce terrorisme de rue subi par les habitants. Le territoire est visible, symptomatique, notamment du fait qu'il est marqué par des graffitis. C'est un élément commun à toutes les bandes du monde.

Le terrorisme de rue, sur un territoire visiblement délimité par une bande, est défini par sa population qui subit cette atmosphère de peur et d'intimidation. Souvenez-vous de « Shitland ». Les gens devaient payer pour prendre l'ascenseur. D'où l'importance d'écouter les habitants et d'avoir en permanence des opérations d'information, de renseignement, menées auprès d'eux.

C'est par le renseignement criminel, dont nos amis vont nous parler tout à l'heure,

que l'on peut connaître la bande, son importance, ses pratiques criminelles et lutter contre elle.

La bande présente aussi des manifestations spécifiques et des modes d'expression caractéristiques.

Si le territoire est visible, les membres de la bande le sont également. Ils ont le plus souvent un « profil haut », c'est-à-dire qu'ils ne cachent pas leur appartenance au groupe, contrairement à la plupart des sociétés criminelles ; au contraire, ils sont fiers d'en faire partie et le montrent. Cela sert à affirmer le prestige de sa bande et de le défendre à tout moment.

Cette visibilité, c'est aussi le « *gangsta' rap*, la transposition de la psychologie des bandes qui le plus souvent n'est que haine, racisme, sexisme. Le « *gangsta' rap* » est un message incitatif amené à la diffusion de masse et exprimé dans un langage grossier, insultant, vulgaire qui va imprégner un public très large de cette sous-culture de la violence et de la haine. Et les exemples ne manquent pas. Je préfère ne pas vous en citer, ils sont trop pénibles.

La pathologie criminelle de la bande, c'est le « *gangbanging* ». Il n'y a pas de traduction du mot, mais il recouvre des pratiques identiques en France et ailleurs, en particulier aux États-Unis. Le « *gangbanging* », c'est le concept qui va définir la vie au quotidien avec son gang ou sa bande. C'est le terme qui rassemble les éléments qui constituent la « carrière criminelle » d'un membre de gang ou de bande.

Selon l'expression d'un affidé de Los Angeles, « le *gangbanging*, ce n'est pas du mi-temps, c'est du plein temps, c'est une véritable carrière... » Cela consiste à traîner dans la rue, en général en commençant jeune, à faire du « business ». C'est ainsi que sont nommées les affaires illégales ; être à l'affût de toutes les occasions de méfaits, car il n'y a pas de criminalité spécifique aux bandes. C'est la saisie permanente d'occasions, et l'on sait évidemment que la drogue joue un rôle central, surtout avec l'arrivée massive de la cocaïne, la baisse de son prix et sa distribution par les bandes, ce qui explique en grande partie la banalisation de l'usage des kalachnikovs et ses résultats visibles : se battre contre les autres bandes pour se protéger, pour gagner des marchés, ou se faire respecter.

Cette culture va conditionner l'organisation des bandes. On entend souvent dire en France qu'elles ne sont pas organisées et, surtout, « pas comme aux États-Unis ». C'est totalement inexact : l'organisation de ces groupes criminels est partout très semblable quant à leur forme et à leurs fondements. Comment voudriez-vous que des tonnes de drogue circulent et soient distribuées s'il n'y avait pas une forme d'organisation ?

Cette organisation repose sur des liens personnels, d'individu à individu, qui induisent un système qui ressemble à une galaxie et non à la pyramide qui est notre modèle habituel et auquel on se réfère en permanence.

Cette organisation est fondée sur la fascination de la réussite du meneur ou du noyau dur qui détermine l'attraction qu'il exerce et qui explique la gravitation des

membres autour de ce centre. Cette organisation est aussi fondée sur le degré d'implication de l'affidé et du temps passé qui vont indiquer la place de l'affidé par rapport au centre, au pouvoir. Elle est enfin fondée sur la permanence et le caractère sacré du lien social.

L'adhésion à ce modèle et sa pérennité s'expliquent donc par l'attraction exercée par ceux qui ont réussi. Ils deviennent les modèles de ce à quoi veut arriver l'affidé pour détenir ce qu'il croit être les clés de la vie : l'argent et le pouvoir. La logique de la bande est basique – argent et pouvoir – mais efficace. C'est sans doute pour cela qu'elle se reproduit.

Le « *gangbanging* » va également déterminer un rapport spécifique à la prison qui devient l'école criminelle et le point de passage obligatoire de tout affidé qui veut progresser.

Les observateurs de la criminalité que nous sommes au MCC avons assisté, et alerté, dès le début des années 1990, à la naissance et à la croissance de ces phénomènes criminels de rue en France. En effet, nous avons déjà identifié des bandes territoriales comparables à celles que nous avons pu observer aux États-Unis. Il y aurait aujourd'hui 480 bandes en France, il y en a 33 000 aux États-Unis et presque 1,5 million d'affidés.

Au mois de mars 2011, on nous disait qu'il s'agissait de groupes constitués de quinze à vingt jeunes. Aujourd'hui, on nous apprend qu'une bande sévissant en Île-de-France, les Candy Shop, compterait trois cents affidés. De plus, on voit maintenant des bandes de filles se lancer dans la violence.

Il nous a fallu attendre 2004 pour que le terme de bande soit publiquement accepté, juin 2009, pour que la question soit abordée devant le Parlement français et septembre 2009, pour que la question soit concrètement et sérieusement traitée par le ministère de l'Intérieur. J'espère seulement qu'il n'est pas trop tard.

Sonia MABROUK. - Ces bandes, peut-on les décrire comme des mafias, des cartels ?

François HAUT. - Ni l'un ni l'autre.

Sonia MABROUK. - Comme des mafias tout de même. Ce qui m'a un peu étonnée dans votre exposé, c'est que vous n'avez pas parlé des ressorts. On a l'impression que, pour vous, on choisit d'être dans une bande, d'être délinquant, même si on est jeune. Est-ce que vous pensez que c'est un choix délibéré ? Ce ne sont pas des ressorts sociaux ou antisociaux qui mènent à ces bandes ?

François HAUT. - C'est peut-être un ressort antisocial, car les bandes sont antisociales par nature, cela va de soi, mais le ressort est positif. On a envie de faire partie du groupe, on est fier d'en faire partie.

Sonia MABROUK. - Quel que soit l'âge de l'individu ?

François HAUT. - Ce n'est pas quel que soit l'âge. La bande, c'est quelque chose qu'on commence très jeune.

Sonia MABROUK. - Un adolescent peut se dire à 12 ans : je fais partie d'une bande, délibérément ?

François HAUT. - Oui, c'est le plus souvent un choix délibéré.

Sonia MABROUK. - L'ancien ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, dans un livre sur la délinquance juvénile que vous avez peut-être lu, a écrit que le jeune qui fait partie d'une bande ne l'a généralement pas choisi, mais y est contraint.

François HAUT. - Je ne suis pas certain que l'on y soit réellement contraint. On ne peut peut-être pas faire autrement que de graviter autour et de rendre service de temps en temps, mais quand on participe vraiment, on le fait délibérément.

Sonia MABROUK. - Nous allons laisser la parole à l'assistance.

Question de la salle. - Ma question est un peu orientée par mon appartenance, pendant trente ans, au ministère de la Culture. Que peut-on dire d'une politique publique qui considère que des modes d'expression que vous avez cités, tels que le rap, les graffitis, les tags, sont des modes d'expression insérés dans la société et totalement distants de ces phénomènes de violence sociale ?

Il est certain que ni Bram Stoker ni Lord Byron n'étaient le docteur Jekyll ou Dracula ; il est certain aussi qu'il y a beaucoup de plasticiens reconnus, exposés dans les musées, vivant une vie totalement normale de bourgeois germanopratin, mais où la limite se pose-t-elle et que faudrait-il faire pour ne pas tomber, surtout à l'échelle de l'action culturelle locale, dans le piège d'apporter de l'essence à cette petite machine de violence sociale ?

François HAUT. - J'ai un peu tendance à penser que peindre les murs, quand on n'y est pas autorisé et que ce n'est pas son métier, est plutôt de la dégradation qu'autre chose. C'est un sentiment qui m'appartient et je vous le livre comme je le ressens.

Je pense aussi que souhaiter la mort des gendarmes ou des policiers dans des morceaux de musique relève de la plainte au pénal et non du ministère de la Culture.

Sous ces réserves, je n'ai pas à juger la politique publique, ou tout au moins pas dans l'exercice que je suis en train de faire, car on se garde bien les uns et les autres de vouloir apporter des solutions. Nous sommes des criminologues. À ce titre, nous

sommes amenés à faire des diagnostics. Aux hommes politiques ensuite d'en tirer les conséquences. Voilà ce que je pourrais vous répondre.

Question de la salle. - J'aimerais savoir ce que vous pensez de la proposition du député-maire du 18^e arrondissement (à Paris), Daniel Vaillant, ancien ministre de l'Intérieur, de construire des fermes de cannabis bio en France ? C'est un député socialiste.

François HAUT. - La question de la légalisation, ou non – puisque c'est de cela qu'il semble s'agir –, des stupéfiants est un vaste débat. Ce n'est pas exactement notre sujet. En ce qui me concerne, je ne suis pas favorable à la légalisation des stupéfiants pour diverses raisons : d'abord de santé publique, qui semblent assez claires et évidentes, et ensuite de criminologie, de déplacement des problèmes. À partir du moment où on ne vend plus de cigarettes ou plus d'alcool aux gens ayant moins de 18 ans, on voit des personnes de plus de 18 ans en vendre sous le manteau. Il en sera de même avec la drogue. Je ne suis pas certain que des fermes de cannabis soient un élément de réponse.

Georges MESMIN (député honoraire). - D'après ce que vous avez dit, le territoire suspect doit être relativement facile à déceler, car il y a tout de même des victimes qui vont se plaindre dans les commissariats. Je suis surpris de ne pas entendre que la police met de très gros moyens. Cela ne doit pas être impossible de passer au peigne fin tout ce qui se trouve dans ces deux tours.

François HAUT. - Pendant des années, ce sont un peu les méthodes qui ont été utilisées. Quand on parlait d'opération dans tel ou tel quartier, il s'agissait effectivement d'un déploiement de forces. C'est incontestable. Cela n'a pas donné de grands résultats puisque, pendant longtemps, on a vu les bandes et les problèmes se multiplier.

On est face à une question simple en apparence, mais compliquée en réalité : si on va quelque part, même en très grand nombre, mais qu'on n'a pas d'informations suffisamment précises, on est aveugle ou borgne et on a beaucoup de difficulté à résoudre les problèmes. Les choses disparaissent car il y a des tas de gens qui ont de grandes capacités à se fondre dans le paysage.

Le territoire est effectivement visible, mais ce n'est pas parce qu'on sait qu'il y a à la fois un territoire et une bande qui y sévit que l'on va pouvoir intervenir.

Maintenant, il se passe des choses très intéressantes dans la connaissance et la lutte contre ces phénomènes. Pendant très longtemps, on n'avait pas voulu les regarder et, encore aujourd'hui, je ne suis pas certain que tout le monde ait vraiment envie de les voir.

Xavier RAUFER. - Pour lutter contre ces phénomènes criminels du type de ceux

dont François a parlé, nous avons maintenant une pratique d'intervention avec des gens du ministère de l'Intérieur chinois. Ces pratiques remontent pratiquement à dix ans. Petit à petit, à la manière chinoise, c'est-à-dire en faisant des banquets le soir, on est arrivé à avoir la confiance, les vraies données et les vrais faits. Il est intéressant d'écouter les Chinois qui, en la matière, ont une expérience beaucoup plus longue et des moyens infiniment supérieurs, et qui n'ont pas, c'est vrai, les entraves à l'action que sont les droits de l'homme, l'État de droit, etc.

Sonia MABROUK. - Entrave, les droits de l'homme ? Il faut oser le dire !

Xavier RAUFER. - C'est ce que eux pensent, ce n'est pas ce que je pense. Dans ces conditions, vous avez la preuve absolue que les opérations coup-de-poing et les réactions violentes ne servent absolument à rien.

La police chinoise, qui est à l'origine une police idéologique, a été mise en place, non pas pour protéger la population, mais pour protéger le pouvoir de l'opposition politique du Kouo-Min-Tang. Quand la mafia est détectée dans un endroit, la police chinoise entame, ce qu'elle appelle, une campagne de rectification : on envoie pratiquement les blindés, on arrête des milliers de personnes. À la fin, des gens sont envoyés dans des camps où on les rééduque, d'autres sont placés dans des camps plus durs et certains prennent une balle dans la tête au milieu du stade. Cette méthode ne sert à rien.

Nous venons d'avoir le résultat d'une enquête très lourde faite par le pape de la criminologie chinoise sur l'histoire criminelle de son pays : c'est l'histoire d'un tragique échec, car chaque fois, après une période de rémission, la situation s'aggrave. Les opérations coup-de-poing ne servent à rien, même quand on a des moyens incomparablement supérieurs aux nôtres en matière de répression. La répression aveugle ne sert à rien. Quand on met en œuvre une campagne de rectification, des milliers de personnes sont informées que l'on va mettre un bulldozer répressif en place. Il suffit de trois ripoux pour que le patron de la triade du coin soit prévenu, il attend tranquillement à Singapour ou à Taïwan que cela se calme ; après, il revient. Et les comparses, les complices, les sbires, les deuxièmes couteaux qui ont été envoyés au goulag ou fusillés sont naturellement remplacés le lendemain matin.

Les Chinois s'interrogent beaucoup sur ces méthodes qu'ils sont sans doute en train d'abroger car elles ne fonctionnent pas. La répression aveugle peut faire plaisir. Certains se disent : « ce sont des gens désagréables qui vendent de la drogue, bien fait pour eux », mais, en termes d'amélioration réelle de la sécurité dans la durée, cela ne sert à rien.

Sonia MABROUK. - Je donne la parole à Pascal Junghans. Nous allons parler plus précisément de la prédation financière et des nouvelles menaces, car il y a aussi une délinquance économique.

Pascal JUNGHANS. - On peut appeler cela la criminalité économique.

Le président Roosevelt affirmait : « Être gouverné par l'argent organisé est aussi dangereux que par le crime organisé. » J'aime bien cette réflexion, d'autant plus qu'elle a été prononcée à un moment où l'économie allait très mal. C'était dans les années 1930, la pire crise économique avant celle que nous connaissons aujourd'hui, et vous allez comprendre pourquoi je fais un parallèle entre 1929 et 2011.

Cet avertissement du président Roosevelt justifie amplement que nous évoquions le rôle de l'argent organisé, c'est-à-dire la finance, dans ce colloque qui vise à déterminer comment détecter les nouvelles menaces.

Disons-le tout de suite, le monde de la finance en soi n'est pas mauvais. Il est nécessaire au bon fonctionnement des économies et à la création de richesse. Ce qui est particulièrement pernicieux, c'est le poids extraordinaire, au sens propre comme au sens figuré, qu'a acquis ce monde de la finance. Aujourd'hui, on voit tous les jours avec les agences de notation, Standard & Poor's, Moody's, Fitch, que ce monde a dépassé les limites et comme le disait le regretté Pierre Dac : « Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites », et je parle ici de bornes morales, de limites morales. Mon propos va aussi aller dans ce sens.

Aujourd'hui, l'argent organisé agit sans contrôle. La liberté est totale. C'est la liberté du renard libre dans le poulailler. À cet instant, on peut dire : le crime rôde. Il a un nom, pas « Shitland », mais « déstabilisation d'entreprise, blanchiment, chômage ».

Je vais évoquer des comportements qui relèvent assez bien de ce que François Haut vient de relater, excepté que les bandes dont je vais parler se trouvent dans les tours de Wall Street, pas en banlieue parisienne. Je vais le démontrer au travers d'un exemple qui concerne quelques dizaines de milliards d'euros et quelques centaines de milliers de salariés. Et, à travers cet exemple, je vais essayer de montrer comment on pourrait détecter à l'avance ces manœuvres financières.

Je vais tout de suite vous infliger un redoutable mal de crâne pour définir l'arme du crime qui s'appelle les « *American Depositary Receipts Unsponsored* », que l'on peut traduire en bon français par « ADR non parrainés ». Rapidement, que sont ces ADR non parrainés ?

Certaines entreprises non américaines – françaises, chinoises, etc. – sont cotées à Wall Street sous la forme d'actions pour recueillir les fonds d'épargnants américains via notamment des fonds de retraite. Comme les règles imposées à ces entreprises pour protéger l'épargnant américain sont lourdes et coûteuses, certaines choisissent de ne pas être cotées sous la forme d'actions, mais sous la forme d'un titre de deuxième rang, moins prestigieux, avec moins d'obligations pour les entreprises elles-mêmes et moins de sécurité pour les épargnants. C'est ce que l'on appelle les *American Depositary Receipts*, les ADR simples.

Notez bien un point essentiel : les entreprises non américaines décident elles-mêmes du lancement de ces plans d'ADR et les proposent ensuite aux épargnants

qui décident de les acheter ou non.

Mais, et c'est là que les choses deviennent intéressantes pour notre sujet, il s'est trouvé un avocat, un de ces formidables avocats américains que l'on voit dans les séries télévisées, pour trouver une pépite dans la loi en découvrant que l'on pouvait créer ces fameux ADR sans même l'accord de l'entreprise, sans même la prévenir. Vous voyez la situation. L'action est tout de même une part du capital social de l'entreprise et sa création échappe à l'entreprise. Voilà comment sont nés les ADR non parrainés, par la seule volonté des banques.

Je dois dire que ces ADR non parrainés m'ont apporté le plus grand plaisir que j'ai eu en vingt-six ans de journalisme. Imaginez, un jour de novembre 2006, le 14 pour être précis, à 9 heures moins une, soit une minute avant l'ouverture de Wall Street. J'appelle le directeur de la communication financière d'un grand groupe européen, EADS.

– Bonjour et bravo, depuis une minute, vous êtes cotés à Wall Street.

– Pascal, vous avez passé une soirée un peu trop arrosée, vous savez bien que nous ne sommes pas cotés à Wall Street et que nous n'avons jamais eu l'intention d'y être !

Moi, ricanant un peu :

– Eh bien si ! Vous y serez dans une minute. J'ai le document de la Securities and Exchange Commission (SEC) – l'AMF américaine – et la banque peut même émettre jusqu'à 12,5 % de votre capital.

Le directeur de la communication, un peu paniqué :

– Ce n'est pas possible, je vais me renseigner. Je vous rappelle.

Il s'est renseigné. C'était vrai évidemment. J'étais à *La Tribune* à l'époque, journal respecté, nous n'allions pas écrire n'importe quoi.

Deux ans après, le 19 novembre 2008, notez bien aussi la date, c'est-à-dire deux mois après la faillite de Northern Rock qui a marqué le début de la grande crise que nous vivons encore actuellement, une époque où les dirigeants économiques mondiaux avaient les yeux tournés ailleurs, trois banques ont lancé ces plans d'ADR non sponsorisés, non pas sur une seule entreprise comme EADS, mais sur 1 400 petites entreprises mondiales. Exemples français : Bouygues, Accor, EDF, PPR, Vivendi. Cela représente quelques milliards de dollars. À la manœuvre, j'ai cité les banques, de « petites banques » bien sûr : Bank of New York, première banque mondiale pour la gestion d'actifs, City Bank, qui figure parmi les premiers groupes bancaires mondiaux, Deutsche Bank, etc. Donc du lourd, du très lourd.

Ces mastodontes, ayant pignon sur rue, se sont, en fait, comportés comme de dangereux malfaiteurs. Ils font partie, à mon sens, de ces « bandes » dont parlait François. Ils ont pris en otage les grands groupes concernés, ils ont pratiqué le racket, ils ont créé des zones de non-droit parfaitement opaques, le tout avec des avocats.

Je vais montrer comment cela s'est passé. D'abord, une « prise d'otages » de ces groupes par les banques. Ces grands groupes sont les fleurons de l'industrie et des

services, ils emploient des centaines de milliers de salariés et, tout à coup, ils ne sont plus maîtres de leur destin, ils ne décident plus de leur avenir.

Un seul exemple de ce piège fatal : les entreprises qui ont été frappées par ces plans d'ADR non parrainés ne peuvent plus acheter d'entreprises aux États-Unis en actions. Elles peuvent les acheter en cash, mais on sait que payer en actions est relativement peu coûteux, payer en cash est très cher. Des groupes comme Bouygues, Accor, EADS ne pouvaient plus acheter d'entreprises aux États-Unis. Or, pour ces grands groupes, l'accès au marché américain est tout à fait essentiel, cela conditionne leur développement. Oui, pris en otage, car pour y échapper, la seule solution est de négocier le retrait de ces programmes d'ADR négociés avec les banques, et vous savez que, dans une négociation, il faut payer. Les deux parties paient. On vend ce que l'on a.

Deuxième méthode criminelle : le racket. C'est très simple. Avant le lancement de ces programmes, une alliance s'est créée entre de grandes banques et de grands cabinets d'avocats d'affaires. Certains de ces cabinets – on ne peut pas les nommer, mais j'en parle dans un excellent article publié récemment par Xavier Raufer – ont travaillé main dans la main avec les banques pour créer les ADR non parrainés et placer les grands groupes industriels dans des situations très délicates. Or, ce sont ces mêmes cabinets d'avocats, à grand renfort de conférences publiques et d'articles dans les journaux, qui ont dit ensuite à ces grands groupes industriels : je vous propose mon aide pour vous prémunir contre ces plans d'ADR non parrainés, contre les méfaits de ces plans.

Finalement, c'est un peu comme dans ces territoires dont parlait François Haut tout à l'heure, une partie de la bande va voir les gens, menace de brûler la boutique, le commerce, et l'autre partie de la bande, le lendemain, vient et dit : si vous ne voulez pas être brûlé par ces « voyous », vous me payez et j'assure votre sécurité. C'est un peu le cas avec ces ADR non parrainés. Le seul problème, c'est que ce sont de grandes banques et de grands cabinets d'avocats d'affaires qui sont aux manettes.

Troisième attitude, très caractéristique d'un comportement criminel : les banques ont créé avec ces ADR de véritables zones de non-droit. Je ne parle pas des paradis fiscaux. C'est dépassé. Ces ADR non parrainés ont été massivement créés en novembre 2008 avec, je le rappelle, 1 400 groupes de taille mondiale de tous les pays et ils se négocient de gré à gré, sur un marché dit des « Pink Quote » (un joli nom). C'est une vraie jungle, digne des cités évoquées par François Haut. C'est un marché décrit par la Securities and Exchange Commission, comme un marché parfaitement opaque, sans règles, sans informations fiables ni sur les entreprises qui y participent ni sur les volumes échangés. La SEC met en garde les investisseurs que nous sommes : surtout, n'y allez pas. Renseignez-vous avant, on ne sait pas très bien ce qui s'y passe.

C'est en fait un véritable paradis financier au cœur même de Wall Street, un véritable coupe-gorge financier contre lequel les autorités financières américaines ne

peuvent rien faire.

Alors, prise d'otages, racket, zone de non-droit, ces ADR non parrainés sont un vrai bonheur pour l'argent organisé. Ils ont sophistiqué les pratiques du crime organisé et l'ont justifié par la raison économique, comme l'on pourrait parler de raison d'État.

Reste alors, à travers cet exemple des ADR non parrainés, à tenter de trouver les pistes pour détecter à l'avance les menées de l'argent organisé.

D'abord, repérer les lieux qui permettent d'échapper au contrôle de l'État et les surveiller, car l'État pourrait intervenir contre eux. Regardez les paradis fiscaux. Le G20, en 2008, a bien compris que la crise venait en partie de là et, sous l'impulsion notamment du président Sarkozy, a demandé que ces paradis soient fermés. Ils l'ont été, ou non, c'était bien d'essayer d'agir contre eux et, de toute façon, comme je vous l'ai dit, c'est du passé.

Deuxième espace pour échapper au contrôle de l'État, les cabinets d'avocats internationaux spécialisés dans l'arbitrage. L'arbitrage est une technique pour régler les conflits lorsque les enjeux sont importants ou sulfureux, pour créer un droit de manière privée, un droit qui échappe au contrôle de l'État. Le contentieux dans ces cabinets d'arbitrage est confié à une troïka de professionnels du droit. Les débats sont secrets et la décision est sans appel.

Enfin, troisième lieu à surveiller, ces marchés spéciaux boursiers. J'ai cité les Pink Quotes de New York, mais il existe des structures similaires à la City de Londres. Il y a une dizaine d'années, il y a d'ailleurs eu un très beau rapport parlementaire à l'Assemblée nationale qui a mis en avant ce rôle de paradis fiscal de la City de Londres.

Donc, oui, on peut agir contre cette criminalité et c'est aux experts de la finance criminelle de mener la surveillance afin de suivre l'évolution de ces lieux d'où partent les coups les plus rudes portés par l'argent organisé contre nos sociétés.

En ce moment, on parle beaucoup de surveiller les banques. Je crois à la nature humaine et à sa bonté, mais c'est un peu compliqué quand on s'intéresse aux affaires criminelles. Il y a des banques, ayant pignon sur rue, dont des salariés sont régulièrement mis en cause pour malversations, fraude, blanchiment. C'est le cas des trois banques dont j'ai parlé, Bank of New York, City Group et Deutsche Bank. Toutes les trois ont eu des soucis avec les autorités judiciaires américaines pour des affaires de fraude et de blanchiment. Elles ont négocié. Évidemment, ce sont des salariés qui ont trinqué, qui ont eu droit à des pénalités très élevées, voire à des peines de prison.

Globalement, on peut se demander si ce ne sont pas ces institutions qui poussent les cadres à se lancer dans ces affaires sans filet : si cela fonctionne, le cadre est promu à de hautes fonctions ; s'il est pris la main dans le sac, il est viré et condamné. Les entreprises, notamment américaines, publient des chartes d'éthique. Si un salarié est pris la main dans le sac, la charte d'éthique étant annexée à son contrat

de travail (il a rompu son contrat de travail de fait), il est donc viré pour faute lourde, et il ne peut rien faire face aux rigueurs de la loi. Il a joué, il a perdu.

Là aussi, c'est aux experts de la finance criminelle d'exercer une surveillance accrue de ces institutions, partant du principe qu'une fois qu'un crime est commis dans une banque cela peut se reproduire dans une autre. Cela relève du simple réflexe de police malgré la présomption d'innocence.

L'autre piste pour débusquer ces criminels, c'est un peu la surveillance du passé. « N'est nouveau que ce qui a été oublié », dit un vieux proverbe russe. En fait, tout se passe comme si ces produits délinquants étaient créés régulièrement par les financiers, lancés sur le marché, utilisés ou non, et puis repris quelques années plus tard, mais cette fois avec une intention maligne.

Les ADR non parrainés ont été créés dans les années 1980. À l'époque, peu rentables, ils semblaient mourir de leur belle mort. Ils ont été relancés par une modification minime de la loi, créée par ces avocats dont je parlais tout à l'heure, la loi boursière américaine, et cette fois avec des perspectives totalement sulfureuses.

Là encore, il faut que les experts de la finance criminelle tiennent à jour scrupuleusement la liste des produits lancés, abandonnés ou non, et surveillent les évolutions des lois boursières américaines. Et peut-être de cela naîtra la vérité !

Voilà des pistes pour détecter à l'avance les malversations de l'argent organisé. Ce n'est pas simple tant il se protège avec efficacité, mais c'est nécessaire.

En conclusion, pour combattre l'argent organisé qui est aussi dangereux que le crime organisé, le meilleur outil reste ce que nous appelons le décèlement précoce, défini par Xavier Raufer. C'est vraiment une urgence. Je regrette qu'aujourd'hui les États soient largement aux abonnés absents dans cette lutte contre l'argent organisé. Peut-être que la taxe sur les transactions financières proposée par le Prix Nobel Tobin et reprise récemment par le président de la République sera un instrument idoine. Surveiller les flux financiers permet de détecter les malversations. On sait aujourd'hui qu'en France le meilleur moyen de lutter contre l'argent frauduleux, ce sont les impôts. Mais, de là, naissent les paradis fiscaux qui permettent d'échapper au fisc, au contrôle de l'État. Je plaide pour un retour de la morale. Si ces instruments financiers existent, c'est parce que de jeunes financiers ont perdu le sens de cette morale et considèrent que finalement seule l'efficacité compte, et l'efficacité telle que je l'ai décrite est un instrument criminel.

Cet appel au retour de la morale est peut-être simpliste, mais c'est ce à quoi je crois.

Sonia MABROUK. - J'ai deux questions en une. D'abord, vous avez cité tout à l'heure des grands groupes comme PPR, Vivendi, EADS. À la tête de ces groupes, ce ne sont pas des « pigeons ». Comment expliquez-vous que ces grands dirigeants ne soient pas sensibilisés à la sécurité économique dont vous parlez ? Quel est aussi le rôle de l'État dans ce domaine stratégique de compétitivité ? N'est-ce pas à l'État de mettre en place un système de programme de sécurité économique, selon vous ?

Pascal JUNGHANS. - Pour répondre à votre première question, il y a une espèce d'angélisme de nos dirigeants économiques. Pour eux, le crime n'existe pas, ils n'imaginent pas la malveillance, la réalité noire des choses.

Sonia MABROUK. - À la tête de PPR, Vivendi, EADS, ils ne savent pas ?

Pascal JUNGHANS. - Il y a une espèce d'angélisme, c'est très moral.

Quant à l'État, je dois l'absoudre un peu, car ces manœuvres se déroulent au plan mondial. L'État essaie de contrôler un territoire avec des lois nationales et il ne peut rien faire contre des manœuvres se déroulant aux États-Unis ou au fin fond des îles Caïmans, « alligator » ou « crocodile ».

Sonia MABROUK. - Mesdames et messieurs, avez-vous des questions ?

Yves POZZO DI BORGO. - Il y a quelques jours, j'ai demandé à la commission des finances du Sénat qu'elle me communique le rapport Standard & Poor's sur la perte du AAA français. Et cette même commission des finances m'a répondu : on n'a pas le rapport Standard & Poor's, car il faut leur acheter. C'est édifiant.

Je considère que cette influence mafieuse est un point fondamental de la crise financière et du délabrement de la situation économique mondiale. Vous avez raison de dire que la France est dans une logique hexagonale très précise, mais nous avons tout de même quelques intelligences à Bercy et surtout quelques intelligences qui irriguent l'Europe. On a également de bons fonctionnaires qui irriguent nos banques et qui viennent de notre inspection des Finances, alors ne peuvent-ils pas agir ou au moins tirer les sonnettes d'alarme au bon moment ?

Pascal JUNGHANS. - Sur cette affaire spécifique des ADR non parrainés, quand j'ai sorti l'information dans *La Tribune*, il y a eu assez vite une enquête conjointe de l'inspection générale des Finances et de certains services de l'État. Ils ont bien montré que c'était dangereux.

Yves POZZO DI BORGO. - Ils savaient, donc ?

Pascal JUNGHANS. - Oui, mais trop tard, et après j'ignore ce qui s'est passé.

Sonia MABROUK. - On va continuer à évoquer les menaces nouvelles et s'intéresser plus précisément à ce qui s'estompe, à ce qui émerge. Voyons maintenant comment déceler ces menaces.

Xavier RAUFER. - Juste un mot d'abord si vous le permettez sur cette question de la criminalité financière.

J'ai rencontré il y a quelques années les responsables d'une association financière qui publie chaque année un rapport moral sur l'argent. Elle est composée de diverses personnalités dont plusieurs de l'inspection des Finances et de Bercy. C'était un groupe assez homogène. Je ne parlais pas de caste, bien que cela y ressemble : des gens qui sont habillés pareil, qui parlent la même langue, qui s'appellent tous par leur prénom, qui se connaissent, semble-t-il. On s'est donc trouvés tous ensemble dans une salle de réunion.

Je suis donc au milieu de ce cénacle d'inspecteurs des Finances qui dresse le rapport moral sur l'argent, une espèce de bras extérieur de la Caisse des dépôts et consignations. Je leur dis : il vient de paraître dans l'État du New Jersey, qui est le plus infiltré par la mafia italo-américaine, un rapport très intéressant.

À l'époque, nous disposions d'éléments extrêmement inquiétants sur la pénétration des familles mafieuses de New York à Wall Street, au New York Stock Exchange, pendant la bulle Internet. Il y a eu d'ailleurs un procès appelé « Mob on Wall Street », la mafia à Wall Street, qui a donné lieu à toutes sortes d'enquêtes, de rapports montrant à l'évidence que des centaines millions de dollars, peut-être des milliards, avaient été siphonnés par la mafia. On ne sait pas exactement combien puisque les individus arrêtés n'étaient pas très bavards. Ils avaient plus à perdre en racontant des choses à la justice.

J'aurais proposé d'organiser un défilé de femmes nues au milieu de l'inspection de Finances, je n'aurais pas été reçu autrement. J'ai eu droit à des silences terrifiés, on m'a expliqué que je parlais de choses pas convenables et je n'ai plus jamais été invité.

J'ai donc envoyé une lettre au président de cette association pour lui dire qu'un philosophe français, un vrai, avait dit un jour : « La réalité est insupportable, mais irrémédiable. » Vous allez vous apercevoir que j'avais raison de les avoir prévenus.

Peu de temps après, a surgi l'affaire Madoff, dont beaucoup de gens ont souffert aussi en France.

Les diverses inspections des principaux ministères des Finances ont donc été saisies et qu'a-t-on découvert ? Que le bras droit de Madoff à Wall Street était jadis le conseiller fiscal de la famille mafieuse de Boston (dite famille de la Nouvelle-Angleterre). Ce n'était pas un secret, car il y avait sur cela des pages entières dans le quotidien *Boston Globe* et, par conséquent, ce n'était pas la peine de gratter très loin dans l'affaire Madoff pour découvrir l'influence du crime organisé.

Un autre moyen qui permet de découvrir la réalité des influences criminelles et mafieuses dans cette affaire était la simple observation. Quand un individu peut négocier avec la justice, mais qu'il s'enferme dans un silence terrifié, se laisse condamner à cent soixante-quinze ans de prison et déclare « je suis tranquille en prison, au moins on ne risque plus de m'assassiner », il est probable qu'il lui ait été conseillé, pour sa santé et celle de sa famille, de bien vouloir se taire sur les tenants et aboutissants de cette affaire.

Affaire quand on la suit de près qui ressemble à un vrai feuilleton. Si jamais on en mettait le quart dans un feuilleton télévisé, les gens trouveraient que ce n'est pas crédible. Entre le principal bénéficiaire des fonds Madoff qui se noie dans une piscine quasiment vide et un autre qui se suicide sans motif évident, c'est une illustration parfaitement caricaturale de ce qui arrive quand on emploie envers les gens du monde des finances – qui, à l'origine, sont peut-être honnêtes, mais qui sont incités à ne pas le rester – l'arme terrifiante et imparable qu'est l'intimidation. L'intimidation, cela se résume en une seule phrase : « On sait où tes enfants vont à l'école. » Et l'intimidation, ça fonctionne ! À partir du moment où l'on intimide les gens, ils se laissent condamner à cent soixante-quinze ans de prison sans rien dire et ajoutent même qu'ils sont bien heureux d'y être.

Voilà, il y a donc bien deux formes de criminalité. La première qui se passe dans la rue et l'autre, dans les bureaux.

Quand on s'intéresse uniquement à la criminalité de rue, celle dont François Haut a parlé, on laisse tomber la criminalité des bureaux et on a naturellement affaire à des réactions indignées d'une partie de la population.

Prenons un exemple concret. Lors d'un rendez-vous du côté de La Défense, je me suis perdu et je suis tombé à l'entrée d'une cité où des jeunes tenaient les murs. L'un d'eux me reconnaît : « Je t'ai vu chez Calvi. » On bavarde deux minutes et il me dit : « Tu sais, tu es complètement dans l'erreur. » Il me montre les tours de La Défense : « Les vrais bandits aujourd'hui, ce n'est pas nous, c'est eux là-haut. » Il était fort conscient du fait que, même s'il y a sans doute beaucoup de jeunes bandits que la police arrête à cause d'une attraction malsaine pour les kalachnikovs, il y a aussi des bandits qui travaillent dans les bureaux et qui ne sont pas tous condamnés aussi durement qu'ils mériteraient de l'être.

Dans un État de droit, il doit y avoir un équilibre entre la prévention et la répression des crimes de la rue et celles des crimes de bureau. C'est la raison pour laquelle les deux intervenants précédents ont attiré votre attention sur ce qu'il y avait de nouveau et de dangereux dans ces formes de criminalité.

J'ajoute qu'à un moment donné, en matière de sécurité intérieure ou extérieure, un pays n'a qu'un seul vrai problème, le reste est accessoire. Pour prendre un exemple caricatural, en 1939, en matière de sécurité extérieure, la France avait un seul problème : l'autre côté du Rhin. S'il n'y a plus cela, le reste est franchement anecdotique. À un moment donné, en termes de sécurité intérieure ou extérieure, un pays a un problème et pas deux.

Le problème aujourd'hui, dans le domaine de la criminalité de rue en France, et c'est le seul, ce sont les bandes. C'est un terme extrêmement flou. C'est par exemple cinq copains au chômage qui s'ennuient et se réunissent en bas de l'immeuble car ils ne peuvent pas regarder la télé toute la journée. Ce ne sont pas eux qui nous intéressent, nous, criminologues. Nous étudions les bandes criminelles, ceux qui sont, comme le dit très joliment la criminologie du XIX^e siècle, des crimi-

nels d'habitude, ceux qui utilisent la kalachnikov soit pour des guerres de territoire, soit pour des règlements de comptes.

Ce problème des bandes résume et rassemble absolument tous les autres.

Or, ce problème relève purement de la décision politique. Il n'y a pas besoin d'un policier en plus, pas besoin d'un centime en plus, d'une loi en plus, il y a seulement besoin de faire ce que la science politique caractérise comme la prérogative du souverain. Est souverain celui qui désigne l'ennemi. On ne parlera pas ici d'ennemi, car ce n'est pas la guerre de 1914, mais on parlera de celui qui provoque le problème.

Une quantité immense des infractions est commise par 5 % des malfaiteurs. La préfecture de police commence à travailler sérieusement sur ces problèmes dans une vision préemptive, c'est-à-dire connaître avant d'agir, tout comme le médecin fait un diagnostic avant de prescrire un traitement. On sait qu'en région parisienne 5 % des malfaiteurs sont à l'origine d'environ la moitié des infractions. Ce sont des délinquants hyperactifs. Il y a des hyperactifs dans des tas de domaines et ce sont ceux-là, en matière criminelle, qu'il faut cibler prioritairement.

Est-ce confirmé par les statistiques ? Oui. Un exemple. Il y a trois ans, dans un département de la grande périphérie parisienne, deux frères, qui étaient les caïds du coin, se sont tués dans un accident de moto car ils roulaient sans casque. À la fin de l'année, la criminalité constatée dans le département avait baissé de 50 %. Sur cent infractions dangereuses, cinquante étaient dues à ces deux seuls individus. C'est un exemple un peu caricatural. D'ordinaire, c'est un peu plus nuancé. Malgré tout, on a la certitude qu'en s'en prenant à ce genre d'individus, on peut obtenir des résultats considérables en peu de temps.

Pourquoi ne le fait-on pas ? Nous sommes dans un État de droit, ce qui veut dire que la police ne s'autosaisit pas et ne décide pas elle-même de ses stratégies. C'est un problème de décision politique. Il faut que quelqu'un expose la réalité et ordonne le passage à l'acte. À partir du moment où on le fait, on obtient des résultats.

Comment sait-on que cela fonctionne ? Vous avez sans doute encore en tête le passage à l'euro. Jamais dans l'histoire, on avait vu tant de camions blindés convoier autant de billets de banque à travers la France pour remplacer les francs par les euros. L'opération a été organisée de manière strictement policière. On n'a pas analysé le profil social des braqueurs ni leurs difficultés psychologiques enfantines, sinon intra-utérines, on n'a pas donné dans la culture de l'excuse, on n'a pas offert des subventions généreuses, on s'est contenté de faire le boulot.

On a tout simplement ciblé les gens susceptibles d'attaquer des fourgons. La police, en gros, connaît ses « clients ». Elle les a marqués à la culotte. Résultat, sans subvention, sans pleurnicherie d'associations anti-cesta ou anti-cela, alors qu'il y avait deux gros braquages de fourgons par mois, il n'y en a eu qu'un seul dans toute l'année. Les « voyous », on sait qui c'est, ils sont peu nombreux et, quand on fait un travail convenable sur eux dans le strict respect de l'État de droit, on peut les dissuader efficacement. C'est le premier point sur les bandes et les gangs.

Deuxième point important, car autrement l'injustice règne, il n'y a pas de raison que la criminalité soit réprimée dans le cas des attaques de fourgons et qu'elle ne le soit pas quand des individus, par des méthodes frauduleuses, détournent des milliards, les mettent sur des comptes à l'étranger et vivent grassement avec. C'est le problème de la piraterie financière. Ces deux problèmes, dans les rues et dans les bureaux, sont ceux que connaît la France aujourd'hui. C'est à ceux-là qu'il faut s'intéresser pour arriver à faire des diagnostics et ensuite pouvoir les combattre.

Ainsi, notre département de recherche¹ concentre son activité sur un seul domaine : l'étude et l'anticipation des phénomènes criminels.

La singularité de notre époque est que, pour la première fois dans l'histoire de notre continent, l'ennemi ne va pas de soi. Mon père a fait la Deuxième Guerre mondiale, mon grand-père la Première. Si on leur demandait qui était l'ennemi, ils répondaient rapidement et clairement, et ainsi de suite jusqu'à la guerre de Cent ans. Les Anglais, puis les Allemands. Or, pour la première fois, l'ennemi ne va pas de soi.

Du fait d'une culture administrative ancienne, un peu archaïque, la phase diagnostic dans les travaux officiels n'est pas aussi méthodique qu'elle le devrait. J'ai participé aux travaux préparatoires au Livre blanc sur la Sécurité. Ce document explique longuement pourquoi il y a lieu de réserver certaines zones à la police et d'autres à la gendarmerie, ce qui est fort bien car il faut des territoires bien déterminés. Cependant, pas une ligne n'est consacrée à expliquer qui on doit affronter et quels sont les gens qui posent problème en France. La phase diagnostic est tout simplement omise.

Et ce que l'on sait du renouvellement du Livre blanc de la Défense, qui va paraître prochainement, montre que la phase du diagnostic – qu'est-ce qui pose problème ? Qu'est-ce qui est dangereux ? – est de nouveau complètement omise.

D'où l'idée de consacrer un colloque à cette défaillance de diagnostic, à ce qui pose problème, aux menaces, aux dangers, pour ne pas faire comme au temps de la médecine soviétique où l'on soignait les gens en fonction des médicaments qui restaient dans les rayons et non en fonction des maladies dont ils souffraient.

J'ai bien compris que partout et toujours les administrations détestent changer d'ennemi. Une fois qu'elles ont un ennemi, c'est bien. Pendant la guerre froide, on a eu le même pendant quarante-quatre ans, c'était mieux car, à la fin, on le connaissait par cœur. Une personne dans le renseignement français qui suivait l'Union soviétique pouvait partir un mois en vacances : à son retour, Brejnev était toujours branché sur le même tuyau et rien n'avait changé.

Aujourd'hui, l'ennemi change tout le temps. Les personnes qui s'occupaient du terrorisme islamiste provenant du Maghreb devaient tout surveiller comme le lait sur le feu. Dans les sept années d'existence effective du GIA, ce dernier a dû chan-

1. Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines de Paris 2-Panthéon-Assas. (NDLR)

ger dix fois d'émir. Nous sommes donc dans cette logique d'instabilité.

On a mis longtemps à comprendre ce phénomène de terrorisme dont on a un peu de mal à sortir aujourd'hui. Pourtant, en Europe, le terrorisme est en train de mourir. Dans l'histoire du monde, on peut identifier quatre vagues de terrorisme :

- les anarchistes avant la guerre de 1914. La petite flamme de l'anarchie a été soufflée par l'énorme brasier de la guerre de 1914 ;

- le terrorisme balkanique avant la guerre de 1939-1945. La Seconde Guerre mondiale a produit une conséquence identique ;

- la vague nationaliste arabe, celle des dissidents palestiniens. En même temps, les organisations communistes combattantes : Brigades rouges, etc. Tout cela a disparu avec la fin de la guerre froide. À chaque fois, il fallut un cataclysme mondial pour que ces mouvements disparaissent ;

- puis le courant djihadiste s'est découvert une vocation pour le terrorisme. Cette flamme est également en train de s'éteindre. Cela fait plusieurs années que, quand on parle du djihad à des jeunes dans la Péninsule arabe, ils vous regardent comme si vous leur parliez de la guerre de Cent ans. Si on leur demande s'ils accepteraient d'entrer à al-Qaida, ils vous regardent comme si vous leur proposiez de devenir gladiateur. Le djihad ne signifie plus rien pour eux. Manifestement, ils sont passés à autre chose.

En Europe, quelques mouvements terroristes existent encore au nord de l'Irlande et aussi quelques petits groupes d'anarchistes grecs. En dehors de ces cas isolés, c'est fini. C'est terminé. Arrêtons de continuer à nous faire peur avec le danger du terrorisme. Souvenons-nous, quand Ben Laden a été assassiné, certains disaient qu'il allait y avoir des représailles dans le monde entier. En fait, les seules réactions observées ont été pathétiques. À Karachi, voici plus de dix ans, au moment où les Américains entraient en Afghanistan, 300 000 hommes habillés de blanc défilaient dans les rues en scandant « nous monterons au paradis avec toi, Oussama ». Quand le même Ben Laden a été tué l'an dernier, il n'y avait que trente barbus, sur une place de Karachi, brandissant le portrait de leur héros. Les gens passaient devant, indifférents. Dans la tête des gens, al-Qaida, c'est mort.

Europol, dont le représentant, Michel Quillé, va parler après moi, a fait des statistiques sur les attentats terroristes en Europe entre 2009 et 2010. Au cours des deux dernières années, à travers l'Union européenne, on compte quelque huit cents attentats terroristes dont quatre seulement attribués à des islamistes (un en 2009 et deux ou trois en 2010). C'est bien le signe d'un phénomène en train de disparaître.

En revanche, les phénomènes criminels organisés sont en train de se développer. Il faut donc faire attention à ces phénomènes nouveaux. Il faut regarder les choses en germe, s'intéresser aux phénomènes qui s'amorcent, et regarder devant soi plutôt que de s'attarder sur les choses qui meurent. Bien entendu, on doit continuer de surveiller le terrorisme, mais ce n'est pas conceptuellement un danger pour l'avenir.

Il y a deux types de phénomènes importants pour l'avenir : d'un côté, ce que l'on

voit monter et, de l'autre, ce qui va surgir brutalement.

Parmi ces phénomènes importants pour l'avenir, il y a celui de la baisse significative de la consommation de drogue chez les toxicomanes les plus jeunes.

En Europe, la drogue est arrivée d'abord en Angleterre – la culture la plus américanisée – dans les années 1960. En 2008, quand on interrogeait les gens à la sortie des boîtes de nuit, on avait 90 % de drogués. En 2011, il n'y en a plus « que » 50 % ; chez les plus jeunes drogués britanniques, on en est à moins 20 % de consommation de cocaïne, moins 30 % de consommation de cannabis. Effectivement, depuis trois ans, il y a réellement une baisse de la consommation de la drogue.

Est-ce durable ? Oui, cette tendance se constate dans l'ensemble de l'Europe. En France, ce qui augmentait stagne et ce qui stagnait commence à baisser. Cela est valable pour toute l'Union européenne, même dans les pays qui sont les plus gros consommateurs, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne.

Comment cela se traduit-il ? En termes de criminologie, le marché du cannabis est estimé par l'Onu à 175 milliards de dollars par an. Imaginez une baisse de 30 %. Cela veut dire qu'il va y avoir 30 ou 40 milliards de dollars en moins dans la poche des bandits. Or, les sociétés criminelles – celle de la rue et celle des bureaux – décrites par François Haut et Pascal Junghans sont peuplées de fauves. Le fauve, il faut le nourrir ; si vous ne le nourrissez pas, il vous mange.

Si ce manque à gagner de 30 ou 40 milliards perdure dans les années qui viennent, beaucoup de gens vont mourir dans le monde criminel. Donc, il faut déjà être attentif à une explosion du nombre de guerres des gangs. On la voit déjà. Les kalachnikovs à Marseille, c'est cela. Il y a des territoires et il y a moins d'argent à prendre, donc il faut aller sur le territoire du voisin ou défendre le sien.

On a parlé de détecter les problèmes précocement. Pour nous, la seule question criminologique qui vaille est : les 40 milliards de dollars manquants, par quoi vont-ils être remplacés ?

En même temps que la consommation de drogue baisse, on assiste à une explosion de la contrefaçon, notamment des contrefaçons dangereuses : fausses pièces de voiture, fausses pièces d'avion, faux médicaments, faux produits de beauté, etc. Toutes ces contrefaçons sont dangereuses pour la santé publique ou pour la société au sens large. Stupéfiants ? Contrefaçons ? On ne peut pas encore dire si c'est parce que l'un descend que l'autre monte. On ne peut pas encore parler de vases communicants. Ce que l'on constate, c'est la concomitance de ces deux séries de faits.

Le décèlement précoce, c'est cela. Il ne consiste pas à avoir une boule de cristal. On observe ce qui se passe, on regarde tôt. Puis on vérifie quand il se passe quelque chose. Si c'est avéré ou non. Quand on a eu les premières informations sur ce qui se passait en Grande-Bretagne pour la drogue, on a appelé les « copains » à Scotland Yard. Ils ont confirmé que toutes les observations et statistiques disponibles allaient dans le même sens : la baisse.

Sonia MABROUK. - Vous parlez de la délinquance générale. Je ne peux pas m'empêcher de rappeler, car on a eu les chiffres du ministère de l'Intérieur il y a quelques jours, qu'il faut, dans ce domaine, une volonté politique, vous l'avez dit. Vous pensez qu'il n'y a pas assez de volonté politique ?

Xavier RAUFER. - Aujourd'hui, la France n'a pas un problème criminel gravissime. Ce qui se passe en France à l'heure actuelle et qui cependant nous pose problème n'est pas très grave. J'entends par là qu'il y a des choses insolubles, des choses extrêmement plus graves dans d'autres pays. On travaille beaucoup avec les Chinois sur les questions de sécurité. Ils ont un problème lourd, durable, et on ne sait pas bien comment ils vont le résoudre à court terme. Les Chinois ont un problème à la fois grave et durable – le nôtre n'est ni l'un ni l'autre, à condition de bien agir.

Notre problème criminel, je l'ai dit, est concentré sur vingt-six départements en France métropolitaine ; dans les autres, il ne se passe quasiment rien en termes de criminalité de rue. Dans les vingt-six départements, qui est en cause ? Les hyperactifs dont j'ai parlé. Sont-ils nombreux sur le territoire français ? Non. Dans le département du Val-de-Marne, il y a environ dix ans, une étude lumineuse sur cette idée du « noyau dur » a été faite. Des élus, des travailleurs sociaux, des politiques se sont mis autour de la table et ont essayé, au vu d'expériences concrètes de terrain et en ayant des noms et des profils en tête, de définir ce qu'est un noyau dur. Ils ont décidé que c'était dix-sept contacts avec la justice et la police. On pourrait mettre le curseur un peu différemment à vingt ou quinze, mais acceptons dix-sept. Or, à l'époque, pour le département du Val-de-Marne, ce noyau dur comptait moins de cinquante individus. Partant de là, chaque fois que je rencontrais des préfets, je leur posais la question : « Chez vous, qui c'est ? Combien sont-ils ? » À l'époque, le préfet du Nord m'avait dit : « Chez nous, c'est un peu rock'n'roll, ils doivent être une centaine. » Ceux bien sûr dont les policiers de la BAC connaissent le nom par cœur, ceux qu'ils voient sans arrêt au commissariat. Combien en compte-t-on dans la Creuse ou dans le Cantal ? Zéro.

Aujourd'hui, dans cette salle, il y a un commissaire, un de nos brillants étudiants devenu commissaire de police, qui exerce en Seine-Saint-Denis. Il confirmera que ce sont bien toujours les mêmes qu'on retrouve. La BAC de nuit dresser de mémoire la liste. Ils passent leur vie chez les flics et les magistrats. Ils sont connus comme le loup blanc. Ils sont responsables de la moitié, ou plus, de ce qui se passe. Ce qui est inquiétant, c'est que l'on sait tout et on ne fait presque rien. Pourquoi ? C'est un problème de décision politique.

Je suis en permanence stupéfait par la quantité d'informations dont dispose la police en France et par la qualité de son travail. Elle a connaissance de phénomènes que les criminologues devinent à peine. Surtout dans la région parisienne. Le préfet

de police de Paris possède ainsi une longue liste de malfaiteurs ayant plus de cinquante interpellations ou déferrements « à leur compteur » et qui sont dans la rue, libres comme l'air !

À partir du moment où le problème en question est résolu, on fait s'effondrer le nombre d'infractions des rues. Cela ne fera pas baisser les crimes de bureaux, mais dans la rue nous enregistrerons, et vite, une baisse des crimes constatés de 40 à 50 %.

On pourrait objecter que d'autres viendront à leur place. Détrompez-vous. D'abord, être arrêté, déféré et condamné à une peine réelle décourage une majorité de bandits potentiels. Après ce premier « écrémage », la deuxième génération est moins adaptée, elle a eu moins de temps pour se former. Vous faites un deuxième écrémage et au bout du troisième, vous avez affaire aux « branquignols ». Des bandits maladroits et confus, qui laissent tomber le portefeuille par terre au milieu du braquage, etc. On a des cas pittoresques comme cela. La « qualité » baisse.

Sonia MABROUK. - On ne va pas s'en plaindre.

Xavier RAUFER. - Non, mais c'est un constat. Nous, on ne se plaint de rien. On n'est pas sensibles, on est comme des médecins et le diagnostic est ce qu'il est.

Question de la salle. - Une première réflexion. Je suis parfaitement d'accord sur la diminution des conséquences, à court terme, de la drogue, notamment en matière de santé publique. En revanche, sur le long terme, nos indicateurs m'inquiètent beaucoup plus, notamment avec des drogues de substitution qui font des ravages psychiatriques beaucoup plus graves. Les observatoires nous démontrent aussi que les conséquences psychiatriques sont en train de dérapier à tout va et vous en connaissez les effets. On retrouve tout cela dans les prisons.

Ma deuxième observation. Comme décideur local politique public, je suis en échec complet quant aux campagnes de prévention sur l'addiction des jeunes. On a été faire des campagnes « neuneu », moralisatrices : « Ce n'est pas bien de fumer, de boire. » On a dépensé des centaines de millions d'euros et cela ne marche pas. Que faut-il faire ? Je les interpelle eux-mêmes, je fais appel à leur imagination. Je suis à court d'inspiration pour investir judicieusement et intelligemment sur la prévention.

Xavier RAUFER. - Les drogues de substitution dont vous parlez, c'est du bricolage. Chaque année, on estime que le trafic et la vente en gros – on ne parle pas du deal de « portes cochères », on parle du marché des stupéfiants à l'échelle mondiale – s'élèvent à environ 350 milliards de dollars. Là-dedans, ce dont vous parlez, qui a effectivement des conséquences psychiatriques graves sur des individus surtout jeunes, ne représente rien. Considérez que le marché de gros de la cocaïne, c'est 80 milliards de dollars par an. Sans doute autant pour les opiacés. 175 à 180 milliards

de dollars par an pour le cannabis car il y en a beaucoup, on en fabrique partout dans le monde. Le reste, les drogues chimiques, c'est une trentaine de milliards de dollars, et le reste n'existe pas.

François Haut connaît bien les États-Unis, et notamment les petits laboratoires qui se montent pour fabriquer des amphétamines. C'est fabriqué dans une caravane au fond d'un champ car cette chimie-là sent mauvais. On ne peut donc pas le faire trop près des lieux habités. Pour le reste, c'est une production anecdotique : le garagiste du coin a des problèmes d'argent, un beau jour il va produire trois ou quatre kilos d'ecstasy pour rembourser ses dettes, ou s'acheter une voiture.

Nous parlons, ici, des grands trafics internationaux, même si je conçois que vous soyez inquiets de la toxicité de stupéfiants qui finalement peuvent se fabriquer sur l'évier d'une cuisine. Ces stupéfiants chimiques sont d'affreuses « poubelles chimiques ». Dans l'ecstasy telle qu'elle est fabriquée et que l'on consomme dans les boîtes de nuit pour faire la fête, un des composants principaux est un produit utilisé pour déboucher les toilettes. Il faut être fou pour avaler des cachets contenant cela.

Je comprends donc vos difficultés, mais ce qui vous affecte n'est pas ce qui apparaît en premier sur notre radar. Sur notre radar à nous, il y a les grandes sociétés transcontinentales, les gens qui fabriquent des dizaines et des centaines de tonnes et qui transfèrent d'un continent à l'autre. Cela, on le voit bien. Le reste, c'est du bricolage local. Je ne nie pas le danger, mais je dis que cela apparaît moins bien.

La mission interministérielle devrait, sans doute, prendre des mesures d'avertissement et Étienne Apaire, qui la dirige, connaît bien son affaire. S'il y avait des élus de terrain qui demandaient un rendez-vous, qui allaient le voir pour lui parler de cela, il prendrait plus en compte des problèmes comme le vôtre.

Question de la salle. - Quelle est la proportion de Français et d'étrangers dans les meneurs ?

Xavier RAUFER. - Je vais vous faire une réponse que je ne peux pas formuler autrement : statistiquement, les Berrichons y sont rares.

Question de la salle. - Xavier, ne trouves-tu pas que tu es optimiste à propos du terrorisme, notamment ne penses-tu pas que le danger d'Aqmi est encore présent et même qu'il s'est restructuré depuis la mort de Ben Laden ? Je me permets de rappeler que, dès février 2011, il y a presque un an, Aqmi envoyait son soutien au GIC, c'est-à-dire aux islamistes de Libye. Je souhaiterais que tu aies raison, mais je ne suis pas de cet avis. Si tu pouvais me rassurer.

Xavier RAUFER. - Que se passe-t-il sur le terrain ? On rassemble, artificiellement, sous le même nom de petits groupes en réalité séparés, éclatés les uns par rapport aux autres. Pour ceux qui les voient agir sur le terrain, le constat est que ces

moudjahidines d'Aqmi sont confus et gros consommateurs d'excitants chimiques, amphétamines, etc. C'est très dur, la vie dans le désert : eux sont des gens des villes, venus se réfugier au Sahara car chassés des grands centres. La répression les a chassés des villes et ils sont allés dans le désert car ils étaient traqués.

Ainsi, ils sont erratiques et irrationnels, ce qui rend la discussion avec eux, pour libérer nos otages, fort compliquée. En plus, dans les faits, ces individus sont devenus des bandits. Je vais vous en donner la preuve. Au moment où Ben Laden est tué, ceux qui signent les communiqués d'Aqmi disent : « On va le venger. » Ils peuvent très bien le faire. Ils ont quatre otages français entre les mains. Qu'est-ce qui les empêche de les égorger, sachant que la vie compte fort peu pour eux ? Parce que les otages valent de l'argent et que leur logique est devenue financière et non plus de Djihad.

Il y a effectivement un danger, mais qui n'est plus de l'ordre du terrorisme, c'est celui des organisations hybrides, c'est-à-dire à mi-chemin entre le terrorisme et le crime organisé et qui, chaque jour, dérivent un peu plus vers le crime organisé.

D'ores et déjà, en Irak par exemple, pays où l'on observe au quotidien les phénomènes illicites, le nombre de braquages rattrape et dépasse le nombre d'attentats. Donc on est dans ce phénomène d'hybridation.

Je ne peux pas en dire plus car des enquêtes sont en cours, mais ces temps-ci la gendarmerie travaille sur des individus qui fabriquent ou importent des faux, de la contrefaçon d'objets de luxe en France. Ce sont tous des « barbus » déserteurs du Djihad et passés à leur compte. Nous sommes donc dans une phase de dégénérescence. Exactement comme quand, à la fin de la guerre de Sécession, des officiers sudistes sont devenus des braqueurs de banques et de diligences.

Je crois effectivement que ces organisations dégénérées sont dangereuses. Elles sont armées, elles ont l'expérience de la lutte armée, elles ont beaucoup d'argent du fait des trafics qu'elles pratiquent. Pour résumer tout cela en une phrase, un des patrons du renseignement algérien a cette jolie définition concernant Abou Zaïd (qui détient nos otages au Sahel) : « Abou Zaïd, c'est Djihad le jour et Marlboro la nuit. » Ce sont des trafiquants et en même temps des terroristes, mais toujours un peu plus des criminels et un peu moins des terroristes. Leur cause est en train de mourir.

Sonia MABROUK. - Nous allons maintenant débattre ensemble des solutions, ripostes et moyens de prévention de tous ces risques nouveaux et multiformes que nous avons présentés au cours de la première table ronde. ●

Prévoir et détecter dans un horizon maîtrisable

– Seconde table ronde –

Sonia MABROUK. - Je vais vous présenter les intervenants de cette seconde table ronde.

Éric Danon, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement à Genève.

François Farcy, commissaire divisionnaire de la police judiciaire fédérale belge et coauteur d'un livre, avec Jean-François Gayraud, intitulé *Le Renseignement criminel*, CNRS Éditions.

Jean-François Gayraud, commissaire divisionnaire au Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique et coauteur du même livre.

Michel Quillé, directeur adjoint d'Europol, l'office européen de police.

Nous allons évoquer pour commencer la prévisibilité des menaces liées à la prolifération des armements.

Éric DANON. - Par rapport aux sujets que nous avons évoqués, vous parler des armes de destruction massive, c'est-à-dire nucléaires, chimiques ou biologiques, cela peut évidemment vous paraître un peu irréel. Mais, comme vous allez voir, ce sont également des menaces qui nous concernent à des degrés divers et qu'il faut traiter avec des méthodologies spécifiques qui ne sont pas sans lien avec ce dont nous avons parlé lors de la première table ronde.

Je ne vais pas vous faire une description des risques en cours. Je vais me concentrer sur les aspects de décellement précoce et de prévisibilité qui sont l'objet même de ce colloque.

Avec le nucléaire militaire, nous sommes dans le cas très particulier d'une menace ou d'un risque ancien non réglé depuis des décennies.

Après la Deuxième Guerre mondiale, entre 1945 et 1955, la situation dans quatre endroits du monde a été tellement critique que la communauté internationale a décidé qu'il fallait découper quatre territoires en deux : l'Allemagne, entre est et ouest, la Palestine, pour créer Israël, l'Inde, pour créer le Pakistan, et la Corée, entre sud

et nord. Soixante ans plus tard, la problématique nucléaire dans le monde s'inscrit autour de ces quatre coupures et des questions politiques correspondantes.

En réalité, pour faire court, on a trouvé une solution en Europe : la réunification allemande, ce qui a permis le désarmement nucléaire que vous connaissez tous. En vingt ans, depuis la fin de la guerre froide, il s'est traduit par 50 % de réduction des arsenaux stratégiques américains et russes et la diminution de moitié des arsenaux français et britanniques.

Mais, comme vous le savez, on n'a pas réglé les questions politiques dans les trois autres endroits, aussi bien au Moyen-Orient qu'entre l'Inde et le Pakistan et qu'entre les deux Corée. De fait, la communauté internationale peine à s'attaquer aux problèmes sous-jacents à l'apparition des armes nucléaires dans ces trois régions du monde. En conséquence, la probabilité est faible que ces problèmes nucléaires puissent être réglés dans un avenir proche.

Le règlement de la question européenne a ainsi entraîné un déplacement progressif des risques nucléaires de l'Europe vers le Proche-Orient et l'Asie en même temps qu'une prise de conscience accrue des risques de toute nature liés à la prolifération.

On peut y voir la conséquence d'un nouveau « désordre nucléaire » qui s'installe progressivement sur un arc de crises potentielles allant d'Israël à la frontière chinoise en passant par la Syrie, l'Iran, l'Inde, le Pakistan, peut-être la Birmanie, ainsi que la Corée du Nord.

C'est qu'aux difficultés anciennes conséquentes au refus de l'Inde, du Pakistan et d'Israël d'adhérer au Traité de non-prolifération se sont ajoutées, dans les dix dernières années, deux « crises » de prolifération :

- le retrait de fait, sinon de droit, de la Corée du Nord du TNP ainsi que la reprise des programmes nord-coréens (nucléaires et balistiques) ;
- la montée en puissance du programme iranien accompagnée d'un discours agressif envers Israël et ses alliés. Si les tentatives internationales d'arrêter ce programme continuent d'échouer, l'Iran pourrait devenir d'ici peu un pays dit du seuil nucléaire.

Pour ce qui est du nucléaire civil, l'accident de Fukushima a montré un certain nombre de défaillances du système, mais a-t-il arrêté ce que l'on commençait à appeler la « renaissance » du nucléaire civil ? Assez peu. On a constaté un coup d'arrêt dans un certain nombre de pays démocratiques, notamment en Allemagne, en Italie et en Suisse, et une réflexion, y compris en France, sur la question du nucléaire. Mais là où se passait l'essentiel de cette montée en puissance, c'est-à-dire en Chine et en Russie et dans un certain nombre de pays primoaccédants, il n'y a pas eu de coup d'arrêt. Je vous rappelle que la Chine produit près d'un réacteur nucléaire par mois.

Cette montée en puissance fait prévoir que, dans les vingt-cinq ans à venir, il y aura environ deux cents réacteurs nucléaires supplémentaires. Les risques consé-

quents sont nombreux et divers : détournement de matières fissiles à des fins criminelles (car la multiplication des centrales ne peut que favoriser le trafic de matériaux radioactifs), non-respect des normes de sûreté, risques géologiques locaux (risque sismique, pénurie d'eau autour des centrales...), pénurie ou formation insuffisante des ingénieurs et techniciens travaillant sur les installations, etc. Un certain nombre de pays responsables, dont évidemment la France, s'inquiètent quant à la capacité de la communauté internationale à traiter convenablement ces risques complexes et travaillent à l'amélioration permanente des normes et standards dans ces domaines sous l'égide de l'AIEA.

Pour aller vite, j'aborde deux autres types de problèmes qui sont le chimique et le biologique.

D'où vient le danger aujourd'hui ? Vous savez peut-être qu'il existe une convention d'interdiction des armes chimiques et une convention d'interdiction des armes biologiques. Mais tout le monde n'en fait pas partie et, en plus, plusieurs pays signataires sont soupçonnés de violer ces conventions. Par ailleurs, a été mis en place un système de vérification partiel pour la convention sur les armes chimiques, mais pas pour la convention des armes biologiques.

Que peut-on anticiper en termes de « décèlement précoce » ? Regardez la situation pour le biologique, par exemple. Il faut faire attention à un ensemble de facteurs. Le premier est l'extraordinaire accroissement des connaissances dans le domaine. Il y a vingt ans, on ne savait pas faire de la génomique. Il y a dix ans, on a commencé à décrypter. Aujourd'hui, un laboratoire de base peut faire un certain nombre d'analyses biologiques qui étaient totalement inconcevables il y a seulement vingt ans. Le coût d'accès à la connaissance a profondément baissé et le nombre de laboratoires qui font aujourd'hui, dans le monde, de la biologie assez complexe augmente considérablement.

Où est le problème ? C'est le contrôle de tout cela. Cette augmentation considérable de l'activité biologique à travers des réseaux universitaires, scientifiques, industriels et étatiques n'est tout simplement pas bien contrôlée.

Cela pose un problème fondamental. Comment des États centralisés et « pyramidaux » peuvent-ils contrôler des réseaux, notamment des réseaux de culture scientifique et technique ? Dans certains États structurés, dont le nôtre, vous pouvez espérer avoir des éléments de contrôle mais vous ne contrôlez pas tout. Dans beaucoup de pays, les réseaux scientifiques, techniques et industriels s'auto-organisent et, lorsque l'on veut imposer un contrôle, ou en tout cas mettre des éléments de contrôle, on s'aperçoit qu'ils refusent, quand ce ne sont pas les gouvernements eux-mêmes qui s'y opposent.

La convention biologique a eu sa conférence d'examen au mois de décembre. Hillary Clinton est venue à Genève à cette occasion et a réaffirmé qu'elle refusait que se mette en place, sur la question des armes biologiques, un système de vérification international. Ce qui intéresse beaucoup plus les Américains, c'est arriver à

constituer aux États-Unis, à travers la coopération scientifique et technique, une sorte de bibliothèque universelle du vivant, c'est-à-dire récupérer, à travers le réseau scientifique, les éléments constitutifs de la plus grande base de données possible sur le vivant.

Cette absence de dispositif de vérification de la convention d'interdiction des armes biologiques est potentiellement dangereuse. Peut-on prévoir à terme une « malveillance biologique », c'est-à-dire un laboratoire qui ferait des découvertes et s'en servirait à des fins mauvaises ? Oui. Vous avez eu un exemple, il n'y a pas si longtemps, d'un laboratoire hollandais qui, en travaillant sur le H5N1, a trouvé par mutation génétique une souche extrêmement dangereuse. Il y a eu toute une polémique pour savoir s'il fallait ou non diffuser les résultats de ces recherches à travers les revues scientifiques et techniques.

On voit donc apparaître des risques nouveaux à travers ce type d'organisation et de diffusion de la connaissance sur des objets très dangereux. Cette recherche, qui était entre les mains des États il y a vingt ans, est aujourd'hui quasiment disponible pour le grand public, avec tous les risques que cela suppose : bas coût, nombre de personnes impliquées plus important qu'auparavant et diffusion par Internet des connaissances.

Un mot encore sur les armes biologiques. En réalité, il n'y a jamais eu de bombe biologique car il est très difficile d'envoyer des virus ou des toxines dans l'atmosphère en espérant avoir un résultat militaire fiable. Ceci pourrait changer avec les nanotechnologies dans les années qui viennent. Vous avez aujourd'hui la possibilité d'encapsuler les virus et les toxines dans des entités qui les protègent, qui se diffusent dans le corps et qui permettent de cibler de manière totalement différente les effets que l'on veut obtenir sur les combattants ou les populations.

Voilà typiquement un sujet où l'on peut dire que, statistiquement, un jour ou l'autre, il va arriver quelque chose de grave. Personne ne peut dire quand, mais tous les ingrédients sont là, on le sait, et on n'a pas la capacité d'imposer un contrôle sur cela.

Je pourrais vous parler encore du chimique ou du trafic d'armes, mais cela prendrait trop de temps.

Sonia MABROUK. - Vous avez parlé des risques et des crises persistants en Iran et en Corée du Nord, mais il y a également peut-être des aspects positifs, un peu d'espoir en matière de désarmement nucléaire ces derniers temps, pour que le tableau ne soit pas tout noir ?

Éric DANON. - Le tableau de la prolifération est assez noir, celui du désarmement nucléaire ne l'est pas. Le désarmement multilatéral « réel », c'est-à-dire conduisant à la réduction des arsenaux nucléaires, ne fonctionne pas. Le désarmement nucléaire, ce sont des accords bilatéraux entre les Russes et les Américains, ou

des décisions unilatérales pour les Français ou les Anglais. Les réductions sont fortes depuis la fin de la guerre froide ; les Russes et les Américains continuent réellement de progresser.

Cela fonctionne-t-il comme le reste du désarmement ? Non. Et cela pose un problème à la doctrine française. Le désarmement a une relation avec la paix, mais assez complexe. Dans la doctrine élaborée par Jaurès et reprise notamment par Léon Blum, le désarmement favorise la paix qui favorise le désarmement qui favorise la paix, etc. Vous avez une espèce de cercle vertueux. Or, cela vaut pour toutes les armes, sauf pour le nucléaire. Le désarmement nucléaire est toujours la conséquence, et non la cause, d'une amélioration du contexte stratégique. Comme le contexte stratégique entre les deux Grands s'est amélioré dans le cadre de la fin de la guerre froide, vous avez un désarmement nucléaire réel des quatre pays concernés (USA, Russie, France, Royaume-Uni).

En revanche, s'il n'y a pas d'amélioration du contexte stratégique entre l'Inde et le Pakistan, ou au Moyen-Orient, ou entre les deux Corée, n'espérez pas, dans ces trois endroits du monde, de désarmement nucléaire. Cela ne se passera pas. Il faut d'abord une amélioration géopolitique. Or, le drame aujourd'hui est qu'en réalité la communauté internationale est tétanisée sur ces trois questions, mais que l'Onu, en tant que telle, ne les traite pas efficacement.

Question de la salle. - Avez-vous une idée de la manière dont va se terminer la question de la bombe atomique en Iran ?

Éric DANON. - La réponse relève de la boule de cristal ! Une chose est sûre, l'actuel enrichissement à 20 % ne peut guère servir dans le nucléaire civil, une fois approvisionné le réacteur du centre de recherche de Téhéran. Il y a donc une activité d'enrichissement qui recèle potentiellement un programme de nature militaire.

Maintenant, vous me demandez si les Iraniens vont fabriquer la bombe. Nul, ici, ne le sait. Vous avez deux possibilités. Soit ils ne la fabriquent pas et ils deviennent un pays « du seuil » – ce qui signifie qu'ils peuvent avoir la bombe en un an environ. Au fond, cela peut leur suffire car ils acquièrent, à ce moment-là, une position stratégique forte tout en étant sûrs que la Communauté internationale ne couvrira aucune intervention militaire contre eux. Soit ils estiment que les démocraties occidentales, les États-Unis et les autres, ne souhaiteront pas réagir militairement et qu'en réalité ils peuvent passer le seuil et avoir la bombe et que, *de facto*, il ne se passera rien hors un renforcement des sanctions.

Vous avez d'ailleurs aujourd'hui aux États-Unis des fondations américaines qui considèrent qu'au fond ce n'est pas grave si l'Iran a la bombe. Et vous avez même, au sein de la classe politique israélienne, des personnes qui vous disent : ce n'est pas si grave si l'Iran a la bombe, car ainsi nous serons dans un équilibre stratégique et nous pourrions justifier le nucléaire israélien ; au fond, cela aura un effet stabili-

sateur sur l'ensemble du Moyen-Orient.

Vu d'ici, nous disons évidemment le contraire : on ne prend pas le risque.

En réalité, les Iraniens vont très probablement se rapprocher du seuil. Franchiront-ils le pas ? Nul ne le sait aujourd'hui. Si oui, cela aura-t-il un effet de prolifération ? Très probablement. Beaucoup pensent que, si l'Iran avait la bombe et *de facto* sortait du TNP, l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Turquie reprendraient, au minimum, leurs recherches dans le domaine nucléaire, par un effet domino.

Sonia MABROUK. - Quel pays a droit à la bombe ? Pourquoi tel pays y a droit et tel autre non ?

Éric DANON. - Il existe un traité qui est le Traité de non-prolifération nucléaire conclu en 1968, entré en vigueur en 1970, par lequel peuvent avoir la bombe ceux qui l'avaient avant 1967. Cela correspond de fait aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité ; et aucun autre pays ne peut l'avoir. Progressivement, presque tout le monde a adhéré à ce traité. C'est un traité asymétrique qu'il serait totalement impossible de négocier aujourd'hui et qui correspond à une conception du monde différente du monde d'aujourd'hui. Mais il n'empêche que tous les pays l'ont progressivement signé, hormis trois : l'Inde, le Pakistan et Israël, ce qui pose le problème récurrent de la non-universalité du TNP.

Un pays est sorti « de fait », mais pas « de droit », c'est la Corée du Nord, qui a procédé à des essais nucléaires. Elle n'a pas suivi la procédure prévue pour se retirer du traité, mais ne se considère plus comme partie de celui-ci.

L'Iran sortirait du TNP s'il avait la bombe. À partir de ce moment-là, nul ne sait quelles en seraient les conséquences car le TNP n'a pas prévu ce qui se passerait si un pays sortait du traité ni, éventuellement, le type de sanction qui serait édicté par le Conseil de sécurité.

Y a-t-il une immoralité dans le droit d'avoir la bombe pour certains et pas pour d'autres ? Beaucoup le pensent, tout en considérant que le TNP reste la pierre angulaire irremplaçable du régime de non-prolifération. Le TNP reste crédible car il est assis sur une espèce de « deal ». D'un côté, les pays membres, hors les Cinq, ne peuvent avoir la bombe, mais, en contrepartie, ils se voient offrir par ces derniers l'accès contrôlé à la technologie du nucléaire civil. Et, de plus, selon les termes du traité, les Cinq s'engagent de bonne foi vers des négociations de désarmement.

Il faut se souvenir qu'à l'époque très peu de pays pouvaient fournir la technologie du nucléaire civil aux pays qui renonçaient. Aujourd'hui, cette technologie est beaucoup plus accessible, elle est « sur le marché ». Et, surtout, le désarmement nucléaire multilatéral ne progresse pas. D'où le sentiment de beaucoup de pays non nucléaires que le « deal » initial du TNP n'a pas été respecté par les pays nucléaires.

Cela étant, le TNP a eu des effets extrêmement positifs puisque, finalement, pas plus de neuf pays ont la bombe : cinq qui en ont le « droit » au titre du TNP, trois,

Pakistan, Inde et Israël (qui maintient une politique d'ambiguïté) qui n'ont pas adhéré au traité et la Corée du Nord qui considère en être sortie.

Sonia MABROUK. - Je donne la parole à Jean-François Gayraud.

Jean-François GAYRAUD. - Comme vous l'avez compris lors de la première table ronde, les phénomènes criminels ont aujourd'hui une dimension réellement stratégique. On parle de crime organisé, comme par exemple les bandes de rue évoquées par François Haut, ou bien de crime en col blanc dont parlait Pascal Junghans. Aujourd'hui, toutes ces réalités ont une importance stratégique et non plus simplement tactique comme du temps de la guerre froide.

Ces réalités criminelles, pour la plupart d'entre elles, apparaissent comme étant particulièrement enracinées et résilientes. Une des raisons pour lesquelles dans la plupart des pays occidentaux il y a une vraie difficulté à combattre l'ensemble de ces phénomènes criminels tient au fait que les services qui ont en charge à la fois la prévention et la répression – les services de police classique globalement – font peu, pas ou mal du renseignement.

Qui fait du renseignement ? Historiquement, ce sont les services de renseignements. Que font les services de renseignements ? Ils s'occupent historiquement, depuis le « secret du roi », d'espionnage et de contre-espionnage, plus récemment de terrorisme et de contre-terrorisme ou de sécurité économique, donc d'intelligence économique.

Pour comprendre quelles sont les limites du travail de police classique et pourquoi il faudrait aller vers une police de renseignement qui lutterait contre le crime organisé, il faut essayer de toucher du doigt ce qu'est l'essence d'un travail de police classique, ce qui, en France, est opéré par la police judiciaire ou la sécurité publique. On peut dire que le travail de police classique a cinq caractéristiques et chacune est éloignée de ce que doit être un travail de police de renseignement.

Première caractéristique : le travail de police classique est un travail réactif. Symboliquement et non pas uniquement matériellement *post mortem*, c'est-à-dire que les services de police interviennent après la commission d'un crime ou d'un délit, ce qui est conforme à l'État du droit et à la notion de présomption d'innocence. Par nature donc et parce que la loi l'impose, mais c'est aussi parce que c'est l'habitude que les services de police interviennent une fois que le « mal est fait ».

Deuxième caractéristique qui découle de la première : les services de police travaillent dans la discontinuité, affaire après affaire, fait divers après fait divers.

Troisième caractéristique : les services de police, justement car ils sont dans la réaction, fonctionnent dans le temps court, dans l'immédiateté. Leur horizon temporel est toujours très limité.

Quatrième caractéristique : tous les services de police, et c'est vrai d'ailleurs dans tous les pays du monde, au-delà de l'Occident, sont piégés de l'intérieur par des

phénomènes de balkanisation. Si vous regardez un organigramme de police, vous vous rendez compte que les services de police ou de gendarmerie sont divisés en une multitude de spécialités : les uns s'occupent de cyber, les autres de vols à main armée, d'autres de pédophilie, d'autres d'homicides, etc. Cette spécialisation répond à des nécessités opérationnelles, parfois à des logiques d'opinion publique ou de code pénal, mais en réalité le monde criminel, la plupart du temps, n'est pas spécialisé. Les acteurs criminels, les individus, les entités ou les organisations criminelles sont polycriminels, alternativement ou successivement, au même moment ou dans une temporalité. Une organisation criminelle commet à peu près tout type de crimes et de délits.

En réalité, là où les États fonctionnent par morcellements et balkanisation et donc par séparation des informations, le monde criminel, dans sa réalité psychologique et criminologique, est profondément homogène.

Cinquième caractéristique de la plupart des services de police à travers le monde : tous ces services fonctionnent de plus en plus à travers des logiques managériales. Ce sont des logiques statistiques de chiffres, tableaux et courbes ; ce sont donc des logiques quantitatives et non pas qualitatives.

Vous voyez l'essence de ce travail de police classique et donc ses limites.

Que propose une police de renseignement ? Elle propose un autre paradigme, c'est-à-dire un autre modèle ; et aussi une autre vision du monde criminel, c'est-à-dire une vision du monde criminel stratégique avec une dimension géopolitique et macroéconomique et ce, d'un point de vue analytique ; et par ailleurs, d'un point de vue opérationnel, elle propose un autre mode de fonctionnement des services de police.

Avant d'expliquer ce qu'est un travail de police de renseignement, il faut intellectuellement comprendre la différence entre travail de prévention, travail de répression et travail de renseignement.

Un travail de répression s'intéresse au fait criminel puisque la police intervient à partir d'un crime ou d'un délit. La prévention s'intéresse, la plupart du temps, à la victime potentielle ; ce sont les techniques dites de prévention situationnelle : fermez vos portes, etc. En revanche, le renseignement ne s'intéresse pas au fait criminel ni à la victime potentielle, mais aux criminels, en particulier aux criminels de carrière, criminels d'habitude. La perspective intellectuelle et opérationnelle est radicalement différente.

Qu'est-ce qu'un travail de police de renseignement qui serait appliqué au monde du crime organisé ou de la criminalité en col blanc ?

Première caractéristique : ce travail est par nature proactif. Il est dans l'anticipation du point de vue intellectuel. Le décèlement précoce comprend les tendances, les évolutions avant qu'elles n'arrivent ; mais il est surtout proactif d'un point de vue opérationnel. Pour toucher du doigt cette différence profonde, je vais donner cet exemple tiré de l'histoire policière française, relativement peu connu, et qu'en réalité il faudrait généraliser.

La police française avait une intuition très forte à la fin des années 1960, début 1970, des possibilités d'anticiper certaines criminalités, grâce à des commissaires de police issus de la lutte contre le FLN et l'OAS, lorsqu'avaient été créées les fameuses brigades de recherche et d'intervention, les brigades antigang. Leur moteur intellectuel était en fait très sophistiqué. Il partait de l'analyse criminologique selon laquelle le fait d'être un criminel, un braqueur de banque, est d'abord un mode de vie et une carrière. L'idée était simple : un individu qui a été condamné, le jour où il sortira de prison, recommencera. Il fallait donc commencer à surveiller le voleur de banque dès sa sortie de prison, avant même toute tentative, avant même l'amont de la tentative, les « actes préparatoires », avant même que l'intention criminelle existe et avant même qu'il ait lui-même l'envie et le désir de recommencer. Pourquoi ? Car il y avait l'idée d'une inéluctabilité. C'est ainsi que les brigades de recherche et d'intervention surveillaient parfois pendant six mois, un an, deux ans, trois ans des individus qui inéluctablement allaient recommencer. Un travail proactif est un travail en amont d'un point de vue intellectuel et opérationnel.

La deuxième très grande caractéristique d'un travail de renseignement criminel est l'idée du temps long et de la mémoire. Vous ne vous inscrivez plus dans une discontinuité des affaires, mais dans une continuité. Cela suppose d'avoir en permanence un travail opérationnel et intellectuel sur un milieu criminel, qu'il s'agisse d'une organisation criminelle, d'un territoire criminel ou d'individus. C'est là où l'analyse géopolitique est intéressante lorsqu'elle permet de réfléchir au crime à travers les notions de territoire, d'entité criminelle et de flux.

Troisième caractéristique d'un travail de renseignement, et c'est ce qui a rendu particulièrement performants ces services dans la lutte contre le terrorisme, notamment en France : il doit incarner une fine articulation entre l'analyse et la recherche. Il y a un travail d'analyse qui oriente la recherche opérationnelle ; ensuite, le fruit de la recherche opérationnelle peut avoir une décantation judiciaire et peut aller nourrir un travail de documentation et d'analyse. C'est un flux continu et permanent. Vous ne travaillez pas dans le courant alternatif, mais dans le courant continu. L'opérationnel alimente la documentation qui alimente l'opérationnel, etc., dans un cercle continu et vertueux.

Vous avez donc compris qu'un travail de police de renseignement, c'est d'abord de l'anticipation. L'anticipation, cela signifie travailler en amont, l'amont de l'amont, l'amont de la prévention et il n'y a pas seulement un amont de la temporalité, c'est-à-dire être avant les autres, il y a également un amont de l'espace.

Je m'explique. Seul le renseignement permet d'aller à la racine et dans la profondeur des choses. Les services de police italiens ont fait, que ce soit la police judiciaire ou les carabinieri – ils ont à traiter des réalités criminelles territorialisées, pérennes, profondément ancrées dans les marchés économiques, financiers, politiques –, du renseignement l'amont et l'aval de toutes leurs enquêtes judiciaires. Leurs enquêtes judiciaires sont en fait des enquêtes de renseignement très élargies.

Vous comprendrez qu'au-delà du crime organisé, il est indispensable de faire du renseignement pour lutter contre la criminalité en col blanc. Aucun des crimes et des délits dont a parlé Pascal Junghans n'a d'évidence intellectuelle, matérielle ou juridique. Vous ne voyez pas immédiatement un délit d'initié ou une manipulation de cours de bourse. Si vous ne le cherchez pas au point de vue intellectuel et organisationnel par un travail de renseignement long et complexe, vous ne le verrez jamais.

Pourquoi la France ne juge-t-elle plus de délits d'initié en depuis une dizaine d'années ? Ce n'est pas parce que la place de Paris est plus propre qu'une autre. C'est simplement parce qu'on ne s'est pas donné les moyens d'aller voir un certain nombre de réalités qui sont invisibles ou clandestines. L'invisibilité ou la clandestinité des réalités criminelles est vraie aussi dans le monde du crime organisé. Pensez au phénomène de blanchiment d'argent.

Il faut comprendre que le renseignement, avant d'être des architectures administratives dont nous pourrions discuter, c'est d'abord un état d'esprit et une culture. La culture classique des services de police est en général une culture de la réaction, de la répression et de la prévention. C'est un autre univers culturel qui nécessite un apprentissage.

En conclusion, il ne faut pas se montrer dogmatique et doctrinal en la matière. Le renseignement ne vient pas se substituer à un travail de répression ou de prévention, il est un élément de complément par rapport à un travail de police classique.

Sonia MABROUK. - Nous avons tous compris la nécessité de cette anticipation. Le renseignement se heurte-t-il souvent à la loi ? Vous parlez d'une culture, d'un état d'esprit. La police de renseignement se heurte-t-elle au carcan de la loi ? Ne franchit-elle pas ou ne frôle-t-elle pas la ligne jaune parfois ?

Jean-François GAYRAUD. - Il ne doit pas y avoir d'antinomie entre renseignement et légalité. On peut très bien faire du renseignement dans la légalité. Il suffit que le législateur donne les outils juridiques. Je vais prendre un exemple très simple et trivial. Avant la loi de juillet 1991, seules étaient autorisées les écoutes judiciaires. Il y avait des écoutes dites administratives, mais elles étaient illégales. Subitement, le législateur a dit : il y a des écoutes administratives, elles sont absolument nécessaires dans un objectif de prévention. Alors, on a voté une loi. Le législateur a dit : dans trois domaines particuliers, le contre-terrorisme, le contre-espionnage et la lutte contre le grand banditisme, nous allons autoriser les services de police, selon certaines modalités techniques, à faire du renseignement.

Lorsque vous regardez un certain nombre d'évolutions législatives de ces dernières années, notamment les lois Perben, ce sont des lois qui dotent la police judiciaire d'outils de travail en amont, donc d'outils de services de renseignements.

Il n'y a donc pas d'antinomie. Il suffit d'avoir les outils juridiques. La tentation

de l'illégalité est toujours la tentation de l'urgence ou d'un travail brouillon ou qui se situe en dehors de l'intérêt général.

Sonia MABROUK. - Y a-t-il des questions ?

Intervention de la salle. - Je suis un policier de base. Je suis commandant à la police judiciaire près de Paris et je vais aller dans le sens de M. Gayraud. En effet, en tant que policier qui lutte contre la délinquance spécialisée, j'observe l'évolution de cette délinquance. On assiste, aujourd'hui, à ce que l'on appelle dans notre jargon des saucissonnages, c'est-à-dire des équipes structurées qui vont attaquer des villas, des maisons assez cossues, pour en récupérer les objets de valeur : véhicule, carte bancaire, etc. C'est un phénomène qui était à peine perceptible il y a deux ou trois ans et qui commence à s'amplifier.

Cela pour dire – et aller dans votre sens – que l'enquêteur dans la répression travaille également dans le renseignement et l'anticipation.

Sonia MABROUK. - Il n'y a donc pas d'un côté des polices du renseignement et de l'autre des polices classiques.

Intervention de la salle. - Il peut y avoir dualité.

Sonia MABROUK. - Êtes-vous d'accord ?

Jean-François GAYRAUD. - La première préoccupation de l'État est en général moins de traquer les criminels que de s'organiser. Vous avez plusieurs architectures possibles pour faire du renseignement criminel.

Première possibilité, vous pouvez insérer dans les services de police (sécurité publique, police judiciaire) des entités spécialisées dans le renseignement qui viendront, en amont ou en aval, des entités spécialisées dans la répression des crimes et des délits. C'est quelque chose que l'on peut imaginer et que l'on voit bien à l'étranger. Par exemple, vous avez un service de renseignements qui suit les bandes criminelles. C'est indispensable, car une bande criminelle ne passe pas 100 % de son temps à commettre des crimes et des délits. Le « *gang-banging* » est une manière de vivre et d'être en permanence.

Deuxième possibilité, c'est par exemple de demander aux services dits de renseignements dans un pays, en plus du contre-espionnage, du contre-terrorisme et de la sécurité économique, de s'investir dans le domaine du crime organisé, car certains phénomènes de criminalité organisée sont parfois très en deçà ou très au-delà d'une capacité judiciaire d'un État.

Je vais prendre un exemple trivial simple : vous pouvez, à un moment donné, voir passer sur le territoire national en transit des « *vori v zakone* » géorgiens. Ils ne

viendront peut-être qu'à l'hôtel prendre du bon temps, resteront quelques semaines. Certes, cela n'a pas d'implication de police judiciaire stricte, mais en termes de renseignement cela peut présenter beaucoup d'intérêt.

Certaines dimensions du renseignement criminel n'auront pas d'implication judiciaire, mais elles peuvent avoir des implications politiques ou diplomatiques ou de sécurité économique pour la compréhension de l'environnement.

Vous avez de plus en plus d'États criminalisés à travers le monde. Le fait de connaître la réalité d'un micro État de l'Afrique de l'Ouest qui est certainement, en partie, sponsorisé par les cartels de la drogue n'est pas inintéressant...

Sonia MABROUK. - François Farcy va prolonger cette discussion sur le renseignement.

François FARCY. - Je ne suis pas forcément le régional de l'étape, mais mon expérience professionnelle va me donner l'occasion de m'exprimer dans la foulée de ce qui vous a été exposé brillamment par Jean-François Gayraud. Je vais le faire à travers un cas que je connais assez bien, qui est la problématique de la mafia albanaise et des groupes albanophones qui sont arrivés un peu partout en Europe à la fin des années 1990.

Je vais essayer, à travers ce récit, de vous montrer comment tout ce que Jean-François Gayraud vient de vous expliquer peut se concrétiser si on est conscient de l'importance du diagnostic, du décèlement et de l'aspect mondialisé des menaces.

Je me trouvais, à la fin des années 1990, dans mon « petit » arrondissement frontalier avec l'Allemagne et les Pays-Bas, du côté de Verviers. C'est alors que nous avons vu apparaître, dans nos affaires de criminalité quotidienne, des épidémies de vols dans les habitations non élucidés, très dérangeants pour la population. Pendant des mois et des mois, les séries de vols se succédaient dans toutes les habitations par des *modus operandi* bien particuliers, hérités des groupes d'auteurs roumains : le bris des barilletts de serrure ou le forage à la chignole.

Nous nous sommes rendu compte, travaillant au départ classiquement, de manière réactive, que nous avons finalement affaire à des auteurs que nous connaissions très peu, que les collègues de terrain avaient même du mal à identifier. C'étaient nos amis albanais. Je me rappelle que des collègues avaient du mal à localiser sur une carte l'Albanie... Vous voyez là toute la problématique de la connaissance contextuelle.

Parallèlement, en nous renseignant, nous avons constaté que nos collègues dans les grandes villes tels Bruxelles et Anvers étaient déjà confrontés à ces groupes d'auteurs à l'époque très actifs et qui tenaient le haut du pavé en matière de prostitution, activité criminelle qui a fait leur triste réputation par la violence qu'ils exerçaient à l'égard des prostituées. On retrouvait également ces auteurs actifs dans la traite des êtres humains et plus spécifiquement dans les filières d'immigration clan-

destine vers l'Eldorado anglais.

Nous avons donc cessé de travailler uniquement de manière réactive, car nous étions finalement noyés dans des dossiers réactifs, les constats se succédaient. Nous étions réduits à compter les points ! C'est cette expérience qui m'a d'ailleurs permis de rencontrer Xavier Raufer, qui, à l'époque, sortait son premier livre sur la mafia albanaise, et de construire cette approche de renseignement que les outils législatifs en Belgique nous permettaient, mais que nous n'avions pas encore franchement mis en œuvre.

Nous nous sommes dit : faisons ce diagnostic. Qui sont ces gens ? À qui avons-nous affaire ? Quelle est leur culture ?

L'important également dans la lutte contre le crime organisé aujourd'hui est cette mondialisation et où, comme cela a été dit, l'ennemi ne va plus de soi. Ces personnes débarquent, nous ne les connaissons pas, elles ne parlent pas la même langue, elles n'ont pas la même culture, elles ont des habitudes différentes. Cela n'en fait pas forcément des criminels, mais la première étape est de les comprendre et de voir leur mode de fonctionnement. Là, nous sommes vraiment dans le renseignement criminel de niveau stratégique, contextuel.

Le but final pour tout policier est d'appréhender la problématique et de trouver des solutions. Ensuite, il doit aller vers une étape plus tactique, connaître la situation exacte de ces groupes, de ces organisations et, finalement, aller chercher le renseignement purement opérationnel qui pour tout policier est l'élément concret qui lui permet d'avancer dans son enquête : quel est son numéro de GSM ? Dans quelle voiture roule-t-il ? À quelle adresse loge-t-il ? A-t-il une amie ? Un point de chute ? Nous avons voulu, par ce système de travail en amont, faire ce diagnostic pour pouvoir mener des actions.

Comment y parvenir ? Jean-François Gayraud vient de vous expliquer les méthodes qui se présentent à nous. D'abord, par une organisation policière spécialisée, mais aussi générale. Le collègue français, qui est intervenu précédemment, l'a très bien dit : les premiers fournisseurs d'informations sont évidemment les policiers de terrain qui, au quotidien, dans leurs enquêtes, constatent des choses, rencontrent des truands, entendent des personnes.

J'irais même plus loin, un travail essentiel pour le recueil du renseignement est le travail de police de base, le travail d'îlotier – on appelle cela agent de quartier en Belgique – car ces agents qui, tous les jours, sillonnent les rues et les quartiers de leur cité recueillent des informations, ont des contacts avec les gens, aperçoivent des événements, des choses qui ne sont pas normales, et sont cette base même du renseignement.

Maintenant lorsqu'il s'agit de lutter contre des organisations criminelles, cette approche doit être également structurée et spécialisée. On peut alors engager des méthodes particulières, menées par des policiers spécialisés, qui consistent notamment à travailler avec des indicateurs pour essayer de recueillir des renseignements

sensibles. On fait aussi du travail d'observation et d'écoute. C'est tout un ensemble de méthodes de police légale qui est mis en œuvre pour reprendre la main, c'est le but, et ne plus subir l'événement, ne plus rester cantonné dans un travail réactif. Reprendre la main d'abord en ayant un diagnostic correct et complet de la situation. Ensuite, par des actions ciblées, avoir la bonne information au bon moment sur les bonnes personnes.

Qu'est-ce que cela a donné sur la mafia albanaise ? Les informations qui nous ont permis d'établir des schémas de fonctionnement de ces organisations criminelles, schémas qui se perpétuent encore aujourd'hui. L'organisation des clans mafieux albanais est fondée sur la famille, le clan, le village avec l'importance permanente des fratries. Culturellement, s'il y a un chef dans la famille, ce sera toujours le frère aîné, jamais le frère le plus jeune. Ce sont les connexions territoriales entre la diaspora et le pays d'origine, où généralement le chef de clan est resté, qui déterminent le fonctionnement du clan mafieux. Ainsi, le clan bénéficie des retours des gains obtenus chez nous.

Tous ces éléments nous ont permis de mettre en lumière cette structure et ce mode de fonctionnement. C'est très bien de faire le diagnostic, de mener des actions, mais ensuite il faut faire le nécessaire pour suivre la problématique. Tout change très vite et tout le temps. Va-t-on avoir affaire à une étoile filante qui va disparaître ou bien à une organisation qui se pérennise ? Dans ce cas, elle évolue, change de méthode car elle s'adapte aux méthodes policières et aux investigations judiciaires et, surtout – et c'est le cas des clans mafieux albanais –, elle est très adaptative et polycriminelle. L'occasion fait loi. Tout ce qui se présente comme affaire juteuse – trafic de drogue, traite des êtres humains, prostitution, vol de fret dans les camions – fait partie du business quotidien de ces organisations, mais avec une structure pérennisée du clan et de la famille.

Cet exemple vous montre à quel point, sans ce travail de renseignement criminel au quotidien, on ne pourrait continuer à lutter efficacement contre ces organisations criminelles. Si malheureusement on n'a pas toujours tous les moyens nécessaires, le travail réalisé permet quand même d'éviter de compter les coups, de se noyer dans des dossiers volumineux où on réagit au coup par coup, et d'appréhender, voire de démanteler, ces organisations.

En Belgique, un plan national de sécurité est élaboré tous les quatre ans. Ce plan national de sécurité, qui permet à l'autorité de déterminer les priorités judiciaires des services de police, est essentiellement basé sur ce diagnostic, cette image des phénomènes nationaux qui est faite tous les quatre ans. Les spécialistes diront que tous les quatre ans, c'est déjà trop peu, mais l'investissement est tel qu'il est impossible de le répéter tous les ans. Des adaptations sont néanmoins mises en œuvre durant la période. Ce diagnostic de la criminalité sur le pays tient compte de l'aspect international, se basant notamment sur les analyses faites par des organismes internationaux comme Europol, Interpol, etc. Il tient aussi compte des statistiques

policières avec le problème de fiabilité de ces statistiques que l'on connaît et surtout les délais dans lesquels elles sont disponibles. Depuis 2011, ce diagnostic, et le plan national de sécurité qui en découle, tient également compte de l'image des bandes et des organisations criminelles.

Depuis peu, nous faisons aussi un travail sur les territoires, qui se décompose en trois volets :

- les terrains de chasse qui sont les lieux ou les zones où les infractions sont commises ;

- les sanctuaires, lieux et zones de résidence des auteurs et suspects qu'il est intéressant de connaître. À titre d'exemple, ce délinquant qui va sévir en Italie, en Belgique ou en Espagne, il peut être intéressant de savoir qu'il a des points de chute en France et le cas échéant pouvoir, en collaboration avec des collègues, l'interpeller dans son sanctuaire en France ;

- les territoires de plaisir. Ce sont tous ces lieux particuliers où le milieu criminel se rencontre, ce sont les milieux de prostitution, les bars, certains hôtels, cela peut être des clubs-house pour des bandes criminelles de motards.

Ce diagnostic permet donc de dresser une cartographie de la criminalité dans un pays et d'essayer d'avoir un impact par des actions ciblées.

Je vais conclure en revenant directement sur le travail de renseignement criminel. Le travail de renseignement criminel est bien la troisième voie entre le travail réactif et le travail préventif. Ces trois approches doivent être complémentaires. Le renseignement criminel doit être l'affaire de tous au sein des services de police et de renseignements. On essaie de développer à cet égard une approche « intégrale », tenant compte de tous les aspects d'un phénomène criminel, de toute la chaîne de la sécurité, de la prévention à la répression en passant par la dissuasion, le renseignement et l'enquête et une approche « intégrée » où tous les services de police collaborent, mais aussi les services non policiers comme le partenariat avec les assurances, les banques, les associations.

Comme je vous l'ai dit, une des bases d'un renseignement criminel de qualité est aussi bien le travail de l'îlotier, l'agent de quartier, qu'à l'autre extrémité le travail du policier spécialisé de contact qui rencontre les criminels dans le cadre de la gestion des indicateurs.

Le message qu'il faut retenir est celui-là : le renseignement criminel est cette troisième voie complémentaire aux autres, qui doit s'appréhender à tous les niveaux et non uniquement dans le bureau de certains spécialistes qui n'auront qu'une vue spécifique sur certains aspects.

Sonia MABROUK. - Je salue la présence de M. Alain Bauer, professeur de criminologie au CNAM.

La parole est à Michel Quillé, directeur adjoint d'Europol, qui va nous parler de la nécessaire coopération entre les différents pays.

Michel QUILLÉ. - Je ne reviens pas sur le constat. Néanmoins, il est tout de même utile de signaler, car le sujet est « nouveaux risques, nouvelles menaces », qu'il y a une révolution dans les menaces et la réalité criminelle.

Le premier exemple que je vais donner est celui, déjà évoqué par Xavier Raufer, de l'éclatement ou de l'augmentation exponentielle de la contrefaçon. C'est quelque chose qui affecte de manière directe le consommateur. Dix pays membres de l'Union européenne, la Turquie, Interpol et Europol ont organisé une opération sur des produits alimentaires contrefaits. L'opération a amené la saisie de 70 tonnes de fromages, 301 tonnes de sauce tomate. Vous voyez cette dimension diffusée dans l'Union européenne, l'impact sur le concitoyen, le consommateur.

Deuxième exemple récent de la dimension de la criminalité organisée internationale : la gendarmerie nationale en Midi-Pyrénées, avec le soutien d'Europol et de la police espagnole, a démantelé un réseau de cambrioleurs arméniens et géorgiens. Mille cambriolages identifiés dans la région et un peu au-delà. Ce qui était intéressant, c'est que le produit de ces cambriolages (les téléviseurs, etc.) était envoyé par conteneurs en Arménie et en Géorgie.

Un autre vecteur est le mode de circulation. Les bijoux et l'or étaient convoyés en direction d'Anvers, place où se négocie l'or. Vous voyez la dimension que prennent tout de suite ces réseaux.

La piraterie maritime, qui connaît une augmentation exponentielle, illustre également cet effacement des frontières. L'objectif de la piraterie maritime est de se procurer des fonds, mais en utilisant les moyens du terrorisme, avec de l'armement lourd, en pleine mer, avec prise d'otages (qui est un instrument du terrorisme). On s'aperçoit qu'il est difficile de la caractériser : ce n'est pas du terrorisme ni de la criminalité organisée, c'est un hybride, comme le dit fort justement Xavier Raufer.

Autre élément qui fait éclater ces frontières, ce sont les nouveaux moyens de communication. Internet est aussi bien utilisé pour les infractions financières (escroqueries, fraudes) qu'en matière de terrorisme. Ces jours-ci, nous avons travaillé sur le cas d'une société américaine dont les comptes bancaires ont été divulgués sur Internet, procédé destiné à la déstabiliser.

Il est difficile de caractériser le terrorisme. Certes, il existe. Nous avons tout de même identifié un nombre limité d'attentats islamistes au cours des années 2010 et 2011.

On constate là l'éclatement des frontières entre les différents types de criminalité.

Pour réagir et tenter d'apporter une solution, l'essentiel est de prévoir et de déceler. L'idée du décèlement précoce est mise en avant par Xavier Raufer et Alain Bauer et c'est la clé. Dans la dimension européenne, ils rappellent la nécessité de coopération internationale. Europol est l'agence européenne chargée de soutenir les enquêtes des vingt-sept États membres en matière de criminalité organisée et de terrorisme. Nous rassemblons les renseignements et les redistribuons pour enquête. Nous essayons de mettre en œuvre ce décèlement précoce, mais cela réclame une révolution culturelle.

Récemment, j'ai rencontré un magistrat néerlandais, car nous avons créé à Europol une équipe commune d'enquête, c'est-à-dire des policiers chargés d'enquêter sur la piraterie maritime et de tracer les flux financiers qui proviennent de cette piraterie. Nous avons étudié la manière dont nous pourrions exploiter les renseignements détenus par l'EU NAVFOR, la force navale installée sur les côtes de Somalie, et utiliser ses abondantes informations pour nourrir notre documentation et arriver à faire condamner ces pirates quand cela se présente.

La révolution culturelle est nécessaire et il faut aller plus loin. Je vais donner un exemple. Nous allons être chargés par la Commission européenne de mettre en place le centre d'investigation européen en matière de lutte contre la cybercriminalité.

Deux conceptions me paraissent essentielles. Ce ne seront pas seulement des policiers, car la compétence technique en matière de lutte contre l'utilisation des réseaux Internet, ce ne sont pas forcément des policiers. Une grande partie du personnel qui sera recruté ne sera pas des policiers. C'est la première révolution culturelle. Deuxième révolution culturelle, on va regarder ce problème sous l'aspect du vecteur Internet. C'est le vecteur qui permet à la fois les fraudes de tout type, mais également le vecteur qui permet le hacking en matière de terrorisme Internet.

Cette révolution culturelle s'impose, ce n'est pas facile car on va à l'encontre d'années de structuration. Il faut évidemment une spécialisation lorsque l'on va enquêter sur un type de criminalité. Mais le renseignement préalable à ces enquêtes ne doit plus être segmenté. Nous avons également entrepris de mettre en commun nos fichiers d'analyse qui étaient segmentés par type de criminalité (drogue, trafic d'êtres humains, etc.). Nous les fondons en une seule base afin que la recherche de renseignements soit facilitée et quasi automatique. De manière permanente, chaque fois qu'une trace est introduite, un balayage se fait pour savoir si elle n'a pas déjà été recensée.

Je confirme que la coopération internationale et la collaboration européenne permettent d'avoir cette vision d'ensemble et la redistribuer aux services d'enquête.

Sonia MABROUK. - Nous pouvons à présent proposer à Alain Bauer de conclure. ●

Conclusion du colloque

par **Alain Bauer**

Le crime, c'est d'abord un objet clinique. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cela se traite selon des principes médicaux. Les principes de base d'une bonne médication, c'est le diagnostic, le pronostic et un choix de thérapeutique.

En France, nous avons une particularité nationale dans le cadre du génie du même nom, c'est d'avoir les meilleurs spécialistes de la thérapeutique au monde. Nous avons des spécialistes de l'homéopathie, de la chimie, de la chirurgie, des trithérapies. Le problème est que nous n'avons quasiment aucun spécialiste du diagnostic. Nous sommes capables de traiter toutes les maladies criminelles, mais nous n'avons aucune idée de ce qu'elles sont.

Cela n'a pas toujours été le cas et nous ne sommes pas le seul pays touché ; les autres ne vont pas beaucoup mieux que nous.

Ceux qui ont une logique millénaire autocentrée autour de l'idée d'un empire stable et qui n'envahit que très rarement les autres, comme nos amis chinois, ont une vision du monde relativement carrée, qui n'a pas vraiment évolué, et dont la logique s'applique imperturbablement.

Nous avons une bureaucratie quasiment aussi vieille que la Chine, qui a tenté de s'adapter à toute une série d'évolutions du monde, et récemment à cette mondialisation que d'aucuns appellent globalisation. Très franchement, je pense effectivement que le mot globalisation veut bien mieux dire ce que nous vivons que le mot mondialisation. Ce n'est pas seulement un problème de frontières physiques ou d'acceptation du reste du monde, c'est un changement de mentalité dans l'ordre des facteurs et des valeurs.

Lorsque le gouverneur d'une banque centrale d'un pays relativement neutre et relativement stable, avec une monnaie relativement forte, peu envahi par d'autres et résistant à peu près à tout comme la Suisse, trouve normal de spéculer sur les monnaies, il y a un souci moral évident. Il y a dix ans ou trente ans, dans n'importe quel pays normalement constitué, le gouverneur aurait d'abord démissionné et se serait ensuite expliqué.

Lorsque le président de la République fédérale d'Allemagne essaie désespérément de justifier le mensonge, la dissimulation, la corruption plutôt que de démis-

sionner et de se faire oublier, il y a un problème moral.

Nous sommes face à un problème de valeurs fondamentales.

La globalisation est un changement des valeurs fondamentales et pas seulement des territoires et des frontières. Les frontières sont autant géographiques que culturelles.

Il fut un moment dans l'histoire où la DST avait une mission particulière, et il est un moment aujourd'hui où la DCRI en a une autre, même si elle a intégré en partie les missions historiques de la DST. Pour avoir fait partie de ceux qui ont porté sur les fonts baptismaux la DCRI, je suis très fier de ce qu'elle est devenue pour les choses importantes, et plus inquiet de ce qu'elle ne sait plus faire, notamment parce que cela a été sous-traité à des services de police qui ne savent plus ce qu'est le renseignement et encore moins ce qu'est le renseignement opérationnel. Pour avoir copiloté le Livre blanc de la Sécurité publique, on voit très bien ce que sont aujourd'hui les limites de la conceptualisation du sujet.

Vous avez ici des experts qui vous ont donné des idées extrêmement précises sur des sujets extrêmement clairs, mais il est très difficile de trouver une capacité d'analyse et de conceptualisation dans les outils doctrinaux qui forment le fonctionnement des grands services centraux de l'État. Je parle de l'État français. Mais pour lire régulièrement les grandes directives nationales de sécurité du président des États-Unis d'Amérique, nous ne sommes pas les seuls. Il y a environ une production par semaine, ce qui est un rythme assez élevé ces temps-ci. Elles sont chacune extrêmement intéressante et détaillée, fixant des priorités précises, jusqu'à la suivante qui détermine d'autres priorités tout aussi précises et déterminées.

La lecture des directives nationales de sécurité du président des États-Unis de la fin de l'année 2011 est assez intéressante : le crime organisé, c'est très grave ; l'Iran, c'est horrible, etc. À chaque fois, c'est la même priorité inversée, modifiée, modulée d'une semaine sur l'autre.

La conceptualisation, c'est la manière dont nous arrivons à travailler avec notre expérience et à la transformer en quelque chose que nous pouvons partager avec les autres. C'est un outil pédagogique, de communication, et un outil qui permet d'avoir une colonne vertébrale par rapport à des enjeux, des risques, des menaces. Une réponse publique.

L'État n'est pas là que pour socialiser les pertes et privatiser les bénéfices. Car il a un nouvel ennemi, adversaire, ami, allié, acteur, qui s'appelle le monde de la finance. Ce monde de la finance représente plusieurs fois en finance virtuelle ce que représente la finance réelle. Il a non seulement surpassé mais submergé la réalité de la production économique du monde. Aujourd'hui, la plupart des dollars sont des dollars virtuels, la plupart des euros sont des euros virtuels.

Cet acteur est à la fois victime du crime et du crime organisé, mais aussi complice. Il adore blanchir, récupérer, optimiser, contourner, car l'argent est un motif suffisant pour s'accommoder ou intervenir sur la réalité de la loi. Ce que disait Jean-François

Gayraud tout à l'heure sur les délits d'initié en France pourrait être dit à peu près de la même manière aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. Quand on regarde les critiques de la FED ou d'un certain nombre d'organismes fédéraux américains de contrôle ou de protection des consommateurs, ils sont submergés par des conflits d'intérêts, la corruption, etc.

Pour régler ce problème clinique, il faut faire des choix. Il faut savoir voir pour comprendre et éventuellement pour agir. C'est le rôle du politique. Paradoxalement, le politique a compris les problèmes. Il a juste une difficulté de moyens et ensuite une difficulté d'appareil.

Une difficulté de moyens car les temps sont difficiles, les crédits sont rares, la RGPP (révision générale des politiques publiques) est là.

L'outil statistique est un outil partiel, parcellaire, partial, instrumentalisé et parfois mensonger (depuis toujours) que nous essayons d'améliorer, mais très petitement, essentiellement en contournant l'obstacle avec des ministres plus ou moins compréhensifs nous expliquant : « C'est la dernière fois, l'année prochaine on arrêtera de dire des choses qui n'ont aucun sens car maintenant on va avoir un outil qui va nous permettre de le faire. » Il faut bien le reconnaître, cela va plutôt en s'améliorant depuis 2003.

Pour avancer, il faut que nous sortions de deux crises. Une crise de la pensée analytique : comment analyser des événements ? Comment tirer des enseignements de ce qui a été dit aujourd'hui ? Comment en faire quelque chose d'utile ? Comment le transformer en quelque chose que nous accepterions tous ? Bref, comment éviter la lecture du journal de demain qui est essentiellement composé de : rien n'est arrivé avant et bien peu arrivera après, mais au moment où cela arrive, c'est un événement.

Xavier et moi-même avons une gestion assez complexe des relations avec les médias, pas parce qu'elles sont difficiles, mais parce qu'on nous en demande beaucoup et que nous devons faire des choix. Nous sommes, par exemple, régulièrement amenés à traiter de l'arrestation du dernier parrain, qui est un élément absolument formidable qui se produit à peu près quinze jours après la nouvelle une du même journal sur l'apparition du nouveau parrain.

Nous devons tous lutter contre l'amnésie. Lorsque nous travaillons avec Jean-François Gayraud sur l'histoire de la finance criminelle, l'histoire de la criminalisation de la finance, nous commençons par parler des années 1980, les « *savings and loans* » d'un côté, et la récession Yakuza de l'autre. « *Savings and loans* », c'est quelques dizaines de milliards de dollars, et la récession Yakuza, c'est le siphonage d'environ 100 ou 150 milliards de dollars équivalents de l'époque par les organisations criminelles japonaises.

Nous ne sommes pas devant de gentils amateurs. Le « gentil » criminel tout seul, le beau voyou qui peuple la nostalgie de nos grands policiers a totalement disparu. Nous sommes face à des organisations. Le crime est devenu une entreprise et cette

entreprise est devenue considérablement puissante, capable de faire de l'intégration verticale et de l'intégration horizontale, de l'« incentive » pour le petit personnel, gérant des zones de chalandise, investissant dans la R&D (recherche et développement). C'est une entreprise comme les autres, un modèle d'entreprise libérale avancée, la seule différence étant probablement que la gestion de la concurrence est plus définitive.

La réalité criminelle est que nous devons cesser de croire au petit voyou, au petit bandit, au petit gang. Aujourd'hui, nous sommes face à des adversaires aussi puissants, ou capables d'être aussi puissants qu'un État, comme ils l'ont montré en Thaïlande, en Russie, au Japon, aux États-Unis, au Mexique, seul pays aujourd'hui durablement affecté par une guerre militaire criminelle avec des « armées criminelles » et des « forces de police criminelles », dont une au moins dispose de voitures sérigraphiées avec écrit dessus « narco police ».

Il en ressort que nous devons sortir de l'anecdote, du fait divers, pour considérer le crime comme une entreprise qui devrait plutôt trouver sa place dans *Les Échos* et *La Tribune* que dans l'*ex-France soir*. Mais vous noterez avec intérêt que la presse économique est la seule à ne jamais traiter des questions criminelles. C'est rarissime. Les articles sur le crime, sa puissance financière, son intervention dans la finance, sa place dans le système, non pas depuis hier ou avant-hier, mais depuis désormais plus de trente ans, pour des sommes qui ne sont pas quelques centaines de milliers d'euros d'un braquage qui aurait réussi, quelques millions d'euros d'un fourgon qui aurait été attaqué, non, mais de quelques milliards d'euros d'argent détourné : rien.

Et on feint de découvrir régulièrement ce que sont certaines opérations récentes, Europol en a parlé, par exemple sur la taxe carbone. Les États européens, français notamment, ont perdu 5,5 milliards d'euros de TVA à cause d'une fraude qui ne nécessite aucun génie particulier. Cette fraude avait été organisée par une petite entreprise nommée Pénombre, qu'on imagine installée rue de la Grande-Truanderie, et qui fonctionnait par SMS. Elle n'a jamais déposé de statuts et a réussi, à elle seule, à détourner des milliards d'euros, contre un « tout petit opérateur » qui n'a aucun moyen... la Caisse des dépôts et consignations et contre le ministère des Finances de la République.

Cette fraude est née en 1974 dans le cadre du FEOGA et de la TVA des exportations de produits agricoles. C'est la même fraude que celle qui a eu lieu il y a dix ans sur les puces de téléphone. C'est toujours la même fraude. À ce moment précis du jeu, un procureur en charge du dossier à Paris a dit : « Si nous avions su, nous nous serions préparés, nous aurions pris des mesures. » C'est vrai que trente ou quarante ans sont insuffisamment longs pour remonter jusqu'au cerveau reptilien d'une organisation judiciaire un peu dépassée...

Et tout notre débat, aujourd'hui, est de savoir comment on fait pour transformer l'expérience de ce qui est déjà acquis et connu en dispositif de prévention, voire de dissuasion ; éventuellement de répression qui fonctionnerait.

Nos grands stratèges ont disparu, et nous sommes face à la crise de la pensée stratégique. Car depuis Gallois, Poirier ou Aron, nous avons cessé la production de pensée. Nous ne sommes pas les seuls. Les Américains traversent la même crise, tout comme les Anglais, les Espagnols, les Italiens. Il n'y a plus de pensée stratégique. La conceptualisation de la pensée stratégique a disparu, et ceci est valable, non seulement pour la gestion de la guerre – la stratégie est l'art de la guerre –, mais aussi pour l'art de la guerre lorsqu'elle n'est pas militaire. La guerre peut être économique, financière, contre le crime organisé. Certains pensent qu'il faut faire la guerre au terrorisme, ce n'est pas mon point de vue, ou à la drogue, cela n'a pas bien marché, mais en tout état de cause on peut estimer qu'il y a des enjeux extrêmement importants.

En fait, la crise de la pensée stratégique est une crise de la pensée, du concept, du temps stratégique. Le temps s'est rétracté. Tout va toujours beaucoup plus vite, donc on n'a plus le temps de penser car on est submergé par des informations balayées les unes par les autres à une vitesse de plus en plus importante. C'est comme le trading haute fréquence, l'information haute fréquence produit les mêmes catastrophes financières, ou économiques, ou militaires, ou stratégiques.

Mais la crise de la pensée stratégique n'est pas une crise de la surprise stratégique. Souvent on dit : « On a été pris par surprise. » En fait, presque jamais. Dans l'histoire du monde, les surprises stratégiques en matière militaire doivent se compter sur les doigts d'une main. En revanche, l'aveuglement stratégique, c'est l'histoire complète de l'ensemble des défaites, les nôtres et celles des autres. Il n'y a pas, par exemple, de drame particulier qui n'ait pu être évité et dont une commission d'enquête ne nous ait révélé que l'on savait tout avant. Simplement, on n'a pas voulu y croire. Nous ne voulons pas croire ce que l'on nous dit. Nous ne pensons pas que cela puisse arriver et surtout que cela puisse *nous* arriver.

La prévention nous paraît comme trop éloignée, trop chère, trop compliquée, trop anxigène. Autant attendre une bonne catastrophe car, à ce moment-là, on pourra, premièrement, dire que l'on a été surpris et, deuxièmement, prendre des mesures immédiatement et définitivement importantes. Évidemment parfaitement inefficaces pour la suite.

Nous répondons donc à côté en dépensant beaucoup d'argent et en étant très contents de ce que l'on a fait sur cette question. Notre problématique est très exactement celle-ci : passer du réactif au décèlement, faire un effort intellectuel qui ne nécessite paradoxalement aucun investissement particulier, aucune quinquillerie supplémentaire. Cela suppose simplement d'utiliser la pensée, l'expérience et les compétences de ceux qui, ayant déjà expérimenté un phénomène, sont capables de l'identifier. Bref, faire la commission d'enquête, non pas après la catastrophe, mais avant.

Avant Azincourt, on savait que les Anglais avaient des archers ; ils n'avaient pas inventé l'arc et les flèches juste avant la bataille. Et la pluie existait également avant !

Ces deux phénomènes se sont cumulés. Auparavant, les archers se battaient contre des archers, les fantassins contre des fantassins et les cavaliers contre des cavaliers. Les Anglais ont dit : cette fois-ci, on va avoir des archers mieux organisés qui se battront contre la cavalerie. Cela a très bien fonctionné. Quelle était la surprise stratégique ? Aucune. La tactique a changé. Il y avait des archers, des cavaliers, des fantassins et il est arrivé qu'il pleuve lors de batailles avant cet épisode malheureux, mais nous avons décidé de ne pas le voir et de ne pas le croire ; de ne pas le prévoir.

Le terrorisme, lui, est bien en déclin. Je vous recommande l'excellent rapport d'Europol sur la réalité du terrorisme en Europe. Un infime pourcentage des terroristes, ou des individus mis en cause, le sont pour des raisons djihadistes ou salafistes, mais l'essentiel de la masse, ce sont les terrorismes locaux ou régionaux. Je ne dis pas qu'il faut oublier le terrorisme djihadiste ou salafiste, mais il faut bien se dire que Ben Laden, c'était hier. Ben Laden, c'est le passé. L'obsession Ben Laden nous a empêchés de voir d'autres terrorismes quantitativement plus importants et, surtout, le développement du crime organisé supérieurement plus dangereux. Ce dernier a des objectifs stables, permanents, cohérents, enracinés dans la réalité, ce qui n'est le cas d'aucune des autres opérations dites terroristes.

La contrefaçon, vous en avez parlé. La piraterie maritime se déplace aujourd'hui sur des territoires dont elle n'avait jamais eu à connaître de son histoire. La piraterie actuelle, en termes de territoires maritimes concernés, dépasse de loin les pires moments de son histoire : les pirates vont plus vite, plus loin, s'attaquent à des bâtiments militaires, n'ont aucune peur, et notre système juridique jusqu'à présent était incapable de traiter de cette question hors des eaux territoriales. Car dans les eaux internationales, les interventions, même après attaque d'un bâtiment, sont assez complexes, comme l'a d'ailleurs rappelé un rapport de Jack Lang pour l'Organisation des Nations unies.

Mais nous avons d'autres activités qui surgissent : le « *corporate monitoring* », la « due diligence » criminelle. Toutes ces activités, inventées par les pays anglo-saxons, permettent d'entrer au cœur de tous les secrets industriels en termes d'assurance et d'entreprise, et nous ne savons pas les traiter car nous n'avons aucun champion national ou européen. Je parle d'Européens continentaux, car j'ai pour nos amis britanniques à la fois une certaine estime et une certaine inquiétude dans leur capacité d'imperméabilité des informations qui sont retransmises de l'autre côté de l'Atlantique. La réalité est celle-là.

Les Américains ont des organismes qui réglementent structurellement la capacité des entreprises européennes à investir aux États-Unis. Mais, même quand elles investissent, elles n'ont pas la maîtrise des entreprises dans lesquelles elles ont investi. En France, il fallut attendre 2005 pour que nous fassions, avec Alain Juillet, un document visant à protéger l'entreprise française, que la Commission européenne a désapprouvé.

La question qui reste posée est celle de la capacité que nous pouvons avoir à gérer

cette expérience individuelle et à la traiter. Aujourd'hui, comment fonctionne notre système ? Notre système fonctionne avec des valeurs du XVII^e siècle, une justice du XVIII^e, une police du XIX^e, une organisation étatique du XX^e et une criminalité du XXI^e. Nous avons un souci d'adaptation, un problème de rattrapage. Pour y parvenir, il s'agit de convaincre les parlementaires de lutter contre des bureaucraties étatiques dont la force d'inertie est la garantie de la survie. Il vaut mieux ne rien avoir vu et attendre que cela tombe, que d'essayer de voir, au risque d'être obligé de changer.

Cet enjeu du changement, de l'évolution, de la survie, de l'adaptation, qui est au cœur de l'activité humaine, nécessite de faire cet effort. Cet effort est rendu possible par ce type de réunion, car c'est une pédagogie envers chacun, et il est possible par la capacité de chacun de faire évoluer les choses. Un policier, un magistrat, un diplomate qui pense, c'est toujours dangereux pour les carrières. C'est mal vu. Cela se termine en général par un nouveau positionnement au placard.

Notre problématique, c'est exactement l'inverse. Les policiers, diplomates, militaires, magistrats atypiques sont ceux qui peuvent permettre de faire évoluer durablement les choses, et d'ailleurs ce sont eux que l'on voit apparaître dans les commissions d'enquête pour signaler : « Nous, nous l'avions dit, mais personne ne nous a crus. »

Les criminologues ont un maître à penser, un seul : Sherlock Holmes. Ce dernier disait par la voix ou la plume de Conan Doyle : « Une fois l'impossible supprimé, ce qui reste, même invraisemblable, doit être la vérité. » Pour des raisons mystérieuses, ce qui était juste en matière criminelle, qui se traduisait en général à l'époque par chercher la femme, ne l'était pas beaucoup en matière terroriste. Si c'était invraisemblable, c'était donc impossible.

Avec le 11 septembre 2001, nous avons payé très cher de ne pas avoir voulu croire tout ce que nous savions avant cet événement. Sa répétition générale avait pourtant eu lieu, en janvier 1995, dans l'Alger-Paris, cet avion qui avait été bloqué sur le tarmac de Marseille. Il se trouve que j'ai eu une part de responsabilité dans la décision de ne jamais laisser cet avion atteindre Paris, de ne jamais le laisser survoler le territoire français et d'en prendre le contrôle à n'importe quel prix à l'aéroport de Marseille. Les informations qui nous étaient données par des sources concordantes affirmaient que l'objectif des pirates de l'air était, non pas de libérer des militants djihadistes, salafistes ou du GSPC, mais de faire s'écraser l'avion sur le « couloir de la chimie » en banlieue parisienne, voire sur la capitale. C'était la répétition générale du « 11 septembre », sept ans auparavant.

Durant ces sept ans, malgré toutes les informations données, personne n'a pris la peine de traduire en français ou en anglais la déclaration de guerre de Ben Laden à l'Amérique. Il a fallu que l'association des étudiants djihadistes américains le fasse pour que les Américains comprennent qu'ils avaient reçu une déclaration de guerre.

Personne n'a compris réellement ce qui était en train de se passer avec les opérations menées contre un destroyer, celles contre les ambassades et, surtout, personne

n'a cherché à savoir qui s'occupait de la coordination de ces attentats. Personne n'a su interpréter comme il le fallait l'usage et la transmission de méthodes inventées et pratiquées au Liban dans les attentats massifs et destructeurs dont nous avons été nous-mêmes victimes avec le Drakkar.

Or, aujourd'hui, nous sommes face à des événements qui n'ont rien de nouveau. Je dois d'ailleurs saluer un certain nombre de diplomates, qui nous ont donné, il y a déjà assez longtemps, toute une série d'informations sur ce qui était en train de se produire, informations que leurs propres administrations avaient le plus grand mal à croire.

Il est très difficile de croire. Il est très difficile de faire croire et de convaincre. Un jour, on écrira peut-être l'histoire secrète des outils mis en place à la demande de Nicolas Sarkozy pour sortir de ce dispositif. Des outils qui, paradoxalement, fonctionnent très bien. C'est leur capacité à dépasser l'information pour l'action qui est devenue un enjeu majeur. Avant, on ne savait pas et on ne faisait pas. Après, on savait un peu et on ne voulait pas croire. Maintenant, on sait, on croit, mais on ne sait pas quoi faire. C'est un progrès.

La question qui reste posée aujourd'hui est comment transformer l'essai avec ce type de réunion, tel ce colloque, dans les administrations, les organisations ? L'outil existe, la méthode existe, la compétence existe, l'expérience existe. Maintenant, c'est un problème de mise en musique, de réalisation de la recette.

Nous avons tous un tour de main, une capacité, une compétence. La seule difficulté est que jamais nous ne nous sommes mis d'accord, ensemble, pour la faire partager et pour défendre une conviction, car nous pensons souvent que, si nous disons quelque chose d'atypique, nous allons être ridicules.

Je vous le confirme, le ridicule tue beaucoup moins que le terrorisme, que le crime organisé, que la bêtise sempiternelle et structurelle des hiérarchies sclérosées qui sont encore ici et là et qui sont beaucoup moins résistantes au changement et beaucoup moins capables de résister aux idées qu'on ne le pense. La force des idées est justement qu'elles arrivent à tout casser.

On l'a vu récemment dans ce que l'on croit devoir appeler « le printemps arabe », qui n'a de printemps arabe que l'option médiatique. Il n'y a rien de commun entre tout ce qui s'est produit autre que la simultanéité. Tout le reste est différent. Entre des révolutions de palais, des conflits culturels, des opérations purement politiques, des manifestations dans un pays où le roi, étant le commandeur des croyants, peut tenir avec simplement quelques fusils, tout ceci s'est passé en même temps, mais n'a rien à voir. Tout ce qui s'est produit en Tunisie et en Égypte, la victoire des Salafistes, etc., était écrit. Pour ceux qui croient qu'en Égypte il y a deux catégories de salafistes, les gentils et les méchants, je les invite à venir, dans quinze jours, dans un mois, découvrir que paradoxalement ils sont très proches les uns des autres.

L'idée de créer un plus dur que soi est aussi ancienne que l'existence de la vie politique. Mais nous, nous faisons toujours des efforts immenses pour y croire.

Donc il y a des méchants salafistes et des gentils salafistes, comme il y a des chiites laïques et des chiites croyants. Ce sont des concepts merveilleux qui n'ont absolument rien à voir avec la réalité.

Il faut donc cesser de jeter des moules culturels sur des populations et des histoires qui n'en sont pas. Il faut commencer à apprendre, à lire des livres d'histoire. Ceux qui ne comprennent rien à la Libye peuvent trouver des ouvrages merveilleux, dont le dernier doit dater des années 1970, qui vous expliquent exactement pourquoi ce pays mène une guerre tribale au Yémen, que c'est normal, et cela n'a rien à voir avec aucun conflit révolutionnaire d'aucune sorte. Cela ne veut pas dire qu'il ne fallait pas secourir les populations libyennes, mais il ne fallait avoir aucune illusion sur la suite des opérations. C'est très exactement là où nous en sommes.

Les évolutions que nous recommandons ne sont pas un choix académique du haut d'une chaire, c'est un choix de partage de la compétence, de la qualité des individus présents. Elles ne nécessitent que d'avoir le courage de dire ce que vous pensez, que ce soit vrai ou faux, utile ou inutile, intelligent ou inintelligent. C'est toujours mieux d'avoir cette capacité du dialogue et de l'affirmation que d'attendre que la catastrophe se produise en se disant « oui, évidemment, car, c'est donc, parce que... »

Je vous invite à une sorte de révolution de l'intelligence, du courage, du dialogue, de la parole, car c'est le moment où c'est utile. C'est au moment des crises que se révèlent des éléments qui pendant longtemps ont été légèrement écartés par la pensée unique ou le média unique. Je vous propose, en concluant cette journée, d'en tirer le meilleur. J'espère vous lire, vous entendre, vous écouter poser des questions, mettre en doute ce qui est dit, ne croire que ce que vous avez pu vérifier. Bref, faire votre métier de citoyens et de citoyennes. ●

Ne demandez pas le programme !

par Charles Delamare

Les bateleurs des médias s'en donnent à cœur joie. Telles les ouvreuses de théâtre, ils parcourent les rangs des électeurs, criant haut et fort, vantant « le programme », disséquant les textes souvent confus et les idées parfois fumeuses qui sont contenus dans ces nouvelles tables de la Loi.

Les programmes des candidats sont le produit d'intenses discussions internes aux partis, de la sécrétion des cerveaux militants, du croisement des rancœurs et des ambitions. Les candidats désignés font mine d'y attacher la plus grande importance et, calmement pour la plupart, les enfouissent dans une poche profonde.

Dans les élections précédentes, cet exercice a pourtant abouti à multiplier les faveurs, censées attirer le vote des catégories sociales et économiques sur lesquelles le nouveau gouvernement essayait son pouvoir. Il n'a pas peu contribué à multiplier ces « niches fiscales » qui aujourd'hui alourdissent considérablement la dette nationale. Cette année, le même procédé reparait, comme s'il faisait partie du rituel démocratique. C'est ainsi que les « 60 propositions » de François Hollande se targuent d'opérer un glissement de richesses : les 15 % de Français les plus fortunés seraient chargés de rembourser les dettes (au moins en partie), souscrites en faveur de 100 % de leurs compatriotes. Classique résultat d'une bataille perdue par les uns, gagnée par les autres. Mais est-ce véritablement un programme ? Heureusement, non.

Un tel document impliquerait l'examen détaillé des mesures législatives et réglementaires à faire passer au cours du quinquennat. Il serait le résultat de chiffrages longuement débattus par des experts qualifiés, à la manière de ce qui ressortait des travaux du Plan, quand cet organe de la gestion gouvernementale existait encore et qu'on lui faisait encore crédit d'une certaine efficacité. Les programmes politiques ne s'apparentent que de très loin à une telle élaboration. Ils sont issus de la confrontation de militants souvent peu compétents et de tempérament agité, d'agitateurs comme on pourrait parfois les qualifier, louchant vers les médias qui représentent à leurs yeux l'objectif principal de leurs réflexions. Cela ne signifie pas que ce travail soit inutile. Il permet de mobiliser l'opinion publique, de lui faire comprendre quelle

orientation générale prévaudra selon que le scrutin aura porté l'un ou l'autre aux responsabilités.

Mais si les partis proposent, la conjoncture dispose. Lors de sa première année de présidence, François Mitterrand a commencé à appliquer ses cent dix propositions. Il a presque mis le pays en faillite. Il a alors opéré un des plus stupéfiants tête-à-queue de la République... et a été réélu. Plutôt que de demander le programme, il faudrait prédire l'avenir de l'économie... Mais, Dieu merci, nos hommes politiques ne se prennent pas pour des devins ou des prophètes, comme certaines figures destructrices du siècle dernier !

La crise actuelle a fait prendre conscience aux Français de l'influence prédominante des contraintes extérieures sur la gestion de notre politique intérieure. C'est une nouveauté dans le débat de l'élection présidentielle. Ce changement, très profond, de l'opinion publique devrait modifier la mécanique des campagnes électorales. Le « mondialisme » fait partie désormais de leur paysage : le village de la « force tranquille », tel qu'il apparaissait sur les affiches de François Mitterrand provoquerait aujourd'hui plus d'appréhension que de confiance. Tous les candidats ont pris la mesure de ce changement, mais ils n'ont pas vraiment inclus dans leur exposé les remèdes à y apporter, encore moins une proposition détaillée des actions à mener pour y répondre. Parce qu'ils ne savent pas très bien quoi faire ! On est loin des certitudes du programme commun en 1982 ou des assertions de Jacques Chirac, en 1995, se faisant fort de réduire la « fracture sociale ». Seule Marine Le Pen semble croire que « la nation seule », comme disait Maurras, sera la bonne réponse à la crise mondiale...

Mais faute d'en savoir davantage sur ce que trame le gouvernement chinois ou sur le résultat, à la fin de l'année 2012, des élections américaines, nos commentateurs politiques vont fatiguer l'attention des électeurs par de longues et creuses discussions sur les mérites comparés des réformes fiscales ou sur le coût des recrutements dans la fonction publique.

Mais ce que peut et doit faire l'Union européenne pour faire face aux attaques contre l'euro, à l'érosion de la compétitivité de notre industrie, on n'en n'effleure-ra qu'à peine le sujet, trop épineux !

La sélection des candidats va donc s'opérer par des raisons assez éloignées de ce que l'on était habitué à nommer un programme. La présentation d'une équipe compétente, capable de comprendre et, par la suite, d'aborder les problèmes posés à notre pays et à l'Europe par la mondialisation, déploiera une force de persuasion beaucoup plus importante que celle entraînée par la ritournelle des mesures visant à satisfaire les différentes catégories d'électeurs, de 7 à 77 ans. Va-t-on s'en plaindre ?

Ne demandez donc pas aux uns et aux autres quel est leur programme ! Cela ne sert à rien. Demandez plutôt qui seront les programmeurs ! ●

Élection présidentielle : Demandez le programme !

par **Damien Saint-Jean**

Incontestablement, la prochaine élection présidentielle aura un marqueur bien spécifique : la crise. Ce sera un avantage d'un point de vue démocratique. Le président élu ne pourra pas dire qu'il ne s'attendait pas aux difficultés qui surgiront devant lui. Les Français pourront, eux, juger du respect des promesses de campagne et de leur efficacité.

Cette situation n'est pas toujours la norme. Quelquefois, les candidats nouvellement élus voient leurs programmes et leurs promesses devenir soudain obsolètes par l'irruption d'une conjoncture politique ou économique totalement nouvelle. En 2007, par exemple, personne ne supposait l'imminence de la crise des subprimes et son impact dévastateur sur toute l'économie mondiale. Barack Obama avait pu l'intégrer dans les trois derniers mois de sa campagne de 2008 et promettre de s'attaquer à la dérégulation financière, pas Nicolas Sarkozy, élu un an plus tôt sur la promesse d'un pouvoir d'achat en hausse et d'un « travailler plus pour gagner plus ». L'un est en tête dans les sondages alors que l'autre est à la peine et essuie le reproche d'avoir trahi ses promesses.

Ce fut l'inverse au début des années 2000. George Bush junior, à peine élu, eut son mandat totalement bouleversé par les attentats du 11 septembre 2001 alors que Jacques Chirac eut la possibilité de placer en partie et avec succès son élection d'avril 2002 sur les questions de sécurité extérieure et intérieure.

Au reste, la similitude entre le contexte de la campagne et celui du mandat n'est pas une garantie de réussite. Encore faut-il que le président soit en état de respecter les promesses du candidat. Ils sont plusieurs que la réalité économique a forcé à changer de politique en cours de mandat. C'est François Mitterrand, en 1984, qui doit abandonner sa politique de relance intérieure devant l'explosion des déficits. C'est Jacques Chirac, en 1996, qui doit oublier très vite sa politique de réduction de la fracture sociale pour les mêmes raisons. À juste titre, le citoyen se sent alors trompé, abusé par des candidats à qui il avait donné sa confiance et ne se fait pas faute d'en tirer les conséquences dès le scrutin suivant. Les élections législatives de

1986 et de 1997 provoqueront toutes deux un changement de majorité et une cohabitation forcée pour des présidents qui auront fait rêver pour rien.

Pour 2012, en tout cas, pas de malentendus possibles. C'est bien la crise, et ses nombreuses conséquences sociales, qui enveloppe et rythme cette campagne électorale. Pour éviter une fastidieuse et illisible énumération des différentes propositions, le lecteur nous pardonnera d'avoir préféré isoler les quelques éléments de réflexion qu'ont pu nous inspirer ces imposantes plateformes électorales.

Conserver ou changer

Le premier intérêt d'une lecture comparative des programmes, c'est d'abord de montrer que, même si la crise est bien le marqueur essentiel, les positionnements des candidats, et pas simplement leurs réponses, divergent fortement. Très schématiquement, trois catégories peuvent se dessiner : les réponses de gestion, les réponses de décalage et, enfin, les réponses de rupture.

Étonnamment, les gestionnaires les plus affirmés ne sont pas forcément ceux qu'on attendait. Sans doute par souci de crédibilité, mais aussi avec le sentiment que c'est sur ce point précis que se jouera l'élection, François Hollande et François Bayrou ont particulièrement investi, sur la forme et sur le fond, les questions macroéconomiques et de travail. La question du retour à l'équilibre budgétaire devient la priorité très nettement affichée – 2016 pour l'un (François Bayrou), 2017 pour l'autre (François Hollande) – et les mesures chiffrées pour y parvenir, une part très conséquente des programmes.

Disons-le tout de suite, le programme de François Hollande (les « 60 engagements ») se différencie par sa modération des traditionnels programmes de gauche. Pas de mesures sociales chocs, type 35 heures, pas de catalogue de dépenses publiques en tout genre. Un candidat « normal » et un programme globalement « raisonnable » pour temps de crise derrière un vernis idéologique destiné aux militants (les puissances financières comme ennemi). Les créations d'emplois publics sont promises dans plusieurs secteurs, mais elles seront compensées par des baisses dans d'autres ministères (où ?), le départ en retraite à 60 ans est rétabli, mais il ne concerne que la minorité de Français à jour des 40 années de cotisations à cet âge (5 milliards de dépenses au plus). Néanmoins, il s'agit d'un programme de gauche et 20 milliards de dépenses nouvelles sont inscrites au programme. C'est en fait sur les impôts ou plus exactement sur les choix de fiscalité pour financer ces dépenses et résorber la dette (et l'UMP ne s'est pas privée de le souligner) que le clivage droite-gauche reparait. Pour le candidat socialiste, les solutions sont avant tout fiscales et non budgétaires. Une hausse d'impôts de 44,6 milliards, notamment sur les revenus des catégories supérieures (nouvelle tranche d'imposition de 45 % et surtout la « fameuse » proposition des 75 % pour les revenus au-delà d'un million d'euros, impôt sur la fortune, plafonnement à 10 000 euros des déductions liées aux niches fiscales qui subsisteront, baisse du plafond du quotient familial pour les revenus

supérieurs), servira à la fois au retour à l'équilibre des comptes publics et au financement des promesses les plus symboliques (150 000 emplois d'avenir pour les jeunes en difficulté d'insertion, contrat de génération entre jeunes et seniors, hausse de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire).

François Bayrou (« 20 propositions pour le redressement du pays » ; « contre le surendettement, tout pour l'emploi ») propose une hausse encore supérieure de la fiscalité (50 milliards), financée par des tranches d'imposition supérieures ou nouvelles, par la réduction de 20 milliards de niches fiscales, mais aussi par 2 points de TVA supplémentaires (le premier en 2012, le second, « si la croissance n'est pas au rendez-vous », en 2014). Ces recettes nouvelles sont affectées presque entièrement à la réduction de la dette (stabilité de la dépense publique en deux ans en valeur et donc baisse en volume compte tenu de l'inflation), ce qui explique un retour plus rapide à l'équilibre.

Les deux candidats de gauche et du centre rivalisent également sur la question du travail et de l'outil de production. On notera d'ailleurs que cette question figure en « produit d'appel » des « 60 engagements pour la France » de François Hollande. L'originalité consiste notamment en la création de trois taux de fiscalité différents selon la taille des entreprises (15 % pour les TPE, 30 % pour les PME et 35 % pour les grandes entreprises). Pour François Bayrou, qui souhaite « réarmer la France », on oscille entre propositions sérieuses (banques locales de soutien aux PME ou crédit impôt innovation) et mesures destinées à illustrer le « produire en France » (mise en place d'un label indépendant pour connaître la part de chaque produit fabriqué en France).

Au jour où nous écrivons, le programme du candidat Nicolas Sarkozy n'est pas encore totalement connu. Mais les informations distillées au fil des semaines permettent de s'en approcher. Et ce qui surprend, c'est la place des valeurs dans ce programme anticrise et singulièrement dans le discours. Bien sûr, les réponses macroéconomiques à la crise existent et ont toutes été largement commentées (TVA en hausse de 1,6 point pour financer la baisse des cotisations patronales, taxe Tobin, contrat compétitivité emploi au sein des entreprises pour supprimer autant que possible les 35 heures, poursuite de la RGPP et du non remplacement de fonctionnaires). Elles visent toutes le retour à l'équilibre budgétaire en 2017 et l'amélioration de la compétitivité des entreprises. On rappellera aussi son opposition à toute hausse des impôts.

Mais, contrairement à ce qui aurait pu être imaginé, compte tenu de cette période de crise, la question des valeurs semble l'emporter, chez Nicolas Sarkozy, sur les réponses purement économiques (projet de référendum sur l'assistantat et notamment sur la formation obligatoire des chômeurs s'ils veulent être indemnisés, opposition au droit de vote des étrangers, au mariage homosexuel, à l'adoption par des couples de même sexe, à la régularisation des étrangers en situation irrégulière).

C'est un revirement par rapport à 2007. La France des valeurs succède à celle du

pouvoir d'achat. C'est précisément un moyen de faire oublier cette promesse non tenue. C'est aussi un moyen pour ne pas ajouter une impopularité économique (type la hausse de la TVA de 1,5 point) à une impopularité personnelle. C'est, enfin, un moyen de repérer des sujets plus clivants par rapport aux candidats de gauche dont le programme économique n'offre pas de vastes champs de procès en irresponsabilité financière, mais aussi, nous le verrons plus loin, à celui de la candidate du Front national, très fortement axé sur les questions de désendettement. Pour Nicolas Sarkozy, la réponse à la crise tient donc tout autant dans la maîtrise de la dépense publique que dans le respect, voire le renouveau, des valeurs de travail, de famille, de responsabilité, d'autorité. La France des repères s'oppose à celle du changement.

Une troisième catégorie de réponses à la crise s'inscrit dans une logique de rupture, à la fois institutionnelle et économique.

Eva Joly ou Jean-Luc Mélenchon proposent tous deux une VI^e République avec un système parlementaire (mais sans Sénat pour le candidat du Front de gauche), l'une au service de sa « transition écologique » (passage aux énergies renouvelables, taxe carbone, interruption de tous les projets autoroutiers et de contournements routiers d'agglomérations), l'autre au service d'une rupture avec le capitalisme financier, notamment par la nationalisation de plusieurs pans de l'économie (« pôles publics » de l'énergie ou du médicament).

Le candidat du Front de gauche, dans son projet « l'humain d'abord », refuse les logiques d'austérité et prône au contraire une politique de croissance et de consommation financée en partie par de fortes hausses des taxations sur le capital et sur le revenu des catégories aisées. À côté des propositions classiques issues du parti communiste (smic à 1 700 euros bruts, titularisation des « précaires » de la fonction publique), il intègre également des idées nouvelles comme le salaire maximum pour lutter contre les inégalités (écart de 1 à 20 dans toutes les entreprises alors que François Hollande ne le propose que dans les entreprises publiques) ou une part maximum de CDD dans les entreprises (de 5 % à 10 %). Il propose aussi un « indicateur de progrès humain » à la place du PIB pour mesurer les performances de sa société nouvelle. En revanche, à la différence de Marine Le Pen, il ne supprime pas l'euro qu'il estime essentiel pour affronter le dollar.

Marine Le Pen aurait pu figurer dans la première catégorie, celle des gestionnaires, aux côtés de François Hollande et de François Bayrou. Elle a en effet présenté à la presse, le 12 janvier dernier, un « plan de désendettement » accompagné d'un chiffrage extrêmement précis et technique. Mais ce « plan de vigueur, et non de rigueur », qui s'appuie sur des réponses à la fois budgétaires et monétaires, s'appuie sur des décisions en rupture absolue avec les traités européens. Si ses priorités – hausse des petits salaires, sécurité, justice, santé, PME – sont financées par de fortes économies sur le coût de l'immigration, les contributions européennes, la fraude fiscale et sociale, et autres choix budgétaires politiquement contestables mais techniquement classiques, à l'inverse, la question de la dette est réglée par « une déconstruction

concertée et organisée de l'euro monnaie unique et un retour aux monnaies nationales », seul moyen selon elle de désendetter notre pays sans le précipiter dans un cataclysme social.

L'Europe franco-allemande

Un deuxième élément intéressant à souligner dans les différents programmes est justement le sort réservé à l'Europe, et en particulier à l'euro, dans les différents programmes. Si Marine Le Pen ou Nicolas Dupont-Aignan argumentent avec clarté sur les raisons d'abandonner l'euro et les conséquences positives que cette décision produirait, la position des candidats habituellement pro-européens est plus nuancée. Seule Eva Joly, candidate des écologistes, inscrit sa « transition écologique » dans une Europe clairement fédérale et démocratique. Sur ce dernier point, Dominique de Villepin aspire à ce que le président du Conseil européen puisse être élu au suffrage universel. Ailleurs, la prudence, la diversion ou l'ambiguïté sont de mise. Dans tous les cas, les propositions en apparence très volontaristes (dénonciation du traité de Lisbonne par Jean-Luc Mélenchon ou renégociation des récents accords européens par François Hollande) sont évidemment conditionnées à l'accord des vingt-six autres pays européens.

Le point le plus notable est le produit de substitution proposé par Nicolas Sarkozy : le tandem franco-allemand. Ce n'est pas l'Europe qui s'invite dans la campagne, c'est l'Allemagne. Ce n'est pas le communautaire mais l'intergouvernemental. L'abandon de souveraineté au profit de l'Europe a toujours posé question. L'idée est que ce couple intergouvernemental ne suscite pas les mêmes réserves.

L'idée est de faire rêver, non plus à partir de l'Europe, mais à partir d'un tandem franco-allemand appelé à davantage d'intégration politique et surtout économique. L'identité des taux de l'impôt sur les sociétés en serait une des premières manifestations concrètes, mais d'autres pistes de rapprochement sont à l'étude dans plusieurs think-tanks. Dominique de Villepin propose d'ailleurs un « haut conseil franco-allemand ».

L'évolution intéressante au fil de la campagne, et notamment sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, est aussi le retour en force des sujets de société jusque-là très oubliés au fond des programmes. Tant mieux, car on y découvre parfois des pépites.

Clivages et consensus

Les deux clivages les plus forts en matière de questions de société entre gauche et droite concernent le mariage et l'adoption par des couples homosexuels et le vote des étrangers. Les partis politiques sont divisés sur ces sujets, mais ils devront bien se ranger derrière les positions de leurs candidats respectifs. Les candidats de droite et du centre s'opposent au mariage homosexuel, notamment parce qu'il conduit à l'adoption, alors que toute la gauche soutient cette évolution sociale. Le vote des étrangers produit un clivage identique même si, pour certains, comme François

Hollande, il ne concerne que les élections locales et, pour d'autres, l'ensemble des élections.

Les libertés publiques sont un autre gisement de controverses. Marine Le Pen demande un référendum pour rétablir la peine de mort, crée un délit de racisme anti-français et une présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre, supprime le permis à points. Eva Joly propose au contraire que tout contrôle d'identité fasse l'objet d'un récépissé.

Certains sujets de société sont, en revanche, plus consensuels (même si les modalités d'application peuvent varier) comme par exemple la possibilité des « *action class* », la fin du cumul des mandats (y compris dans le temps pour Eva Joly), la relance du logement social (entre 150 000 et 200 000 selon les candidats, relance financée chez François Hollande par un doublement du plafond du livret A, par la mise à disposition de davantage de foncier public et par un seuil de 25 % dans les communes au lieu de 20 % aujourd'hui), l'égalité salariale entre hommes et femmes, l'importance du rôle des collectivités locales ou même un nouveau statut pour l'animal.

Du point de vue des questions de société, on peut aussi s'étonner, compte tenu de la catastrophe de Fukushima en mars 2011, de la timidité des propositions écologiques dans les programmes, à l'exception bien entendu des propositions de la candidate verte Eva Joly, mais aussi du NPA.

Cette discrétion est d'abord une illustration concrète des effets de la crise sur la campagne et singulièrement du chômage et des comptes publics. L'écologie n'est pas un sujet de crise au grand dam de la candidate verte et de ses soutiens. La question centrale discutée dans les plateformes électorales est celle du nucléaire civil. L'emploi lié au nucléaire dans notre pays (75 % de notre énergie est d'origine nucléaire) et le coût du passage aux énergies renouvelables, y compris le démantèlement des centrales, limitent les ambitions. Abandon du nucléaire en dix ans pour le NPA de Philippe Poutou, en vingt ans pour Eva Joly. À l'inverse, le candidat des chasseurs, Frédéric Nihous, propose l'abandon immédiat du développement des parcs d'éoliennes. Et Jean-Luc Mélenchon préfère s'attaquer aux structures avec notamment la nationalisation de Total et son intégration dans un pôle public d'énergie.

Éducation : détruire ou construire

Les propositions en matière d'éducation sont globalement très pauvres, même si chaque candidat s'évertue à faire de la formation tout au long de la vie une priorité absolue, de la lutte contre les 150 000 sortants sans diplôme du système scolaire, une grande cause nationale, et, comme chaque fois, de la réforme des rythmes scolaires, une urgence pédagogique et sanitaire.

À moins de propositions nouvelles en ce domaine à venir dans les prochaines semaines (ce qui est vraisemblable sur cette question potentiellement clivante), le programme de Nicolas Sarkozy se résume à poursuivre la politique en cours lors de

son quinquennat. Seules innovations, des formations en alternance obligatoires pour les jeunes en filière professionnelle et le souhait d'un temps de présence plus élevé des enseignants dans les établissements en échange d'une augmentation salariale.

Pour François Hollande et les autres candidats écologistes, ou de gauche, le cap est clair. Il s'agit d'abord de répondre aux revendications enseignante et de supprimer l'ensemble des réformes réalisées pendant le quinquennat passé : l'intégration des IUFM dans l'université, la semaine des quatre jours, la diminution des Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), l'âge d'entrée en maternelle à 3 ans et non à 2 ans, l'expérience Éclair menée en zones d'éducation prioritaire (choix des équipes pédagogiques par les chefs d'établissement), les évaluations des élèves, l'épreuve d'histoire du bac en classe de première et, bien sûr, les 60 000 suppressions de postes. Rien ne trouve grâce aux yeux du candidat socialiste, à l'exception peut-être de la carte scolaire et du socle de compétences. Au total, et sous réserve de précisions ultérieures, un programme plus de déconstruction que de construction, même si la volonté de François Hollande d'investir beaucoup plus lourdement dans le primaire, ou de Jean-Luc Mélenchon dans la voie professionnelle, paraît des orientations de bon sens.

François Bayrou ne va pas aussi loin que le candidat socialiste dans la suppression de toutes les réformes du quinquennat de Nicolas Sarkozy (en particulier, il ne revient pas sur les suppressions de postes), mais son habituel credo « pro-enseignant » le conduit à ne pas vouloir remettre en cause le statut de 1950 sur leur temps de travail (sauf volontariat), à critiquer « la gestion par la prime », à rétablir la formation en alternance des jeunes enseignants, à refuser l'évaluation des enseignants par les chefs d'établissement ou à accepter une plus grande autonomie de ces derniers dans le choix des enseignants (sauf pour les remplaçants). Enfin, sa qualité d'ex-enseignant le conduit à s'exprimer avec plus d'originalité (mais sans chiffrage budgétaire précis) sur la pédagogie et les programmes scolaires. Il replace aussi l'histoire en classe de terminale, demande un « retour à la chronologie » et propose que la moitié du temps scolaire en primaire soit consacré au français. Comme les autres candidats, il souhaite moins d'heures de cours (30 heures maximum par semaine), mais sans indiquer (comme les autres) les disciplines qui seront nécessairement compressées.

À l'inverse, la réforme de l'enseignement supérieur mise en œuvre à partir de 2008 est plutôt préservée, à l'exception des programmes écologiste et d'extrême gauche qui proposent également la dissolution de l'Agence nationale de la recherche et la fin du principe des agences de moyens en matière de recherche. Dominique de Villepin propose, en revanche, d'accentuer la puissance de nos universités en accélérant les fusions d'établissements (de 80 à 20).

Comme toujours, la lecture en creux des programmes est également instructive. La crise mondiale va dominer l'action du futur gouvernement et du président de la République, mais les programmes disent peu ou pas du tout les travaux de rappro-

chement entre les nations, les coopérations nécessaires. Ce que l'on appelait autrefois le tiers monde ou le Sud est absent. Comme s'il n'y avait plus que des pays émergents. Rien sur les droits de douane, rien sur l'Afrique ou l'Amérique latine. Une fois de plus, on a l'impression que les candidats voient encore la France seule et indépendante.

Les programmes sont une chose, la campagne en est une autre. Et de ce point de vue, il est toujours intéressant d'observer le sort que réserve une campagne à ces multiples propositions. Certaines resteront à tout jamais oubliées. D'autres, au contraire, susciteront intérêt et polémique. C'est un autre mérite de ces temps de crise. La posture ne suffit pas. Les propositions, et surtout les propositions réalistes, sont aussi observées avec attention par les Français. ●

L'élection et la crise

par Jean-Pierre Prévost

Le scrutin présidentiel d'avril prochain va se dérouler dans un contexte sans précédent sous la V^e République : une crise économique et financière mondiale et principalement européenne dont personne ne voit clairement l'issue et dont la cause principale est le surendettement du monde occidental, due à l'insouciance des États et la soif consumériste des populations.

À deux mois de l'échéance, il est donc impossible de savoir quel sera finalement le choix des Français au premier comme au second tour, même si, à en croire les sondages, les deux principaux protagonistes se sont d'ores et déjà détachés. Inutile donc de chercher une quelconque lumière dans les huit précédents scrutins présidentiels au suffrage universel depuis celui qui vit, en 1965, le général de Gaulle inaugurer le système mis en place en 1962. Tout au plus peut-on constater que sur les trois présidents sortants qui se sont présentés pour un second mandat, un seul a échoué, Valéry Giscard d'Estaing, victime sans doute de quelque trahison, mais aussi de la crise économique et sociale due au choc pétrolier.

Dans un pays féru d'anniversaires et de célébrations, personne ne s'est encore aperçu, semble-t-il, que le vote va intervenir un demi-siècle après que le général de Gaulle, sorti indemne par miracle de l'attentat du Petit-Clamart, a décidé d'instituer par un référendum, dont la constitutionnalité fut contestée, l'élection au suffrage universel du président de la République.

Depuis, le monde a changé du tout au tout. L'Union soviétique s'est effondrée, l'Allemagne s'est réunifiée, la construction européenne a considérablement progressé, la plupart de ses membres ayant désormais une monnaie commune. De nouvelles puissances, la Chine en premier lieu, ont fait leur apparition et pas seulement sur le plan économique. La mondialisation favorisée par un développement extraordinaire de l'informatique et le réchauffement climatique, enfin, ont bouleversé la donne.

En un demi-siècle, la France a connu des transformations dont seuls les plus anciens peuvent avoir conscience ! Jamais cela n'avait été si rapide, malgré la fin programmée des trente glorieuses qui allait ralentir la progression du pouvoir d'achat. L'explosion scolaire, provoquée par l'allongement de la scolarité, l'émancipation des femmes, la transformation des mœurs, la modernisation des conditions

de vie, une mobilité pendant longtemps inconcevable pour le plus grand nombre – automobile, téléphone, TGV –, l’explosion des médias et de l’informatique, autant de coups de boutoir qui ont mis à bas ou ébranlé toutes les institutions quelles qu’elles soient. Mais cela n’explique pas que notre pays soit celui au monde où l’avenir est le plus redouté. Il est d’ailleurs surprenant que jusqu’ici personne n’ait vraiment cherché à comprendre pourquoi. Ouvrons donc quelques pistes.

La tentative avortée de Nicolas Sarkozy, du gouvernement et de l’UMP, de définir « l’identité française », est révélatrice du trouble profond qui agite une partie de nos concitoyens. Elle a incité Alexis Jenni, Prix Goncourt 2011, à écrire *L’Art français de la guerre*, un roman qui aurait dépassé les 700 pages si Gallimard n’avait exigé quelques coupes. À travers l’histoire d’un vieux soldat perdu et d’un jeune intellectuel paumé, défilent ces événements qui pèsent sur la conscience française (de la défaite de 1940 et du régime de Vichy à l’OAS, en passant par la guerre d’Indochine et Diên Biên Phu et la guerre d’Algérie et la sanglante bataille d’Alger – terrorisme, torture et exécutions sommaires –, puis les accords d’Évian), un écrivain dévoile ici avec talent l’inconscient collectif dont nous refusons de nous débarasser et qui empoisonne toujours nos relations avec l’Algérie et au-delà. Tout naturellement, ce livre n’a guère suscité de commentaires et de débat. Il est plus facile évidemment de voter des lois mémorielles et de s’enflammer à propos du génocide arménien que de nettoyer une fois pour toute cette « pourriture coloniale » comme nous y invite Jenni et comme les Allemands ont su le faire de « l’abomination nazie ».

La seconde raison – liée à la première – est la perception de la dégradation de la situation de la France dans le monde qui n’est pas seulement économique. Giscard d’Estaing avait classé notre pays parmi les « puissances moyennes ». Il avait raison. Il était lucide. Mais ceci n’interdisait ni le dynamisme ni l’ambition. Au lieu de cela, on voit se développer le repli sur soi, le refus de l’étranger, le chauvinisme, vieille maladie française. « Jean Chauvin est né français », avait titré, un jour, le *Times* de Londres.

Une République déséquilibrée

La France a mal à son moral, mais qui en est responsable ? N’est-ce pas d’abord un système politique à bout de souffle, déséquilibré, et qui a conduit depuis longtemps les gouvernements de droite et de gauche à mener une politique de facilité en aggravant la dette de notre pays. Après les trente glorieuses (1945-1975), époque où la redistribution des fruits de la croissance bénéficiait à tous – il y avait « du grain à moudre » –, les successeurs du sage Raymond Barre ont tous choisi la facilité. L’État providence fonctionnait désormais à crédit et distribuait les faveurs sans compter ou presque, tantôt d’un côté, tantôt de l’autre. On reprochait à la IV^e République l’instabilité ministérielle et le « régime des partis » qui obligeait sans cesse à de savants compromis entre les « partis de gouvernement » menacés par les opposants systématiques, communistes et gaullistes surtout. Sous la V^e et grâce au

scrutin majoritaire, de Gaulle d'abord, Mitterrand ensuite ont réussi à cantonner gouvernants et opposants en deux camps. Droite et gauche, qui alternent au pouvoir et ont même dû cohabiter jusqu'à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans avec des élections législatives à la clé.

Force est de constater que ceci n'a finalement fait qu'aggraver le « dérèglement de notre processus de civilisation », savamment analysé par Jean-François Sirinelli¹ avant même l'arrivée de Nicolas Sarkozy, qui restera, dans notre histoire politique, comme un président atypique, le premier qui ne soit pas issu du terroir (ce qui explique sans doute sa quête ininterrompue et son goût des célébrations en tout genre, du Mont-Saint-Michel au Vercors, de Jeanne d'Arc à de Gaulle).

Ainsi, après un demi-siècle, la V^e République n'a toujours pas trouvé son équilibre : rôle et place du président de la République, du gouvernement, du Parlement, des partis politiques.

En l'absence de querelles idéologiques, une démocratie moderne ne fonctionne correctement que sur la base du consensus, du pluralisme et du dialogue entre les principales familles politiques. Or, de manière de plus en plus systématique, le chef du parti vainqueur au second tour – c'est-à-dire minoritaire, et parfois de beaucoup au premier tour – a tenu à gouverner seul, utilisant l'intimidation à l'égard des députés qu'il a fait élire et dont la réélection, pensent-ils, dépend de lui, sans compter le mépris à l'égard des autres. Camp contre camp en permanence.

Aussi la question fondamentale qui se pose à la veille de ce scrutin présidentiel, et alors que l'hydre de la crise n'a pas encore déployé tous ses anneaux, est de savoir si le vainqueur parviendra à remettre sur pied nos institutions. « Distinguer pour unir », disait Jacques Maritain, c'est-à-dire écouter chaque famille politique en vue de les rassembler face à la crise. ●

1. Jean-François Sirinelli, *La V^e République*, « Que sais-je », PUF, 2009.

Comment réorienter la France¹

par Charles Delamare, Bernard Dorin, Charles Gosselin,
Robert Pelletier, Claude Vimont, Michel Albert, Georges Bonin

Nous, les sept soussignés sommes sortis de l'adolescence à la fin de la guerre, à la fin de l'Occupation. À côté de millions d'autres, nous avons œuvré pour relever notre pays pour asseoir notre liberté et celle de nos enfants.

Un nouveau défi moins difficile à relever est lancé : celui de la perte du « triple A » et celui de la menace de l'éclatement de l'Europe unie que nous avons aussi contribué à construire. La France en a été la cheville ouvrière. Elle risque d'en devenir le maillon faible. Nous estimons de notre devoir de nous exprimer à ce sujet en raison de notre expérience. C'est pourquoi, nous proposons au gouvernement actuel et à celui qui lui succédera d'engager au plus vite un changement d'orientation de l'action publique dans six domaines principaux.

Rembourser nos dettes

La dette est la conséquence d'une mauvaise gestion des finances publiques depuis Raymond Barre. Pour se débarrasser de ce poids étouffant, il faut mobiliser les moyens que nous avons. La fiscalité est l'instrument à la disposition des gouvernements pour résoudre ce problème, s'ils n'ont pas peur de prendre leurs responsabilités. Car notre système est obéré par la multiplication des faveurs électoralistes. Deux actions simples sont à mener : supprimer les « niches fiscales », toutes sans exception, comme les constituants ont supprimé tous les privilèges, la nuit du 4 août 1789. S'ils n'avaient pas pris cette décision radicale, nous aurions encore des droits de chasse réservés pour les sangliers ou les cerfs à dix cors !

La deuxième action consistera à augmenter la TVA de trois points (en supprimant là aussi les régimes qui ne correspondent pas à une stricte nécessité économique, comme la TVA à taux réduit pour les restaurateurs). À propos du nouveau « miracle allemand », on ne cite guère l'augmentation de trois points de la TVA, décidée en application de « l'agenda 2010 », en 2001, par le chancelier Schröder, en vue de combler les déficits de compétitivité qu'avait entraînés la réunification. On préfère

1. Tribune parue le 5 janvier dernier. Avec l'aimable autorisation de reproduction de LeMonde.fr.

rester dans le vague. L'Allemagne ne possède pas de formule magique. Elle récolte aujourd'hui les fruits des efforts que son gouvernement a initiés, il y a dix ans.

Certes, nous savons que la consommation sera freinée par ces mesures. Mais le problème actuel n'est-il pas de changer de paradigme, comme on dit aujourd'hui ? L'Amérique a servi de modèle au développement des dernières années. Il est mal adapté aux réalités européennes. Le moteur de la consommation ne nous suffit pas. Désormais, il nous faut avancer conjointement grâce à ceux de l'investissement et de l'exportation.

Sauver la Sécurité sociale

Avec un déficit constant, dépassant maintenant 15 milliards d'euros par an, la Sécu court à l'abîme ; elle emprunte de plus en plus, notamment sur les « marchés » que l'on ne manque pas de stigmatiser parallèlement. Nous ne pourrions pas supporter longtemps cette faiblesse congénitale. Et, pourtant, la Sécurité sociale représente le meilleur instrument de démocratisation que nous ayons mis en place dans notre République. Largement grâce à elle, tous nos concitoyens ont gagné en moyenne dix à quinze ans de vie supplémentaire, qu'ils soient riches ou pauvres ! Deux mesures résoudraient son problème : l'augmentation de la TVA, indiquée ci-dessus, serait affectée, en partie au moins au financement de la Sécu (ce qu'ont fait les Allemands). Par ailleurs, il faudrait mettre fin à une gestion, encore trop imprégnée d'habitudes corporatistes. Financement public engendre stricte gestion publique.

Réaménager l'exercice de la démocratie

« La démocratie n'a pas de prix ! », avait coutume de dire l'ancien président du Sénat. Oui, mais en France la démocratie est devenue hors de prix, essentiellement en raison de son exercice au plan local. On considère trop bénévolement le foisonnement des instances de délibération – et de dépenses – régionales et locales. Si l'État a diminué tous les ans, depuis la présidence Sarkozy, le nombre de ses fonctionnaires, les organes décentralisés en ont recruté parallèlement un nombre nettement plus important. Nos 36 000 communes représentent la moitié du nombre total de celles existant dans toute l'Union européenne ! Plusieurs de nos régions sont moins peuplées que telle ou telle ville chinoise ! Le surcoût de cette superposition de paperasserie par la multiplication des instances de délibération représente 50 milliards d'euros, selon des estimations prudentes... Établissons enfin une structure claire et efficace. En 1801, Bonaparte a réglé le problème en trois mois... Il est urgent de renforcer le contrôle des citoyens contribuables sur les dépenses des élus ! Et que l'action judiciaire supprime toute corruption !

Que les entreprises entreprennent !

Un des chiffres les plus inquiétants actuellement est celui du déficit du commerce extérieur : 75 milliards d'euros pour 2011 ! Il ne peut être couvert qu'en tendant la

sébile à des étrangers complaisants ! C'est la conséquence du traitement maladroit par l'État des entreprises agissant sur le territoire national. Sinon, si celles-ci étaient mal gérées, défectueuses, inadaptées au monde d'aujourd'hui, pourquoi seraient-elles bénéficiaires (et on ne manque pas de le leur reprocher) dès qu'elles produisent et vendent à l'étranger ? La réforme de la Sécurité sociale indiquée plus haut doit répondre en partie à cette question. Parce qu'en rétablissant l'équilibre des comptes, on aura l'occasion de rétablir la logique des prélèvements. À part la cotisation couvrant les risques des accidents du travail, il n'existe pas de raison pour que les entreprises soient les percepteurs des autres contributions sociales : allocations familiales, retraites, dépenses de santé.

Que de temps perdu, que de contraintes extérieures à leur métier doivent supporter les entrepreneurs ! Le mécanisme des 35 heures est venu s'ajouter au détournement de l'activité créatrice au profit (si l'on peut dire) de l'activité paperassière. Quand les entreprises pourront s'occuper à plein temps de leurs activités propres, elles retrouveront un puissant dynamisme. La réforme fiscale résonnera comme le coup de pistolet, déclenchant le départ d'une course à la production !

Refaire de l'Europe un atout !

L'angoissant déficit extérieur est le révélateur de notre incapacité à utiliser les atouts que la construction européenne nous a mis en main. Le relèvement des taux de la TVA rétablira une protection modérée de notre économie vis-à-vis de l'extérieur, y compris de nos partenaires européens. Elle est si efficace qu'il faudra la faire accepter par ceux-ci. Mais il faut surtout les inciter à venir produire sur notre territoire en simplifiant considérablement les formalités d'installation chez nous, comme c'est le cas aux États-Unis, lorsqu'on passe d'un État à l'autre. Le « grand marché » dont on parle si souvent a besoin d'être fréquenté et achalandé par une clientèle vraiment internationale. Pour cela il est urgent que la zone euro soit adaptée et régulée par un véritable gouvernement économique.

Go East !

Un des moteurs de l'expansion américaine dans la deuxième moitié du XIX^e siècle a été la marche vers l'Ouest, l'inclusion dans l'économie de vastes territoires que les Américains ont mis en valeur. Il en ira de même pour l'Europe si elle se rapproche davantage de la Russie en aidant cet immense pays à développer ses possibilités. Une des raisons des derniers succès de l'Allemagne tient à son extension vers l'Europe de l'Est. Combien cet accroissement des débouchés sera fructueuse si l'Europe, de manière souple, s'étend non pas de Brest à l'Oural, mais jusqu'à Vladivostok ! Et il ne faudra pas continuer à négliger l'exploitation des fonds marins, dont nous sommes les plus grands tributaires, après les États-Unis ! L'Europe apparaît comme synonyme d'austérité et de sacrifice, alors qu'elle peut redevenir le plus grand facteur de dynamisme et de progrès dont nous disposons !

On l'a trop oublié, ces dernières années...

Conclusion. Le mouvement que nous recommandons ne tend pas à un racornissement, à une purge déflationniste. En « rapatriant la dette », notre pays retrouvera sa liberté d'action. Certes, le passage de notre train de vie, subventionné par l'épargne des travailleurs chinois, à celui reposant sur notre propre épargne, ou nos impôts, comportera des moments difficiles. Mais les mesures préconisées n'augmenteraient la pression fiscale que de manière temporaire. La relance de la production qui en résulterait ramènerait vite la charge des prélèvements fiscaux et sociaux au niveau moyen de nos concurrents européens, c'est-à-dire à moins de 45 % du PIB (au lieu de 55 % actuellement).

Il s'agit d'un vaste retournement dans la gestion des affaires publiques. Non pas pour aboutir à un repli frileux, mais au contraire, pour restituer à notre pays son dynamisme dans le progrès social et européen. La croissance n'est pas une vieille lune. Nos pères ont su la remettre en orbite. Nos enfants sont tout à fait capables de la relancer ! ●

Crise financière ou/et crise de la démocratie ?

par Christian Savés

Selon de nombreux, de fort respectables commentateurs – et il ne se passe pas un jour sans qu’ils nous abreuvent d’une littérature fort convaincante sur le sujet –, nous sommes confrontés, depuis de nombreux mois, à une crise financière d’une ampleur sans précédent. Ils ont certainement raison et il convient de s’interroger sur les causes profondes d’une telle crise ainsi que sur les moyens d’y remédier pour le présent et l’avenir. Cette crise inquiète et fait peur, à juste titre, car en menaçant directement nos économies, elle menace du même coup nos modes de vie, si chèrement acquis, et, peut-être bien, certaines des valeurs constituant le socle de notre modèle démocratique. Dans tous les cas, elle les soumet à rude épreuve, ces temps derniers. Il importe donc ici de poser un autre type de question, bref d’opter pour un questionnement critique, mais autrement critique, pour qu’il soit en mesure d’apporter une réelle valeur ajoutée au grand débat en cours. Vivons-nous seulement une crise financière, avec les implications, les conséquences économiques qu’on lui connaît ? Plus fondamentalement, ne traversons-nous pas, aussi, une crise sans précédent de la démocratie, du moins d’un certain modèle démocratique, celui, qui a prévalu en Occident au cours des dernières décennies et qui s’est constitué sur les bases consensuelles de la social-démocratie ?

Répondre à cette question est chose à présent nécessaire, même s’il faut avoir conscience que la réponse est moins aisée qu’il n’y paraît. Il faut savoir se garder de faux-semblants, de poncifs et autres lieux communs qui saturent l’espace politique, sur ce thème. Aujourd’hui, ce que l’on sait (et cela n’est contesté par personne), c’est que la Grèce est au plus mal et qu’elle menace d’entraîner l’Europe dans sa chute, dans son effondrement, selon le principe de la célèbre théorie des dominos. Mais, si la Grèce est au plus mal, le peuple grec ne voit pas, mais pas du tout, les choses avec le prisme de ses dirigeants. La preuve, c’est qu’il est descendu massivement dans la rue et a multiplié les manifestations, voire les violences contre la rigueur et l’austérité que l’on tend à lui imposer de l’extérieur, du moins en a-t-il l’impression. Les dirigeants grecs, eux, Georges Papandréou le premier, étaient

convaincus de la nécessité de donner un sérieux tour de vis à leur économie pour lui permettre de retrouver des fondamentaux plus sains. Mais le problème, c'est qu'ils ont aussi fait preuve de démagogie, se sachant sous la double pression des électeurs et de la rue. En proposant un référendum sur le plan de sauvetage qui lui était soumis, quelle idée Georges Papandréou avait-il derrière la tête, quel dessein poursuivait-il ? On peut légitimement craindre que si le référendum avait eu lieu et si les Grecs avaient majoritairement rejeté le plan, il se serait alors de nouveau tourné vers ses sauveurs pour leur tenir, en substance, ce langage : « Vous voyez bien que le peuple a parlé et, en démocratie, il faut respecter sa parole. Il ne veut pas de votre plan en l'état. Allez, chers amis, encore un petit effort pour adoucir ce plan et le rendre plus acceptable, plus présentable : la Grèce compte sur votre générosité pour mettre quelques milliards de plus dans la balance, les bons comptes faisant les bons amis. » Voici donc le non-dit qui se cachait derrière cette proposition de référendum. Le problème est que Georges Papandréou avait mal apprécié la situation politique dans son ensemble et la réalité du rapport de forces (qui ne lui était pas du tout favorable). En particulier, il n'a pas compris qu'il n'avait guère le choix et que le refus du plan de sauvetage proposé signifiait *de facto* l'exclusion de la Grèce de la zone euro... ce qui ne pouvait que conduire à une catastrophe encore plus grande, pour son pays. Il a dû en tirer les conséquences et se démettre, la classe politique grecque ayant, dans l'ensemble, peu apprécié son attitude, jugée peu courageuse et ambiguë, voire dangereuse, dans le contexte de crise auquel était confronté son pays. Un nouveau Premier ministre lui a donc succédé ; dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale – il convient de le souligner –, dans la mesure où cela semble traduire un sursaut, une réaction positive d'orgueil et d'amour-propre, de la part de la classe politique.

Le malheur est que cette posture, on l'a vu, n'est pas forcément partagée ou plébiscitée par le petit peuple, par des citoyens grecs qui le disent dans la rue de manière très virulente et risquent également de le dire dans les urnes, ce qui deviendrait encore plus gênant. Toutefois, si les Grecs ne sont pas disposés de gaîté de cœur à accepter un nouveau plan de rigueur qui, pensent-ils, risque d'enfoncer un peu plus leur économie dans la récession, il n'appartient pas davantage aux autres économies européennes de payer énormément et indéfiniment pour redresser la Grèce et la sauver de la banqueroute. Ce serait choquant sur le principe, car la solidarité naturelle entre économies appartenant à la même zone (la zone euro) doit trouver un jour ses limites, en bonne orthodoxie politique. C'est qu'il faut être capable, à un moment donné, de créer un cercle vertueux, pour éviter qu'un peuple, profitant largement des subsides en provenance d'autres nations, ne prenne l'habitude de vivre quasiment sous perfusion financière. Il serait alors conforté dans un sentiment d'irresponsabilité économique et politique, l'entretenant aussi dans un climat de sécurité parfaitement factice et d'autant plus pernicieux, nocif qu'il risquerait d'avoir sur les

comportements individuels ou collectifs un effet incitatif à la gabegie, à la prolifération des cigales, cette espèce jadis stigmatisée par Jean de La Fontaine. L'accord historique à 26 (hors Grande-Bretagne), intervenu en décembre 2011, pour tenter de sauver une Europe en danger s'inscrit bien dans cette logique et participe de cette sage et saine préoccupation. La réforme annoncée (qui va, selon toute vraisemblance, passer par une révision des traités) a pour objectif, dorénavant, d'introduire plus d'orthodoxie budgétaire et financière, aux pays membres, en imposant des contraintes supplémentaires en matière de maîtrise des déficits publics, notamment avec des règles de plafonnement qui devraient, à terme, affecter le volume des dépenses publiques, trop souvent financées par le déficit budgétaire, c'est-à-dire hypothéquant l'avenir des générations futures, réduites par ce biais à l'état de simple variable d'ajustement du présent... sans avoir les moyens de se défendre (par définition) !

Ceci étant, la crise financière actuelle renvoie peut-être bien à un problème majeur de gouvernance qui est en train de révéler les limites ou les déficiences du modèle démocratique occidental. Au moment de l'entrée de la Grèce dans la zone euro, tout le monde savait (tout le monde, c'est-à-dire les gouvernements nationaux et la Commission européenne, à Bruxelles) que la Grèce ne remplissait pas, loin s'en faut, les conditions requises pour l'intégrer. Pourtant, tout le monde a fait semblant de ne pas voir et la Grèce est donc entrée dans la zone euro. Le résultat est aujourd'hui celui que nous avons sous les yeux. Mais, si nous en sommes arrivés là, ne rejetons pas la responsabilité de la situation sur les seuls Grecs. Ils sont eux aussi victimes d'un système, quelque part. À tout le moins, ils sont victimes de leurs gouvernants d'alors qui, tant pour des raisons de prestige que d'occasion, ont choisi de faire adhérer la Grèce à l'euro, alors qu'elle n'était pas prête pour cela. Par conséquent, gardons-nous de faire d'eux les seuls boucs émissaires, dans cette affaire. Tous les gouvernements ont leur part de responsabilité dans cette situation. Tous les gouvernements en ont été les complices, sans exception. S'ils ont été consentants, il faut qu'ils acceptent d'être aujourd'hui des victimes... des victimes consentantes !

À ce stade, il convient de rechercher les causes du mal encore plus profondément ou, comme nous le suggérait Montaigne dans ses *Essais*, d'accepter de se tâter au plus profond du mal. Si tous les gouvernements de la vieille Europe se sont peu ou prou fourvoyés, c'est que les circonstances leur ont permis de le faire en toute impunité. Autrement dit, ces gouvernements étaient légitimes et le sont restés, du strict point de vue de la technique politique et des valeurs de la démocratie. En effet, d'élection en élection, les citoyens européens ont renouvelé leur confiance à celles et ceux qui, de droite ou de gauche, ont mené la politique que l'on sait, à l'égard de la Grèce et de quelques autres pays, du reste. C'est ici que le bât commence à blesser, car après avoir mis en cause le politique, il faut peut-être bien commencer à mettre en cause le citoyen, dans l'espoir de provoquer chez lui une salutaire prise de conscience. Les citoyens se sont accommodés de la politique qui a été menée. Ils

en ont pris leur parti, ils ont accepté ce qui se passait, soit par ignorance (mais l'ignorance est mère de tous les vices, comme nous le suggérait ce même La Fontaine), soit par cécité ou par indifférence.

Les conditions objectives dans lesquelles fonctionnent nos vieilles démocraties (apathie, passivité et indifférence des gouvernés ; arrogance et souverain mépris des gouvernants) ont fini par produire, politiquement, une forme de permissivité extrême et même de laxisme dont nous commençons à payer collectivement le prix. Or, en démocratie, il est une responsabilité à laquelle le citoyen lui-même ne saurait valablement se soustraire. C'est lui qui met le bulletin dans l'urne, et lui seul, jusqu'à preuve du contraire, lors des élections. En d'autres termes, s'il continue à voter en toute connaissance de cause pour des gens qui ont failli, ce qui se passe ensuite devient autant de son fait, de sa propre responsabilité, que de la leur. Il serait regrettable de le perdre de vue, surtout dans le contexte actuel. Il est urgent désormais d'œuvrer à la promotion d'un nouvel *ethos* – politique qui permettrait ou qui inciterait les gouvernants à se montrer plus vertueux dans la conduite des affaires et qui inciterait aussi les gouvernés à s'intéresser aux affaires politiques de leur pays, à s'y impliquer davantage, corps et âme.

Concrètement, il faudrait donc que ce nouvel *ethos* politique puisse durablement s'appuyer sur une autre forme de gouvernance, plus proche des citoyens, de leurs aspirations et de leurs intérêts. Ce pourrait être là le point de départ d'une dynamique vertueuse qui amènerait les politiques, quels qu'ils soient, à retrouver le droit chemin et à y rester, cette fois-ci. Le moment semble à présent venu de réhabiliter la figure du « citoyen-contrôleur », chère au philosophe Alain. La classe politique actuelle a probablement besoin d'être aiguillée, de ressentir une pression citoyenne accrue, pour être stimulée.

Des citoyens plus impliqués dans la chose publique (ce que les anciens appelaient la *res publica*), plus regardants et exigeants à l'égard du personnel politique, inciteraient peut-être celui-ci à se rappeler ou à ne pas oublier qu'en démocratie, le souverain, c'est le citoyen, en dernière analyse. Bref, il faudrait que cette nouvelle gouvernance politique mette enfin les citoyens et leurs élus en phase, les uns avec les autres, leur offrant désormais la possibilité d'avancer de concert, avec une efficacité retrouvée, plutôt que de voir se creuser entre eux un fossé grandissant (et menaçant) d'incompréhension n'ayant d'autre conséquence que de les opposer chaque jour davantage. Le ressentiment qui en résulterait, dans ce dernier cas, se nourrissant des rancœurs et des frustrations accumulées, ne ferait que provoquer une poussée d'antiparlementarisme qui, à son tour, entraînerait une flambée de populisme (selon un scénario désormais bien rodé, l'un n'allant pas sans l'autre, comme l'a montré la situation politique française, dans les années 1930 ou, aujourd'hui, celle de plusieurs pays d'Europe centrale et orientale...). Bien évidemment, ce nouvel *ethos* politique devra impérativement s'appuyer sur une éthique partagée de la chose publique, sans laquelle il est difficile de faire perdurer un consensus républi-

cain, démocratique. Malraux avait écrit, un jour, que si l'on ne fait pas de politique avec la morale, on n'en fait pas davantage sans. À nous, maintenant, d'en tirer toutes les conséquences de long terme.

La crise financière qui sévit, et à laquelle nous ne trouvons pas pour l'instant de solution crédible (mais espérons...), nous met au défi ; elle a, à ce titre, valeur aporétique. Le modèle démocratique occidental mis à l'épreuve est placé au pied du mur. De sa capacité à rebondir et donc à surmonter, à résoudre avantageusement cette aporie fondamentale de la politique contemporaine dépendra largement notre avenir. Qu'il y parvienne, et le salut sera vraisemblablement au rendez-vous. Qu'il échoue, et c'est peut-être bien le pire qui nous attend... même si le pire, en politique, n'est jamais certain.

Enfin, n'oublions jamais ce dicton et employons-nous à en intérioriser le contenu : si le pessimisme est d'intelligence, l'optimisme, lui, est de volonté... ●

USA : vers un nouveau New Deal

par Jean-Marie Daillet

La campagne qui, d'État en État, se déroule en ce moment aux États-Unis sous forme de primaires pour désigner le candidat républicain à l'élection présidentielle de novembre 2012 nous incite plus que jamais à consulter l'œuvre majeure du meilleur expert international sur la question de savoir comment fonctionnent les pouvoirs publics en charge de la première puissance économique et militaire du monde.

Alexis de Tocqueville, publiant en 1835 *De la démocratie en Amérique*, étude de sociologie politique – discipline dont il est l'illustre inventeur – entendait d'abord éclairer les Français sur ce qu'ils pouvaient apprendre des innovations d'un peuple qui, ayant conquis l'indépendance par les armes, voulait se doter d'institutions capables de gérer une société d'hommes libres, dégagés de toute forme de gouvernement autoritaire, et d'abord du modèle anglais de monarchie relativement libérale.

Le lectorat visé par le jeune magistrat normand, c'étaient les Français vivant sous Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français et non plus de France, exerçant un pouvoir plus bourgeois que royal, mais pour autant fragile et même violemment contesté au bout de deux ans de règne, dans l'attente de plus en plus sensible d'une république de citoyens. Envoyé en mission outre-Atlantique pour y étudier le système américain des prisons, Tocqueville sut montrer tout l'intérêt que pouvait représenter à terme prévisible, pour les Français eux-mêmes, le fonctionnement de cette république américaine qu'ils avaient, sous Louis XVI, militairement aidée à triompher de l'Angleterre, le point final de ces combats ayant été marqué par la victoire de l'escadre de l'amiral de Grasse sur la flotte anglaise à Yorktown.

Le succès foudroyant du livre de Tocqueville fut tel qu'à 33 ans il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques puis, à 36 ans, à l'Académie française. Or, bien au-delà de tels honneurs exceptionnels, ce qui compte pour nous, aujourd'hui comme hier, dans son chef-d'œuvre de lucidité sur les rouages de la démocratie américaine, c'est l'acuité singulière de son regard sur une société très avancée par rapport à la société française de son temps, et la validité permanente de ses

réflexions pour les Français comme pour les Américains d'aujourd'hui.

C'est que, pour lui, la société s'oriente inexorablement vers l'égalité des conditions et que, dans cette marche irréversible, s'annonce le règne universel de la démocratie. Or, notre extralucide voit bien que le conflit entre la liberté et l'égalité est inéluctable. Il consacre un chapitre entier au risque de despotisme du pouvoir collectif au sein d'un régime démocratique, lorsqu'il dénonce l'éventuelle dérive vers ce que, au ^{xx}^e siècle, on désignera sous le nom de « démocratie populaire », dégradation populiste et dictatoriale de la domination majoritaire : ainsi aboutira-t-on, avec le marxisme, à la fameuse dictature du prolétariat, aboutissant en Union soviétique à la dictature stalinienne *sur* le prolétariat.

Quand la bipolarisation dégrade la démocratie

En ce sens, Tocqueville montre le risque, sinon de dictature, du moins d'abus de pouvoir de toute majorité absolue, fût-elle temporaire, en régime démocratique, fût-il respectueux de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Grand sujet d'actualité s'il en est ! Qu'est donc la démocratie, de nos jours, lorsque la bipolarisation donne tout le pouvoir politique (exécutif, et même législatif, et même judiciaire) à un président éventuellement élu par 50,01 % de suffrages exprimés (sans compter les abstentions) ? Nous y sommes, aux États-Unis comme en France, deux irréversibles républiques dont la démocratie, depuis quelques décennies, dégénère, d'élection présidentielle en élection présidentielle, sous la mécanique implacable du système majoritaire bipartisan, celui-là même que François Mitterrand, avant d'en être le chef, appela si justement *Le Coup d'État permanent*. En tout état de cause, le système bipartisan est plus médiocre que jamais lorsque, aux États-Unis, l'un des deux partis perd le sens de l'intérêt général socio-économique. Tel est aujourd'hui le cas d'un parti républicain qui eut ses grands hommes, mais qui, aveuglé par un esprit de parti ultraconservateur aggravé de racisme haineux à l'égard du premier président « noir » depuis 1776, n'a plus personne qu'il puisse présenter aux électeurs comme un homme ou une femme d'État capable d'exercer les responsabilités de chef des armées (*Commander in Chief*). La dernière chance d'en trouver un qui pût être présentable à l'électorat, c'était il y quatre ans, avec le sénateur de l'Arizona, John McCain, dont la candidature échoua pour deux raisons. La principale fut son recrutement de l'ancienne gouverneur de l'Alaska, Sarah Palin, comme éventuelle vice-présidente des États-Unis, ce qui fut rédhibitoire pour nombre de mes amis républicains de vieille tradition, totalement hostiles à l'idée que cette dame puisse accéder à la Maison Blanche en cas de décès en cours de mandat de l'estimable vétéran d'Indochine.

McCain ayant aggravé son cas dès 2008 en se révélant incapable de préciser aux téléspectateurs le nombre de ses biens immobiliers, se trouva d'emblée hors de course quatre ans plus tard. En 2012, le parti de l'éléphant doit donc se contenter de volontaires de faible envergure, presque inconnus du grand public sauf l'impayable

Newt Gingrich, qui présida la Chambre des représentants, bateleur d'estrade qui amuse, mais ne peut vaincre les réticences des bonnes familles qu'inquiètent les débordements extraconjugaux. Quelques primaires auront suffi à l'homme aux trois mariages et aux liaisons tapageuses pour donner l'avantage à des candidats plus jeunes, plus acceptables pour un public soucieux de soutenir un conservateur bon teint, à condition qu'il soit aussi un preux défenseur des valeurs puritaines d'une majorité silencieuse où l'on ne badine pas plus avec les libertins qu'avec les « libéraux », engance de gauche, couramment taxée de « socialisme ».

Romney ou Santorum ? La grosse fortune du premier, acquise dans des affaires un peu trop fructueuses en période de récession, de licenciements et de scandales financiers à Wall Street, et surtout sa compromission avec le « socialisme » qu'on lui reproche pour avoir instauré dans le Massachusetts, lorsqu'il en était gouverneur, un système de sécurité sociale dont s'inspira quelque peu le président Obama, séduisent moins, au fil des débats, que Rick Santorum. Ce père de famille catholique apparaît comme un chevalier sans peur et sans reproche de la cause sacrée de l'individualisme à tout crin et de la virginité avant le mariage. Aucun de ces deux hommes n'a une expérience politique nationale et internationale comparable à celle que possédaient, pour crédibiliser leur campagne, des présidents républicains tels que Eisenhower, Nixon, Reagan et Bush père. Bush fils lui-même serait regretté...

Ne nous y trompons pas. Aux États-Unis, ce spectacle télévisé quotidien du très médiocre cirque électoral républicain a de quoi effrayer. Tant d'inconscience, d'ignorance, d'incompétence, de la part de prétendants au pouvoir suprême est inimaginable dans un contexte international de nouveau inquiétant. Seul compte apparemment dans le débat de la droite américaine l'individualisme sacré face aux excès de la puissance publique, « le gouvernement » à tous les échelons, municipal, d'État ou fédéral. La mode est à la détestation du Congrès et au refus de toute politique bipartisane au nom de l'intérêt national. C'est à qui serait le plus conservateur.

Conservateur de quoi ? D'un mythe aussi célèbre qu'inconsistant, le fameux *rêve américain*. La démagogie politicienne joue de ce songe creux multicolore, de cette nostalgie mille fois repeinte d'une Amérique toute puissante, dominatrice, policière du monde, et protectrice. Au-delà du rêve permanent des innombrables non-Américains victimes, dans un monde dangereux, de quelques malédictions, ce sont les guerres, les famines, les persécutions politiques, raciales ou religieuses qui ont poussé par millions les opprimés, les misérables, vers l'Eldorado qu'a représenté, et représente encore, l'espace de liberté individuelle dont jouissent 300 millions de citoyens américains. Le mur que l'on est en train d'ériger à la frontière nord du Mexique, pour empêcher l'immigration clandestine de tous ceux qui fuient l'insécurité professionnelle et surtout physique, assassine, des mafias mexicaines, n'endigera que très partiellement l'afflux des pauvres que le mirage américain fascine. La perspective démographique en est rapidement modifiée en faveur de ces populations acharnées à survivre, et qui s'infiltreront par toutes les issues imaginables.

Vers 2040, le peuple américain sera majoritairement composé d'immigrants de date relativement récente, modifiant inévitablement le paysage politique en faveur des démocrates, mieux préparés et plus décidés à moderniser le traitement des grands problèmes du pays. Depuis les années 1930, grâce au New Deal, puis à partir de 1941, après Pearl Harbour, les États-Unis s'étaient puissamment équipés et industrialisés, prenant incontestablement la tête du progrès scientifique, technique, au point de devenir la première puissance économique, politique et militaire du monde pour plus d'un demi-siècle.

Pour autant, les spectaculaires succès remportés dans l'espace, fort coûteux, n'ont été d'aucun effet sur le niveau de vie et les performances industrielles d'un pays aveuglé par sa réussite et par l'omniprésence de ses forces militaires, dont la supériorité a beaucoup contribué à la fin de la guerre froide. Les dernières aventures guerrières lointaines sous les deux mandats de George W. Bush ont ruiné les finances fédérales. La spéculation effrénée de Wall Street et la crise consécutive à l'excès vertigineux des emprunts hypothécaires dans l'immobilier ont entraîné des millions de familles modestes dans le gouffre des procédures d'expulsion sans délai. La dépression qui s'est manifestée, et qui perdure depuis 2008, a mis à nu le caractère déséquilibré, abusif, antisocial, d'un individualisme cultivé par une opinion publique habituée à vivre au-dessus de ses moyens, et toujours trop prompte à emprunter inconsidérément.

Cette crise, comme l'avait pressenti Tocqueville, est d'ordre culturel : lorsque la Liberté est systématiquement opposée à la Solidarité ; lorsque le chacun pour soi est une valeur cohabitant avec l'autosatisfaction de cette forme très particulière d'opium du peuple qu'est une religiosité omniprésente et d'abord sous forme de la devise figurant sur le billet vert : *In God we trust*, la société se déshumanise dans la satisfaction béate et naïve d'acquis tenus pour durables. Ainsi le dollar est-il en quelque sorte divinisé. Dans le paysage rural, en Nouvelle-Angleterre, tout bâtiment à colonnade et clocheton peut tout aussi bien abriter une banque qu'une église, aussi nombreuses les unes que les autres.

Le moindre paradoxe de ce pays n'est pas l'éclatante contradiction entre l'extrême richesse du fameux 1 % et l'extrême pauvreté des victimes d'une récession largement due à la spéculation effrénée et aux abus du complexe militaro-industriel, entre l'indigence flagrante de sa productivité politique et la créativité de ses plus célèbres universités (*Ivy League*). Ce pays, qui sait faire preuve de générosité, mais qui est si mal informé, dans son localisme asphyxiant, de ce qui se passe dans le reste du monde, n'a pas, malgré le talent d'une Hillary Clinton, la politique extérieure correspondant à ses moyens et au niveau de ses élites scientifiques, d'où les retards dont il souffre dans son adaptation au monde extérieur comme dans sa vie économique et sociale. N'est-il pas choquant de constater la décrépitude de ses chemins de fer, alors que leur prospérité, à la fin du XIX^e siècle, permit l'investissement humain qu'exigeait la conquête de l'Ouest ? N'est-il pas désolant que l'industrie

automobile relève difficilement de la crise que lui infligèrent, depuis trente ans, les marques asiatiques ? N'est-il pas incroyable que Bush junior ait lancé ses armées en Irak sans avoir obtenu de la fameuse CIA et des autres agences de renseignements des preuves crédibles de la possession par Saddam Hussein d'armes de destruction massive et que ses généraux n'aient disposé, pour cette invasion, que d'une poignée d'interprètes ?

Tels sont quelques exemples des faiblesses dont n'a pas encore pris conscience une classe politique qui pratique à Washington un nombrilisme incompatible avec les responsabilités qu'elle prétend assumer.

Le nouveau défi américain

Il faut un nouveau New Deal. Le président Obama, que la majorité républicaine à la Chambre a empêché de mettre en œuvre son programme de rénovation des infrastructures, n'a pas les moyens, en année électorale, de lancer ses grands projets de développement socio-économiques. Pourtant, ses interventions ont amorcé la reprise, Ford redémarre à Détroit, le chômage recule. Ses efforts devraient, ces prochains mois, être reconnus de tous ceux qui bénéficient de ces résultats tangibles, notamment en matière de couverture sociale et de réindustrialisation. Une majorité d'électeurs pourraient, si la tendance est confirmée, faire payer aux républicains leur sabotage systématique d'une politique de redressement économique et de solidarité sociale qui porte enfin ses premiers fruits.

Le Défi américain, proposé il y a quarante ans par Jean-Jacques Servan-Schreiber à l'admiration des Européens, n'est plus qu'un souvenir. Le défi que ce nouveau siècle impose aux USA est celui d'une remise en cause mondiale : les Américains, dont Tocqueville avait prédit qu'un jour ils se partageraient le monde avec les Russes, sont sortis vainqueurs de la guerre froide, mais il leur faut désormais s'adapter à la compétition que leur impose la redoutable concurrence des pays émergents, et d'abord la Chine.

Les USA ne sont plus l'unique superpuissance triomphante qui domina la scène mondiale jusqu'à la fin de la guerre froide. Toutes les démocraties doivent leur reconnaître le premier rôle dans la disparition de la menace soviétique. S'ils sont assez lucides, surmontant les vains regrets de conservateurs impénitents, attachés à de mortels privilèges, pour jouer le jeu de la solidarité sociale et internationale, auquel les invite le modèle européen, ils contribueront à consolider une paix encore précaire tant que les conflits du Proche-Orient ne sont pas surmontés. Or, cela suppose qu'en novembre prochain Obama, vrai démocrate réformateur, s'affirme avec l'audace d'un nouveau Roosevelt, entraînant avec l'énergie et le talent dont il est capable un peuple qui, selon les sondages, n'est certes pas disposé à se soumettre aux jérémiades des médiocres conservateurs qui discréditent le parti républicain.

Comme l'écrivait, en 1977, le rédacteur de l'article « Tocqueville » de *l'Encyclopédia Universalis* : « Il ne suffit pas de voir les choses, car leur sens ne se

révèle pas grâce à la qualité de l'esprit qui les appréhende. Jamais un fichier ne remplacera une intelligence. »

Jamais Google ne remplacera Tocqueville. Mais qui lit encore, aux États-Unis, à part quelques universitaires, l'homme qui avait annoncé la guerre de Sécession, ce conflit mal éteint qui nourrit encore au Sud « républicain » des comportements racistes et esclavagistes dignes... de *Gone With The Wind* ? ●

Le dictionnaire du sens interdit

CHANGEMENT. C'est une antienne, une invocation, une référence, une révérence : le changement retentit dans nos parlophones comme la promesse... promesse de quoi au fait ? Que ça va mal, mais que ça ira mieux après ? C'est l'implicite. Que des salariés perdent leur emploi pour cause de délocalisation, que la retraite soit un havre de tranquillité et d'autonomie dont l'accès recule dans le temps pour cause de déséquilibre financier des régimes vieillesse, que la pression sur les salaires fasse que certains travailleurs en viennent à se loger dans des caravanes faute de pouvoir se payer un logement, que des patients renoncent à se faire soigner ne pouvant se procurer des prestations de plus en plus mal remboursées, qu'il y ait un malheur collectif que les médias mettent en scène chaque jour, c'est un fait. Mais à y regarder de près, le malheur, ici, c'est la perte des garanties accumulées tout au long du xx^e siècle à l'abri du contrôle des changes, des droits de douane et de l'avance technologique occidentale. En fait, c'est ce changement-là qui, s'il est une opportunité pour l'activité exportatrice de bon nombre d'entreprises, est un malheur quotidien pour la partie la plus exposée de la population. Mais alors, plutôt que d'invoquer le changement sur le mode incantatoire, les politiques devraient plutôt nous dire quelle part de l'héritage ils entendent sauvegarder ; et comment ils s'y prendront pour y parvenir. Droit du travail, Sécurité sociale, régimes de retraite, prélèvements fiscaux, qu'ils nous avisent de ce à quoi, en toute hypothèse, il ne sera attenté, et que, par exemple, le repos du

dimanche demeurera sauf. Il y a longtemps que les électeurs ont compris que ce changement dont on se gargarise annonce en réalité une vie plus incertaine, une précarité accentuée. Et cette précarité n'est pas qu'économique, elle est aussi familiale, elle ne concerne pas que les adultes, elle s'étend aussi aux enfants et aux cours de récréation. Au lieu de ravager le droit du mariage par des innovations dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont étrangères à nos traditions, au lieu de bouleverser le droit de la filiation par des bricolages juridiques aux conséquences indiscernables, c'est à consolider la fragile union de l'homme et de la femme que l'État doit appliquer ses moyens. Plutôt que d'organiser la liquidation des agonisants, c'est à les prémunir contre la douleur par la mise en place effective de soins palliatifs qu'il faut s'employer. Plutôt que de vaticiner sur les illusoire félicités du changement, il faut nous dire comment sera sauvegardée la liberté de l'historien d'écrire l'Histoire, et quand il sera mis fin à cette déshonorante traque sémantique qui fait comparaître les mots du dictionnaire dans les prétoires médiatiques et judiciaires. Un savoir, une culture, une langue, une manière d'être et de penser, une civilisation nous ont été légués. Plutôt que d'en programmer le naufrage, d'en organiser à grands frais la destruction et la ruine, il faut que les institutions se mobilisent pour en assurer la transmission afin que ne soit pas rompue la chaîne incertaine des générations.

André LE GALL

Les agences de notations et la souveraineté nationale

La souveraineté nationale est le propre des États indépendants, c'est-à-dire qui ne relèvent pas d'une autre autorité supérieure politique ou morale. Sous l'Ancien Régime, les rois de France l'ont invoquée face à l'Empire ou à la papauté. Ainsi, l'on voit Philippe le Bel refuser et réfuter l'autorité du pape Boniface VIII et de son successeur français Clément V. Le roi de France se considère « comme empereur en son royaume ». Il en sera de même jusqu'à la Révolution et pour les différents régimes que connut la France au XIX^e et au XX^e siècle.

À l'époque contemporaine, la création de la Société des Nations, puis de l'Onu, n'a pas sensiblement modifié le caractère de la souveraineté nationale. Néanmoins, ces organismes supranationaux ont pu intervenir dans des différends entre pays et proposer des arbitrages ou des compromis. Mais leurs décisions ont été et demeurent difficiles à prendre et encore plus à mettre en œuvre, comme on le voit actuellement pour amener la Syrie à respecter les droits de l'homme sur son propre territoire.

Or, voici que des structures nouvelles s'arrogent le droit de jugement et d'intervention. Des agences de notation se conduisent comme un conseil de discipline d'établissement scolaire et blâment des nations souveraines. Ainsi trois agences, Standard &

Poor's, Moody's, l'une et l'autre américaines, et Fitch, que dirige le Français Marc Ladreit de Lacharrière, dominant ce secteur. Dans chacune, les opérateurs travaillent en binôme, s'attachant pour juger sur la solidité économique du pays concerné, sa solidité internationale, sa solidité financière et le facteur impondérable, guerre, révolution ou catastrophe naturelle. La composition de ces jurys n'est pas communiquée au public. Une fois sa décision prise, l'agence informe le pays intéressé qui dispose de douze heures pour réagir, corriger d'éventuelles erreurs et préparer sa riposte. Leurs jugements sont redoutables. Ainsi, Moody's a abaissé la note de crédit de la banque franco-belge Dexia. Malgré les efforts de son PDG, Pierre Mariani, la note est abaissée. La banque s'effondrera en Bourse. Elle sera démantelée.

Il y a une immoralité certaine à voir ces agences, qu'aucune puissance politique n'investit, disposer d'une autorité telle qu'elle l'emporte sur la souveraineté politique. Le rôle dans le monde économique de ces acteurs nouveaux peut apparaître regrettable, voire dangereux, aux gouvernements politiques. D'où ces agences tirent-elles leur crédit ? Qui les cautionne ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre clairement. Il est certain que les Américains y jouent un rôle prépondérant sans pour autant échapper à leurs critiques, voire leurs sanc-

tions. Désormais, la souveraineté nationale rencontre une nouvelle censure plus dangereuse, moins prestigieuse que le fut la papau-

té dans le passé, et qui n'en a pas le panache, celle des agences de notation !

Jean CHÉLINI

NB – Je comprends la réaction de l'auteur, qui est celle aussi de beaucoup de nos compatriotes. Mais je pense qu'il y a erreur sur le sujet. Les agences de notation n'ont aucun pouvoir sur les gouvernements nationaux, de même que le classement des vins de Bordeaux ne gère pas les propriétés viticoles. Le responsable du coût plus élevé que paieront les emprunteurs « souverains » est bien le gouvernement de ces entités étatiques. Ils ont mal administré le pays qui leur a été confié. Ils ont, par exemple, laissé le déficit de la Sécurité sociale tourner autour de 15 milliards par an ; ils ont, alors, été chercher des prêteurs en Asie ou en Arabie pour combler ce déficit, depuis vingt ans. Faut-il s'étonner que les gérants de ces fonds essaient de savoir s'ils seront remboursés, un jour ou l'autre ? Pourquoi les ouvriers chinois ou les pétroliers arabes devraient-ils subventionner la frénésie de tranquillisants des Français ou leurs pseudo « congés de maladie » ? Que l'on s'indigne de la dépendance qu'entraîne la dette extérieure est une saine réaction. Mais il faut savoir qui est responsable de cette situation. Ce fut le cas dans l'Empire ottoman, à la fin du XIX^e siècle. La « dette ottomane », bien inférieure à la nôtre, en montant, a amené les « puissances » étrangères à prendre le contrôle de l'administration turque. À l'occasion des élections présidentielles, il revient aux Français de mettre à la porte, non pas les bureaux étudiant la consistance de la dette, mais les incapables qui, depuis Raymond Barre, n'ont pas su gérer notre pays sainement. Ch. D.

Il y a cinquante ans...

La démocratie à refaire¹

Les enseignements d'un colloque

En ces temps de violence et de bêtise, on a plaisir à voir des hommes décidés à se rencontrer. Le sens et la portée de cette rencontre furent dégagés par Étienne Borne avec la hauteur de vues et les exigences intellectuelles qui lui sont coutumières.

Le premier but de cette rencontre était de prévoir et de préparer un élargissement de la « classe politique » : hommes politiques, intellectuels, économistes, syndicalistes sont cette classe. Le drame actuel, c'est que les premiers aient le sentiment d'être coupés des « forces vives » de la nation et que les autres se sentent exclus de la vie politique. Si la démocratie doit revenir, ou, tout simplement, advenir, ces barrières doivent tomber.

Pourtant, rien ne serait plus contradictoire qu'une démocratie toute faite. Parce que fondamentalement « négative », la démocratie est toujours menacée. Elle est antiphysis, c'est-à-dire, au fond, refus de tous les systèmes politiques prétendant à quelque naturalité organique. La démocratie est le refus de toutes les séductions par lesquelles les systèmes politiques cherchent à s'imposer à l'affectivité des hommes. Aussi risque-t-elle toujours

d'être considérée comme destructrice et stérile par ceux qui confondent négation et destruction. Par contre, c'est en démocratie que coïncident au maximum l'acte intellectuel et l'acte politique. De nos jours, d'aucuns se plaisent à dénoncer la faillite des idéologies et il est fort possible qu'il y ait là un sain réflexe intellectuel contre une certaine « trahison des clercs » dont beaucoup s'étaient rendus coupables. Mais il faut distinguer idéologie et doctrine : sauvés du dogmatisme de l'idéologie nous avons, plus que jamais, besoin de pensée interrogative.

Rétablir ou établir une vie démocratique saine, cela suppose encore qu'aux séductions d'une efficacité préconceptuelle (technique ou guerrière) on sache opposer la nécessité d'une civilisation de la parole. À ceux qui croient que la politique de demain sera efficace si l'on agit au lieu de parler, il faut répondre que, si l'action n'est pas soutenue et même couronnée par la parole, aucune démocratie n'est possible. Scepticisme à l'égard des mots, fanatisme secret et goût de la violence, n'est-ce point la formule du poujadisme ? S'il est vrai, comme le pense Étienne Borne, que tout Français soit un peu poujadiste, on ne s'étonnera point que la pente antidémocratique conduise un peuple las des mots par refus de penser à une situation où les moyens d'expression sont à peu près inexistantes et où l'on préfère tuer.

En écoutant les « colloqueurs » de Saint-Germain j'ai été tenté, un instant, je l'avoue,

1. « La démocratie à refaire », tel était le thème du colloque qui a réuni à Saint-Germain-en-Laye les 17 et 28 janvier dernier [1962, *NDLR*], sous l'égide de *France Forum* un certain nombre d'hommes politiques, de syndicalistes, d'écrivains, de journalistes, de hauts fonctionnaires, d'animateurs de mouvements de jeunesse et culturels, de professeurs dont les choix ou les préférences politiques pouvaient être fort divers et à qui avait été offerte l'occasion de confronter leurs idées sur la crise et l'avenir de la démocratie.

de trouver leurs efforts singulièrement inactuels et inefficaces : l'ennemi n'était-il point à nos portes, plastiquant et assassinant ? La sérénité de nos délibérations avait quelque chose de comique ! Mais je me suis vite aperçu que je cédaï, moi aussi, à l'une des subtiles tentations qui contribuent à discréditer la politique. L'alternative entre la politique « sérieuse » et l'agitation nous a coûté cher. En ce début troublé de l'année 1962, l'efficacité (des intellectuels et des autres) consiste-t-elle à préparer la vie politique de demain en analysant sereinement la conjoncture ou à descendre dans la rue ? Poser ainsi la question, c'est se condamner à l'impuissance. La « négation » démocratique, dont parlait excellemment Étienne Borne, consiste aussi bien à démystifier les séductions qu'à dire non à l'assaut fasciste. Le courage des manifestants du 8 février, la dignité des foules du 13 février mettent le sceau de l'authenticité sur la « sagesse » du colloque. On a trop opposé l'analyste politique et le militant. Le ridicule évident des manifestations de rues à tout pro-

pos a donné bonne conscience à ceux dont la sagesse politique tendait surtout à promouvoir par des voies légales les solutions effectivement réalisables. Il est pourtant visible que, depuis la Libération, la vie politique de notre pays a toujours comporté une frange d'action extrapolitique. Dans une « démocratie » où le pouvoir n'exerce pas de véritable autorité sur l'armée, où la police est noyauté par la violence antidémocratique, où la volonté populaire n'a pas de possibilité d'expression, il est encore heureux que les syndicats puissent organiser des grèves politiques, appeler à des manifestations interdites et opposer à la violence antidémocratique une vigilance peu soucieuse des fantaisies inquiétantes du pouvoir. Dira-t-on que ces solutions sont provisoires ? Si la démocratie, comme le dit Étienne Borne, n'est jamais parfaitement réalisée, on peut se demander si ce provisoire n'a pas quelque chose de durable.

Yvon BRES

France Forum, n° 39, mars 1962

Exposition : *Les Phares*

Les phares qui longtemps ont guidé tout marin ou navigateur et assuré leur sécurité. Même s'ils sont accompagnés aujourd'hui d'autres systèmes pour se repérer ou pour détecter le danger, ils ont conservé toute leur dimension symbolique et témoignent des liens qui unissent la terre et la mer.

Le musée national de la Marine nous invite, pendant huit mois, à redécouvrir le monde du phare, fascinant par son caractère mystérieux au milieu de l'immensité de l'océan, devenu un des lieux les plus visités en France. On plonge tout d'abord dans un « ballet des optiques », magnifiques pièces de verre, objets d'art, à la technologie développée par le savant Augustin Fresnel à partir de 1820. Auparavant, il y avait eu le fameux phare de Cordouan, monument du roi Henri III à l'entrée de Bordeaux, puis des tours à feux sur les fortifications de Vauban et des feux tournants avec des appareils à réflecteur vers 1780. Mais le siècle des phares, c'est le XIX^e : cent cinquante élevés le long du littoral qui fait dire à l'historien Michelet : « La France fait descendre un ciel sur la terre. » Les « sentinelles de la mer » se dressent comme des architectures nouvelles, monumentales, mais représentent aussi une aventure technique et humaine exceptionnelle, tant pour la construction que pour le fonctionnement car il s'agit de les allu-

mer et de les entretenir chaque jour. Là, le gardien, un héros, dans un environnement souvent hostile, doit veiller à la marche des feux, aux groupes électrogènes, effectuer des relevés météo : ce métier, appelé souvent « des enfers », est évoqué par de nombreuses images, des films, témoignages émouvants. Bien présentée dans l'exposition, la sécurité maritime est assurée par les phares, au rythme, à la périodicité et aux couleurs spécifiques à chacun, mais aussi par un balisage complet des côtes avec des bouées, amers que les marins connaissent bien. Aujourd'hui, ce sont les radiophares, les radars et la navigation électronique qui prennent le relais pour éviter les naufrages, et surtout les collisions entre navires ou les pollutions des côtes. Et, pourtant, les phares continuent de marquer notre imaginaire et constitueront toujours un patrimoine fascinant qu'il faut protéger et sauvegarder.

Laissons-nous porter par leur poésie en venant au Trocadéro, là-même, où, jusqu'en 1992, un immense phare dominait le dépôt central, en face de la tour Eiffel, tous deux dotés d'un feu tournant.

Françoise COLIN-BERTIN

*Exposition au musée national de la Marine
du 7 mars au 4 novembre 2012*

L'avant-garde musicale aujourd'hui ?

De *Tannhäuser* à Pierre Barbaud

En 2007, le sort s'était acharné contre le metteur en scène Robert Carsen et son *Tannhäuser*. Les spectateurs de l'opéra Bastille, à Paris, ont pu revoir récemment cette production étrange, dotée d'une distribution enviable. *Tannhäuser ou le tournoi des chanteurs à la Wartburg* est probablement l'opéra le plus personnel de Richard Wagner. Le rôle-titre retrace l'idylle formidable d'un troubadour invité par Vénus à un inexorable séjour sur le Venusberg et les troubles qui s'ensuivent, dans un cadre médiéval et mythique *sui generis*.

C'est en peintre moderniste que Carsen prend le parti de métamorphoser le troubadour. On perçoit sans peine son désir de surprendre le spectateur, d'apporter de la nouveauté, de rompre avec les codes. On imagine surtout le désarroi du spectateur face à sa propre obsolescence. Lui qui croyait comprendre la cohérence, unique dans l'histoire de l'opéra, entre un compositeur, son programme esthétique et sa proposition opératique, le voilà relégué loin du Venusberg des transpositeurs d'opéra !

Chanteur amoureux, *Tannhäuser* se voit, lui aussi, bouté hors du temps vénusien, immense, incertain mais si plaisant pour la mélodie. Désormais accroché à ses toiles immobiles et proliférantes, le héros wagnérien se change en barbouilleur maudit. Plutôt que de la découverte du mystère de la consommation des siècles, c'est, sans surprise, d'une improbable vision, que *Tannhäuser* doit se repentir.

Pendant ce temps, à l'IRCAM, on célébrait le centième anniversaire de la naissance de Pierre Barbaud (1911-1990), un véritable artiste d'avant-garde, inventeur de la musique par ordinateur, de la musique algorithmique, au début des années 1960¹. Barbaud, assisté de Frank Brown et Geneviève Klein, fut le premier en France à composer des œuvres à l'aide de sons de synthèse.

Nos pensées vont aussi à la mémoire de Frank Brown, récemment disparu.

Nicolas VIEL

1. Deux volumes aux éditions Delatour France permettent de (re)découvrir ses écrits et sa correspondance.

The Lady *de Luc Besson*

À voir absolument.

S'il est encore en salle, car il n'a pas eu de succès populaire, ou en DVD, *La Dame (The Lady)*, de Luc Besson. Ce film est autrement impressionnant que la demi-biographie fort décevante de Margaret Thatcher, certes brillamment illustrée par Meryl Streep (*La Dame de fer, The Iron Lady*), où celle qui fut la très brutale Première ministre du Royaume-Uni n'est pas vraiment représentée dans son véritable personnage politique.

Luc Besson, servi par une merveilleuse actrice, la Chinoise Michelle Yeoh, sosie et

intelligente incarnation de Aung San Suu Kyi, mais surtout par un scénario montrant l'extraordinaire force d'âme de la Prix Nobel de la paix 1991, sacrifiant toute vie familiale pour sauver son peuple de la tyrannie militaire, réussit à montrer l'espèce de martyre patriotique de cette femme stoïque, héroïque, et dont l'incroyable *virtus* paraît en voie de réussir dans les mois qui viennent.

Jean-Marie DAILLET

*En salle depuis le 30 novembre 2011, avec
Michelle Yeoh et David Thewlis*

Exposition :

Danser sa vie

Après l'exceptionnelle exposition Münch, Beaubourg nous gratifie de nouveau d'une rétrospective considérable : l'évolution de la danse contemporaine depuis le début du xx^e siècle, et sa rupture avec le ballet classique au contact d'artistes contemporains. L'exposition ne nous fait pas seulement découvrir l'évolution d'un art, mais le dialogue continu de plusieurs arts au gré de leurs transformations. Si la danse contemporaine est au centre de cette rétrospective, elle est systématiquement mise en perspective avec la peinture, la sculpture, la musique, la photographie...

On commence ainsi par redécouvrir Isadora Duncan (1877-1927), pionnière américaine de la danse contemporaine qui s'était épanouie à Paris. Initiatrice d'une danse libre des figures imposées et des corsets du ballet classique, elle donne son titre à l'exposition (« Je n'ai fait que danser ma vie »). Elle émerveilla Antoine Bourdelle ou encore Rodin, qui s'en inspirèrent dans leurs propres œuvres : dessins et sculptures nous sont présentés. Le dialogue est d'autant plus saisissant que le visiteur peut visionner la seule archive filmée de la danseuse : radieuse et libre comme l'air, elle effectue une performance qui évoque les danses rituelles de la Grèce antique.

Le voyage se poursuit et on se remémore le magnifique Nijinsky, ainsi que son interprétation de *L'après-midi d'un faune*, dont la conclusion érotique avait fait scandale à

Paris, en 1912. On quitte les Ballets russes pour le Bauhaus allemand, on tombe alors nez à nez avec les costumes stupéfiants du Ballet triadique de Oskar Schlemmer (1922). Là encore, l'archive filmée immerge le visiteur. La contribution exceptionnelle des Allemands à la danse contemporaine est logiquement mise en avant, même lorsque des génies tels que Rudolf von Laban cédèrent aux sirènes du nazisme. On peut encore s'émerveiller devant la réinterprétation du *Sacre du printemps* de Stravinski par Pina Bausch et sa troupe. La grande chorégraphe, disparue en 2009, a longtemps dominé la scène de la danse contemporaine depuis Wuppertal en Allemagne avec son Tanztheater.

La richesse de l'exposition est inouïe, et deux heures ne sont pas de trop pour la parcourir. Tout s'entremêle dans le tourbillon artistique du xx^e, des mouvements Dada à Fluxus en passant par Bauhaus, le cubisme ou le futurisme ; de Isadora Duncan à William Forsythe, sans oublier Trisha Brown ou Mary Wigman. Une fois remis d'un tournis inévitable, le visiteur réalise que la danse contemporaine eut une place de choix dans l'aventure artistique du siècle précédent : jamais isolée des autres arts, et naissant des mêmes interrogations en explorant ses propres pistes.

Jean-Marie BORDRY

Centre Pompidou jusqu'au 2 avril 2012

Notes de lecture...

De l'indignation à l'engagement. Foi et politique

de Jacques Barrot et Christophe Bellon

« Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été », la phrase de Albert Camus pourrait servir de prologue à la lecture de cet ouvrage, véritable appel à de nouveaux engagements. L'humanisme d'inspiration chrétienne que des hommes et des femmes ont fait vivre par leur générosité et leur courage aura une descendance si des héritiers se lèvent pour reprendre le flambeau.

Faire de la politique sans perdre de vue les exigences d'une action inspirée par l'Évangile était pour ces militants, issus de la Résistance, un chemin de crête et une espérance. C'était une doctrine – la doctrine sociale de l'Église –, des règles de vie, une lumière qui éclairait le chemin. Un propos qui peut paraître étrange à l'aune d'une pratique politique contemporaine à bien des égards décevante. Petites phrases, sondages surabondants, défilé incessant à l'heure du laitier et à celle du souper de personnalités interchangeable et au parler de bois, rythment le quotidien du citoyen tenté d'être un consommateur passif et désabusé. La dérive d'une droite technicienne et d'une gauche gestionnaire a peu à peu étouffé cette quête d'absolu qui faisait et refera le sel de l'action politique.

Mais Jacques Barrot nous redonne l'espoir. Il retrace pour nous les fondements d'un engagement humaniste et chrétien. Il était une fois des démocrates-chrétiens, et fiers de l'être : Germaine Poinso-Chapuis, une femme admirable, la première à occuper une charge ministérielle qui sut assurer la promotion des femmes ; Joseph Fontanet, une exigence

morale qui préférait agir plutôt par l'exemple que par le verbe ; Eugène Claudius-Petit, l'homme de la reconstruction de l'après-guerre au ministère du même nom qu'il occupa entre 1948 et 1953 ; André Diligent, enfin, un militant lumineux à l'énergie débordante, homme du Nord et homme de l'Europe, infatigable défenseur des causes populaires. Ces hommes et ces femmes ont laissé dans les mémoires une trace inoubliable.

Mais dans un monde dominé par l'argent, alors que la crise ébranle une société en pleine mutation, « les idéologies ont reculé », dit la rumeur. En ces temps de mondialisation, quelle réponse chrétienne apporter à une modernité qui bouleverse les règles de la vie sociale, fragilise les plus faibles, remet en question les valeurs traditionnelles... Face à la crise de l'autorité, famille, école, Église, syndicats ont baissé les bras. L'effondrement du modèle familial a compliqué la transmission des valeurs, le culte du corps, celui de l'image, l'idolâtrie de l'écran isole chaque jour davantage l'individu. Reconnaissons que dans l'actuelle campagne présidentielle la voix de l'humanisme chrétien n'a plus vraiment droit de cité, étouffée qu'elle est par le poids des lobbies.

Pourtant, le levain est là, caché dans la pâte, prêt à lever, nous dit l'auteur. Nous aurons tendance à le croire car le christianisme porte en lui un message d'avenir. Des hommes nouveaux sauront s'affranchir des funestes présages pour redonner à l'action politique ses lettres de noblesse. En guise d'épilogue, Christophe Bellon et Nicolas Blain en jettent les premières balises.

Albert KALAYDJIAN

Éditions du Cerf, 2012 – 14 €

*Journal de Moscou. Ambassadeur
au temps de la guerre froide*
de Henri Froment-Meurice

C'est à 5 heures du matin, le 25 décembre 2011, jour de Noël, que j'ai terminé la sept-cent-quarante-quatrième page de cet énorme *Journal de Moscou*. N'ayez pas peur de ce gros pavé, ne redoutez pas d'aborder l'avant-propos de ce récit, de ce journal quasi quotidien des trois séjours d'un diplomate français au cœur de cette ville, alors capitale prisonnière de ce qui s'appelait l'Union des républiques socialistes soviétiques. Tout de suite, vous serez saisi par l'omniscience de l'auteur, diplomate qui a intensément vécu la mission la plus noble dont puisse rêver un représentant de la France auprès d'un État totalitaire. À la première question double : « Chance ou malchance ? Privilège ou punition ? » Il répond : « Sans hésiter, j'opte pour la chance, le privilège. » Volontariat, vocation d'un haut fonctionnaire qui se veut avant tout l'envoyé d'un pays dont le seul nom évoque, dans le monde entier, beaucoup plus que la prise de la Bastille : les droits de l'homme, texte qui a conquis, et est en voie de conquérir, un par un, tous les peuples.

Ce formidable témoignage, c'est par excellence l'anti-*Pravda*, ce journal mensonger dès son titre, qui osait se prétendre la *Vérité*. On est séduit, dès la onzième ligne de l'ouvrage, par cette joyeuse profession de foi. De tous ses autres postes à l'étranger, dont certains furent difficiles, Henri Froment-Meurice écrit : « C'est quand même à Moscou, au contact de la chose russe et de la chose soviétique, je distingue l'une et l'autre, que j'ai perçu la chance, le privilège d'être le citoyen d'un État démocratique où le mot liberté, tant au singulier qu'au pluriel, libertés, n'est pas vain. »

Ayant dégusté le plus réaliste des grands

reportages sur ce que fut la vie quotidienne, tant personnelle et familiale que professionnelle, tout au long de trois missions (1956-1959, 1968-1969 et 1979-1981), d'un diplomate acharné à promouvoir en toute occasion non seulement les intérêts politiques, économiques et culturels de la France, mais surtout ses valeurs, vous savourerez ce dernier paragraphe, qui apporte la note humaine la plus touchante à ce que peut être l'idéal d'un diplomate chevronné quittant le poste le plus difficile :

« 4 janvier 1982

Nous avons quitté Moscou avec mélancolie, malgré tout ce que nous y avons enduré, et surtout à cause d'une trentaine de personnes qui nous étaient devenues chères et dont nous nous demandions si nous les reverrions jamais. Pendant des jours, nous sommes allés de l'un à l'autre leur dire au revoir et tous nous ont dit des choses si amicales, si émouvantes parfois, que nous avons eu le sentiment de ne pas avoir été, pendant ces deux ans et demi, complètement inutiles et d'avoir apporté un petit quelque chose. C'est peut-être cela la fraternité. »

Vous prendrez beaucoup de plaisir à lire ces mémoires d'un grand ambassadeur de France engagé, jour après jour, à faire aimer notre République et ses idéaux : d'un bout à l'autre, *liberté et fraternité* !

Jean-Marie DAILLET

Armand Colin, « Documents », 2011 – 35 €

*La passion antisémite, habillée
par ses idéologies*
de Francis Kaplan

Tout Juif, un jour ou l'autre (et parfois tous les jours), se pose le problème de l'antisémitisme. Un problème ? Plutôt une énigme pour

toute personne sensée.

Dans son livre, Francis Kaplan, philosophe et fils du célèbre grand rabbin Kaplan (célèbre, parce que célébré à juste titre pour son intelligence, son patriotisme, son courage), entreprend de ne pas parler des antisémites ordinaires, mais d'hommes et d'une femme, dont on attend autre chose qu'une répétition mécanique de clichés qu'on trouverait ridicules s'ils n'avaient pas entraîné la mort de millions d'individus.

Dans une introduction en forme de méditation philosophique, mais aussi psychiatrique, Francis Kaplan cherche l'origine de l'attitude antisémite dans un raisonnement fondé sur le seul intérêt de l'individu, mais inconscient, parce qu'il se dissimule derrière le dévouement à son groupe propre... Mais qu'en est-il des esprits « éclairés » ?

Il est stupéfiant de suivre chez quinze intellectuels, et pas des moindres, le surgissement dans une pseudo-rationalité d'arguments qui ne relèvent plus de l'exercice de la raison, mais d'une passion, aveugle sur ses références, féconde pour ses préjugés.

Certes, chaque cas est différent. Chez Pascal, le croyant est entraîné par sa fureur apologétique de la religion chrétienne. Chez Spinoza, au contraire, c'est l'excommunication par la synagogue d'Amsterdam qui renforce la contestation de sa propre religion judaïque d'origine. Pour Kant, qui met au-dessus de tout la loi morale, la Bible paraît trop pleine de scories immorales. Fichte est incohérent et, de ce fait, porteur des préjugés les plus stupides. Hegel estime que l'histoire juive introduit des grincements dans sa belle machine de l'Histoire, et s'en venge. Feuerbach stigmatise l'égoïsme national et prépare la venue de Marx. Celui-ci, se deta-

chant de ses origines, s'acharne à dénoncer les rapports entre les Juifs et l'argent...

Mais lisez donc le portrait de tous ces intellectuels !... Chacun habille l'antisémitisme de ses passions personnelles. Sartre arrivant même, disent des détracteurs, apparemment à tort parce qu'ils sont eux-mêmes entraînés par une passion contraire, mais homothétique, à fonder son célèbre – et honorable – anti-antisémitisme sur des arguments ou des clichés, véhiculés par des antisémites patentés !...

Kaplan offre ainsi un éclairage particulier sur cette passion (et on n'arrête pas d'y penser en le lisant) qui a été une des plus meurtrières de l'histoire humaine. Sous cette lumière apparaissent les contradictions de l'esprit, même chez les intellectuels les plus distingués : une leçon d'humilité, de réalisme et d'humanité !

Charles DELAMARE

Éditions du Félin, 2011 – 25 €

Vous pouvez **commander les anciens numéros de France Forum** en nous indiquant sur papier libre les numéros souhaités. Chaque numéro est à 10 euros (+ frais de port : **pour la France** : 2,40 € un numéro, 3,25 € deux numéros, 5,50 € trois numéros ; **pour l'étranger** : 4,10 € un numéro, 6,10 € deux numéros, 12,60 € trois numéros).

France Forum n°42 juin 2011

LA RÉVOLUTION ARABE

Quelques siècles d'empire arabe, quelques siècles d'empire ottoman.

Quel siècle après 2011 ?

par Pierre Moussa

« Partout les mêmes revendications ; liberté et dignité », entrevue avec Dominique Baudis

par Françoise Colin-Bertin

La Libye, l'Europe et Schengen

par Jean-Pierre Gouzy

« Pour une Communauté méditerranéenne », entrevue avec Jean-Louis Guigou

par Françoise Colin-Bertin

La révolution arabe : un nouveau 1848 ?

par Albert Kalaydjian

La liberté guide nos pas...

par Henry Laurens

L'aviation frappe en Libye

par Jean Fleury

« Le printemps arabe était imprévisible », entrevue avec Rachid Boudjedra

par Jean-Pierre Prévost

Les révolutions arabes et l'environnement géostratégique d'Israël

par Claude Goasguen

Le chemin de Damas

par Charles Dasville

Heurs et malheurs au Liban

par Albert Kalaydjian

Liban : l'oasis modèle

par Jean-Marie Daillet

DOSSIERS ET ÉTUDES

Réflexions sur le désastre japonais

par Yves-Marie Laulan

La troisième révolution industrielle (suite)

par Charles Delamare

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit

par André Le Gall

Bon anniversaire !

par Jacques Mallet

Courrier des lecteurs

IL Y A CINQUANTE ANS

Le grand jeu

par Étienne Borne

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Propos d'Europe 10 – des artistes belges, exposition à la fondation Hippocrène

par Anne Laborde

Minuit à Paris de Woody Allen

par Jean-Marie Bordry

Miró sculpteur, exposition au musée Maillol

par Françoise Colin-Bertin

Van Dongen, fauve, anarchiste et mondain, exposition au Musée d'art moderne de la ville de Paris

par Jean-Marie Bordry

NOTES DE LECTURE

Le Bourbier afghan. Comment en sortir ? de Jean Fleury

par Anne Laborde

Les 25 empires du désert de Pierre Moussa

par Charles Delamare

Hôtel Saint-Georges de Rachid Boudjedra

par Jean-Pierre Prévost

Un petit coin de paradis de Alain Minc

par Jacques Mallet

Indignez-vous ! de Stéphane Hessel

par Charles Delamare

Les Derniers Jours de François Mitterrand de Christophe Barbier

par Albert Kalaydjian

Les Centristes, de Mirabeau à Bayrou de

Jean-Pierre Rioux

par Jean-Pierre Prévost

Lettres d'un diplomate en Chine au début du xx^e siècle de Philippe Marchat

par Charles Delamare

France Forum n°43 septembre 2011

LE MONDE ARABE : NOUVEL ACTEUR DE LA MONDIALISATION ?

Présentation du colloque

par Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris

Première table ronde : enjeux géopolitiques
par François Gouyette, Edmond Jouve, Xavier Raufier, Saïd Zulficar, Bertrand Badie (intervention non publiée)

Deuxième table ronde : enjeux économiques

par Moncef Cheikh-Rouhou,
Doaa Abdel-Motaal, Anouar Hassoune,
Jean-Pierre Filiu

Troisième table ronde : enjeux de société
par Mohammed El Oifi, Khaled Al Khamissi,
Kebir-Mustapha Ammi, Souhayr Belhassen

Quatrième table ronde : enjeux d'intégration
par Joseph Bahout, Jean-Marie Cavada,
Catherine Morin-Desailly, Abderrahim Atmoun,
Bariza Khiari

Conclusion du colloque
par Lakhdar Brahimi

DOSSIERS ET ÉTUDES

Les mutations du marché énergétique mondial
par Nicolas Sarkis

Otto de Habsbourg : un souverain, un européen
par Charles Delamare

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit
par André Le Gall

IL Y A CINQUANTE ANS

Le drame algérien : sept ans bientôt
par Jean Lacouture

France Forum n°44 décembre 2011

LE MONDIALISME : UN HUMANISME

Le refus de la mondialisation
par Charles Delamare

L'Europe dans un monde désoccidentalisé
par Hakim El Karoui

**La voie étroite d'une mondialisation
coopérative**

par Anne-Marie Idrac

La sphère publique en concurrence
par Xavier Fontanet

**Répondre au chagrin des classes
moyennes**

par Nicolas Bouzou

**Cannes 2011 : des avancées sociales placent
l'homme au cœur du G20**

par Gilles de Robien

**De la fracture sociale à la fracture
générationnelle**

par Emmanuel Faber

Le destin du social en France

par Robert Leblanc

Une protection sociale pour tous

par Marc Foucault

Les dépenses de santé : qui va payer ?

par Christian Prieur

Le G20 propose...

par Henri de Raincourt

Demain, la nouvelle société européenne et marchande

par Paul Camous

Habemus Papam ?

par Jean-Pierre Prévost

La globalisation, la Chine et l'avenir du système mondial

par Benoît Vermander

DOSSIERS ET ÉTUDES

Sortir de l'euro : et après ?

par Yves-Marie Lulan

L'Europe fédérale, seul recours pour sauver l'euro

par Marc Varangot

« Non, l'homme n'a pas arrêté de penser », entrevue avec Jean Sérisé

par *France Forum*

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit

par André Le Gall

A-t-on vraiment besoin de l'euro ?

par Jacques Mallet

Rugby et nationalisme dans le Pacifique

par Benoît Marcenac

Réflexions sur l'âge, l'homme prothèse

par Jean Chélini

« Une manifestation antifrançaise »

par Giuseppe Sacco

IL Y A CINQUANTE ANS

L'Angleterre et le navire en marche

par Jacques Mallet

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Giacometti et les Étrusques, exposition à la Pinacothèque de Paris

par Françoise Colin-Bertin

L'Exercice de l'État de Pierre Schoeller

par Jean-Marie Bordry

NOTES DE LECTURE

Mainstream de Frédéric Martel

par Arthur Bertin

Éthique du refus de Christian Savés

par Arnaud Brillaud

Le Secret de l'enclos du temple de Jean d'Aillon par Jean Chélini

France Forum (nouvelle série), numéros parus depuis 2000

- N° 44 – Le mondialisme : un humanisme**
(décembre 2011)
- N° 43 – Le monde arabe : nouvel acteur de la mondialisation ?**
(septembre 2011)
- N° 42 – La révolution arabe**
(juin 2011)
- N° 41 – L'euro : avis de tempête !**
(mars 2011)
- N° 40 – Vers la civilisation mondiale...**
(décembre 2010)
- N° 39 – L'Afrique en marche**
(septembre/octobre 2010)
- N° 38 – L'évaporation des citoyens**
(juin/juillet 2010)
- N° 37 – Notre Russie**
(mars 2010)
- N° 36 – La nouvelle crise sociale**
(décembre 2009)
- N° 35 – Face à la crise, une nouvelle économie politique (colloque : 2^e partie)**
(septembre 2009)
- N° 34 – Face à la crise, une nouvelle économie politique (colloque : 1^{re} partie)**
(juin 2009)
- N° 33 – Face à la crise**
(mars 2009)
- N° 32 – Les médias : beaucoup de bruit pour rien**
(décembre 2008)
- N° 31 – Les nourritures terrestres**
(septembre 2008)
- N° 30 – Le sourd craquement d'un monde**
(juin 2008)
- N° 29 – La dernière présidence**
(mars 2008)
- N° 28 – Crise et tremblement**
(décembre 2007)
- N° 27 – Le temps des contre-pouvoirs**
(septembre 2007)
- N° 26 – La France : un coup de jeune**
(juin 2007)
- N° 25 – Donner la parole au peuple**
(mars 2007)
- N° 24 – L'immigration, fruit de la mondialisation**
(décembre 2006)
- N° 23 – Un nouvel équilibre du monde**
(septembre 2006)
- N° 22 – Le chaos institutionnel : en sortir !**
(juin 2006)
- N° 21 – Devant nous le déluge !**
(mars 2006)
- N° 20 – Recherche et enseignement supérieur : un mauvais état**
(décembre 2005)
- N° 19 – Après le référendum : une autre Europe, une autre France**
(septembre 2005)
- N° 18 – Oui à l'Europe**
(mai/juin 2005)
- N° 17 – L'avenir des femmes**
(mars 2005)
- N° 16 – La fin du social ?**
(décembre 2004)
- N° 15 – Nouvelle Europe, nouvelle société**
(septembre 2004)
- N° 14 – La démocratie chrétienne, une révolution**
(juin 2004)
- N° 13 – La laïcité autrement**
(mars 2004)
- N° 12 – L'environnement pour vivre**
(décembre 2003)
- N° 11 – Les réformes à cloche-pied**
(Septembre 2003)
- N° 10 – Y a-t-il une culture européenne ?**
(Juin 2003)
- N° 9 – La modification**
(mars 2003)
- N° 8 – Du bon usage des crises**
(décembre 2002)
- N° 6/7 – La réforme**
(juin/septembre 2002)
- N° 5 – Crises et renouveau**
(mars 2002)
- N° 4 – La sécurité, un combat**
(décembre 2001)
- N° 3 – La révolution de l'euro**
(septembre 2001)
- N° 2 – Religion et démocratie**
(juin 2001)
- N° 1 – Le XXI^e siècle a commencé...**
(mars 2001)

BULLETIN D'ABONNEMENT

- 4 numéros par an -

**À retourner avec votre règlement à : France Forum
7, rue Saint-Dominique - 75007 Paris**

Je m'abonne

J'offre un abonnement à :

Nom (Mme, M.)

Prénom

Adresse

France ➔ 40 €
➔ 48 € (soutien)
Étudiant ➔ 28 €
Étranger ➔ 44 €

(TVA : 2,10 %)

Les auteurs

Michel Albert, *secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences morales et politiques*

Alain Bauer, *professeur de criminologie au CNAM, président du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques, président du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance*

Georges Bonin, *ancien gouverneur du Crédit foncier*

Jean-Marie Bordry, *étudiant*

Jean Chélini, *universitaire, président du conseil scientifique de l'Institut de droit et d'histoire religieux d'Aix-en-Provence*

Françoise Colin-Bertin, *membre du comité de rédaction de France Forum*

Jean-Marie Daillet, *ancien ambassadeur de France*

Charles Delamare, *rédacteur en chef de la revue France Forum*

Éric Danon, *ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement à Genève*

Bernard Dorin, *ambassadeur de France*

François Farcy, *commissaire divisionnaire de la police judiciaire fédérale belge*

Jean-François Gayraud, *commissaire divisionnaire au Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques*

Charles Gosselin, *ancien préfet de région*

François Haut, *directeur du département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines à l'université Paris2-Panthéon-Assas*

Pascal Junghans, *directeur du mastère spécialisé intelligence économique et management des connaissances à la Skema Business School*

Albert Kalaydjian, *conseiller municipal à la ville de Saint-Ouen (93)*

André Le Gall, *écrivain*

Sonia Mabrouk, *journaliste à Public Sénat*

Robert Pelletier, *ancien directeur général du CNPF*

Jean-Pierre Prévost, *politologue*

Michel Quillé, *directeur adjoint d'Europol*

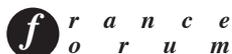
Xavier Rauffer, *directeur des études du département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines à l'université Paris 2-Panthéon-Assas*

Damien Saint-Jean, *haut fonctionnaire (pseudonyme)*

Christina Savés, *politologue, écrivain*

Nicolas Viel, *musicologue*

Claude Vimont, *ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris*



Directeur de la publication : **Charles Delamare** — Gérant : **Catherine Bruno** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Anne Laborde-Medevielle, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost, Raoul Delamare, Françoise Colin-Bertin, Marc Foucault** — Secrétaire de rédaction : **Élisabeth Cazeaux** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 7, rue Saint-Dominique 75007 Paris — Téléphone : 01 80 96 45 42 — E-mail : france.forum@free.fr — Commission paritaire : 0113 P 86488 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert-Schuman, 93190 Livry-Gargan.

NOUVEAUX RISQUES, NOUVELLES MENACES

Présentation du colloque par Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris

Première table ronde : déclin de l'idéologie, émergence du crime

par François Haut, Pascal Junghans, Xavier Raufer

Deuxième table ronde : prévoir et détecter dans un horizon maîtrisable

par Éric Danon, François Farcy, Jean-François Gayraud, Michel Quillé

Conclusion du colloque par Alain Bauer

DOSSIERS ET ÉTUDES

Ne demandez pas le programme ! par Charles Delamare

Élection présidentielle : Demandez le programme ! par Damien Saint-Jean

L'élection et la crise par Jean-Pierre Prévost

Comment réorienter la France par Charles Delamare, Bernard Dorin, Charles

Gosselin, Robert Pelletier, Claude Vimont, Michel Albert, Georges Bonin

Crise financière et/ou crise de la démocratie ? par Christian Savés

USA : vers un nouveau New Deal par Jean-Marie Daillet

Sommaire détaillé page 1